

2m11.3219.8

Université de Montréal

**Les voyelles moyennes antérieures d'Honorat Rambaud (1578) :
interférences du provençal sur le français naissant de Marseille.**

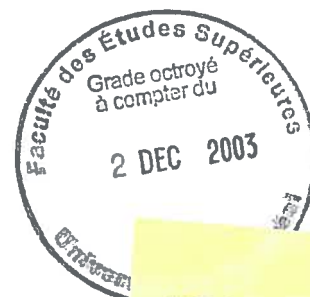
par
Sophie Daoust

Département de linguistique et de traduction
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)
en linguistique

août 2003

© Sophie Daoust, 2003



11475585

P

25

U54

2003

V. 019

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Les voyelles moyennes d'Honorat Rambaud (1578) : interférences du
provençal sur le français naissant de Marseille.

présenté par :

Sophie Daoust

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Madame Louise Dagenais
président-rapporteur

Monsieur Yves Charles Morin
directeur de recherche

Madame Elisabeth Schulze-Busacker
membre du jury

Mémoire accepté le: 29 octobre 2003

On dispose d'un témoignage unique sur la prononciation du français méridional au moment où il commence à peine à se développer à Marseille au XVI^e siècle, grâce à un texte de Rambaud, un maître d'école élémentaire, qui met au point une écriture phonétique. Ce texte a fait l'objet de plusieurs analyses plus ou moins contradictoires — en particulier pour le timbre des voyelles écrites *e* (avec ou sans accent) dans l'orthographe du XVI^e siècle. Aucune n'a vraiment essayé de voir quels traits du parler provençal de Marseille à cette époque pouvaient se retrouver dans la transcription de notre auteur. Hermans (1985) et Hermans & Van Hoecke (1989) examinent la distribution des voyelles antérieures moyennes non arrondies du français décrit par Rambaud indépendamment du substrat dialectal qui a pu lui donner ses caractéristiques spécifiques. Contrairement à ces derniers, nous montrerons que ces particularités ne peuvent s'expliquer que comme des calques phonologiques du provençal de Marseille. Les autres témoignages de la prononciation de ces voyelles au XVI^e siècle dans les parlers du nord de la France montrent sans ambiguïté que les spécificités notées par l'instituteur marseillais résultent de l'influence provençale.

Mots clés : phonologie, français, XVI^e siècle, voyelles, provençal, Rambaud, grammairiens, diachronie

Abstract

The study of Southern French pronunciation as spoken in Marseille during its 16th century beginnings disposes of a unique testimony, a *writing* by Rambaud, a grade school professor who created his own phonetic writing code. This text has been studied through many analyses, with some contradiction, with regards to the vowel timbre of written *e*'s, with or without accents, in 16th century spelling. No effort has been made to identify which traits of the Provençal speech of Marseille of that time could be found in Rambaud's transcription. The works of Hermans (1985) and Hermans & Van Hoecke (1989) examine the distribution of front middle unrounded vowels of the French described by Rambaud without, however, taking into consideration the dialectal substrate which could have given its special characteristics. Our own analysis shows that these particularities can only be explained as being phonological transfers from Marseille's Provençal language. We also use accounts of French spoken at that time in northern areas of France on the pronunciation of these vowels to show without a doubt that the specificities noted by our Marseille grade school teacher are the result of a Provençal influence.

Keywords: Phonology, French, 16th century, Vowels, Provençal, Rambaud, Grammarians, Diachrony

Table des matières

Sommaire	iii
Abstract	iv
Table des matières	v
Liste des tableaux	viii
Liste des abréviations et symboles	x
Dédicace.....	xii
Remerciements	xiii
Chapitre 1. Problématique.....	1
Chapitre 2. La réforme de Rambaud (1578).....	5
2.1 Contexte historique.....	5
2.2 Contexte socio-linguistique	7
2.2.1 Du système quasi-phonologique du latin et de l'ancien français au système morphophonologique du moyen français.....	7
2.2.1.1 Système du latin.....	7
2.2.1.2 Système de l'ancien français	8
2.2.1.3 Système du moyen français	8
2.2.2 Réforme orthographique.....	9
2.3 Honorat Rambaud (1578).....	10
2.3.1 L'homme	11
2.3.2 Sa langue maternelle	11
2.4 Son œuvre.....	12
2.4.1 Description de l'ouvrage.....	12
2.4.1.1 Description matérielle.....	12
2.4.1.2 Langue de l'ouvrage	13
2.4.2 Système graphique	13
2.4.2.1 Représentation des segments	14
2.4.2.2 Signes diacritiques	17
2.4.3 Structure syllabique	18
2.4.4 Système vocalique	19
2.4.4.1 Monophthongues.....	19
2.4.4.2 Diphtongues.....	21
2.4.4.3 Semi-voyelles.....	21
2.4.4.4 Voyelles nasales	21
2.4.4.5 Longueur vocalique.....	22
2.4.4.6 Accent tonique.....	22
2.4.5 Système consonantique	23
2.4.5.1 Sandhis.....	24

Chapitre 3. État de la question	25
3.1 Introduction	25
3.2 Bousquet (1981)	25
3.3 Hermans (1985).....	26
3.4 Hermans et Van Hoecke (1989).....	28
3.5 Señalada Garcia (1998).....	29
3.6 Clérico (1999)	29
3.7 Conclusion	29
Chapitre 4. Justification des timbres	31
4.1 Opposition phonologique	31
4.2 Témoinage de Rambaud	31
4.2.1 Commentaires de Rambaud	31
4.2.2 Arguments philologiques.....	32
4.2.2.1 L'épellation.....	32
4.2.2.2 Le <i>é</i> masculin.....	33
4.2.2.3 La graphie <i>ai</i>	34
4.2.3 Les formes provençales, italiennes et latines	34
4.3 Conclusion	34
Chapitre 5. Analyse des données des grammairiens au XVI ^e siècle	35
5.1 Sources	35
5.1.1 Sources du Nord.....	35
5.1.2 Sources du provençal.....	37
5.2 Méthodologie	38
5.3 Analyse	39
5.3.1 /a/ latin en syllabe ouverte	39
5.3.2 /a/ latin en syllabe ouverte devant une consonne nasale.....	41
5.3.3 Terminaison <i>-arium</i> savant.....	42
5.3.4 Traitement des flexions verbales de la 2 ^e personne du pluriel <i>-ez</i> ..	42
5.3.5 <i>ai</i> venant d'une suite /a+i/	43
5.3.6 Diphtongue /aj/	44
5.3.7 Diphtongue /aj/ devant une consonne nasale issue de la diphtongaison palatale.....	45
5.3.8 /e/ roman non diphtongué	46
5.3.8.1 Traitement de la terminaison <i>-esse</i>	47
5.3.8.2 Traitement du diminutif <i>-et(te)</i>	48
5.3.8.3 Traitement des terminaisons <i>-eū(le)</i>	50
5.3.8.4 Déterminants et démonstratifs.....	52
5.3.9 Réduction d'un /j̄e/	53
5.3.10 Diphtongaison de /e/ roman devant une consonne nasale	53
5.3.11 /ɛ/ roman.....	54
5.3.12 <i>e</i> dans les mots savants.....	55
Chapitre 6. Analyse des données de Rambaud	58
6.1 /a/ latin en syllabe ouverte	58
6.2 /a/ latin en syllabe ouverte devant une consonne nasale.....	59
6.3 Terminaison <i>-arium</i> savant.....	59
6.4 Traitement des flexions verbales de la 2 ^e personne du pluriel <i>-ez</i>	60
6.5 <i>ai</i> venant d'une suite /a+i/	61
6.6 Diphtongue /aj/	62
6.7 Diphtongue /aj/ devant une consonne nasale issue de la diphtongaison palatale.....	64

6.8 /e/ roman non diphtongué.....	65
6.8.1 Traitement de la terminaison <i>-esse</i>	66
6.8.2 Traitement du diminutif <i>-et(te)</i>	67
6.8.3 Traitement des terminaisons <i>-eïl(le)</i>	68
6.8.4 Déterminants et démonstratifs	69
6.9 Réduction d'un /j̃e/	70
6.10 Diphtongaison de /e/ roman devant une consonne nasale	71
6.11 /ɛ/ roman	72
6.12 e dans les mots savants	73
Chapitre 7. Conclusion.....	74
Références	80
Annexe 1. Illustration de la graphie de Rambaud	i
Annexe 2. Corpus	ii

Liste des tableaux

Tableau 1.	Consonnes simples	15
Tableau 2.	Attaques complexes	16
Tableau 3.	Voyelles	17
Tableau 4.	Signes diacritiques	18
Tableau 5.	Le timbre de <i>e</i> issu de la diphtongaison romane de <i>a</i>	40
Tableau 6.	Le timbre de <i>a</i> latin devant nasale	41
Tableau 7.	Le timbre de <i>ai</i> dans la terminaison <i>-aire</i> savant	42
Tableau 8.	Le timbre de <i>e</i> dans les désinences de la 2 ^e p.pl.	43
Tableau 9.	Le timbre de <i>ai</i> venant d'une suite [a+i]	44
Tableau 10.	Diphtongue [aj̃]	45
Tableau 11.	Diphtongue [aj̃] devant nasale	46
Tableau 12.	<i>e</i> roman non diphtongué	46
Tableau 13.	Le timbre de <i>e</i> dans la terminaison <i>-esse</i>	48
Tableau 14.	Le timbre de <i>e</i> dans le diminutif <i>-et(te)</i>	48
Tableau 15.	Changement de timbre chez Peletier	49
Tableau 16.	Proportion en [e] dans les textes de Meigret pour le diminutif <i>-et</i>	49
Tableau 17.	Proportion en [e] dans les textes de Meigret pour le diminutif <i>-ette</i>	50
Tableau 18.	Le timbre de <i>e</i> dans les terminaisons <i>-eil(le)</i>	50
Tableau 19.	Le nombre d'occurrences avec [e] chez Meigret pour les noms et adjectifs	51
Tableau 20.	Proportion en [e] dans les textes de Meigret pour le mot <i>oreille</i>	51
Tableau 21.	Proportion en [e] dans les textes de Meigret pour les formes verbales	52
Tableau 22.	Déterminants et démonstratifs	52
Tableau 23.	Réduction de [je]	52
Tableau 24.	Diphtongaison de <i>e</i> roman devant nasale	54
Tableau 25.	Le timbre des terminaisons issues d'une [e] roman	54
Tableau 26.	Le timbre de <i>e</i> dans les terminaisons des mots savants	56
Tableau 27a.	/a/ latin en syllabe ouverte	58

Tableau 27b.	/a/ latin en syllabe ouverte devant consonne	
	Nasale	59
Tableau 28.	-arium savant	60
Tableau 29.	Terminaison -ez	61
Tableau 30.	Cas particulier de [a+i]	62
Tableau 31.	Diphthongue ai	63
Tableau 32.	-ain	65
Tableau 33.	Le suffixe -esse	67
Tableau 34.	-et(te)	68
Tableau 35.	-eil(le)	69
Tableau 36.	Déterminants et démonstratifs	69
Tableau 37.	Réduction d'un [ie]	71
Tableau 38.	Diphthongaison de /e/ roman devant une consonne nasale	71
Tableau 39.	è roman	72
Tableau 40.	e dans les mots savants	73
Tableau 41.	Tableau récapitulatif	78

Liste des abréviations et symboles

Abréviations

a.fr.	ancien français
Algèbre	<i>L'Arithmétique et L'Algèbre</i>
Amour	<i>L'amour des amours</i>
ApoPel	<i>La Reponse de Louis Meigret a l'apolojie de Iaques Pelletier</i>
ArtPoét	<i>l'Art poétique</i>
bord.	bordelais
cf.	reportez-vous à ...
cons.	consonne
d.	dauphinois
Défenses	<i>Defenses de Louis Meigret touchant son Orthographie</i> <i>Françoeze</i>
EuvPoét.	<i>Euvres Poetiques</i>
f. ou fém.	féminin
Glaomalis	<i>Reponse de Louis Meigret a la dezesperée repliqe de</i> <i>Glaomalis de Vezelet</i>
H.	Honorat
inf.	infinitif
Lucien	<i>Le menteur, ou l'incredvle de Lucian</i>
m.	masculin
M.	Mistral
ex. ou p.ex.	(par) exemple
ind.	indicatif
nas.	nasale
occ.	occurrence
p.	page
pal.	palatale
pop.	populaire
prov.	provençal
pers. ou p.	personne
pl.	pluriel
R.	Ronjat
s.	siècle (ce mot est toujours précédé d'un chiffre)

s.	substantif
sg.	singulier
syll.	syllabe
Tretté	<i>Le tretté de la grammere françoese</i>
v.	verbe

Symboles

<	vient de
>	aboutit à
*	indique une forme non attestée et reconstruite
'	indique l'accentuation
/ ou ~	alternance entre deux formes ou plus ou X sur X
[syllabe ouverte
]	syllabe fermée
=	forme marseillaise
?	aucun correspondant
&	mot de forme similaire
§	section ou paragraphe

à Lui, par Lui et pour Lui

MERCI

M. Morin,
merci pour votre générosité,
votre érudition, votre disponibilité
et tous les cafés-discussion.
J'ai beaucoup appris de vous.

David, mon bien-aimé,
merci de m'avoir ôté mes
oeillères. Il existe bien d'autres
choses tout aussi intéressantes que
les voyelles !

Merci

JULIE, Marie-Claude et
Isabelle : vous avez été les témoins
de toutes mes aventures
"mémoriales" ;
merci d'avoir partagé chacunes
d'elles avec moi.
Nos projets d'étude communs
auront porté fruits !

Madame Busacker,
je vous dois beaucoup.
Vous avez été celle qui m'a initiée
à l'étude des textes anciens et qui
m'a fait découvrir leur beauté. Merci.
Vous m'avez enrichie.
Merci aussi pour toutes nos discussions : de celles en classe
en passant par le corridor, jusqu'au bureau.

MERCI

Aux filles du bureau.
À Carline, Mylène et Louise.
Comment pourrais-je oublier les milliers de discussions
que nous avons eues ensemble ?
Combien enrichissantes, amusantes, drôles, réconfortantes,
profondes et allégeantes elles ont été.
Merci pour ces beaux moments
et merci pour votre soutien
et votre aide à la réalisation
de ce mémoire. Merci.

Merci

Sophie

Ce mémoire examinera un aspect spécifique du développement de la prononciation française méridionale et de l'implantation de la norme parisienne du français dans les provinces du Midi au XVI^e siècle, plus particulièrement dans la région de Marseille, pour laquelle les données sont les plus riches. On dispose d'un témoignage unique sur cette prononciation, grâce à la *Declaration des abus* d'Honorat Rambaud (1578), un maître d'école, qui a mis au point une écriture phonétique. Un problème essentiel qui se pose pour l'interprétation de ce texte est d'abord de savoir quelle langue il décrit. Il est possible de déterminer quelles étaient l'origine et la langue maternelle du réformateur de l'alphabet puisque, selon Hermans (1985 : 3), il serait probablement né à Esparron-des-Pallières, à quelque 50 kilomètres au nord-est de Marseille (cf. § 2.3.1). La langue première des habitants de cette région était le provençal. Le français ne s'y est implanté que graduellement et ce, à partir de la fin du xv^e siècle, en passant d'abord par la voie administrative (cf. § 2.1). Selon Brun (1923 : 157), son implantation à Marseille ne serait certainement pas antérieure à 1539, date à laquelle l'édit de Villers-Cotterêts a été promulgué. Il semble d'ailleurs que le besoin d'enseigner cette langue aux jeunes provençaux à l'école s'est vite fait sentir puisque, dès 1567, Rambaud écrit sa *Declaration* en français et désire l'utiliser à des fins d'enseignement. Il prévoit même un cahier de lecture permettant la pratique de la lecture du nouvel alphabet conçu sur mesure pour répondre aux besoins que nécessite sa réforme.

Il est souvent admis que la prononciation du français régional reflète des habitudes articulatoires du substrat dialectal. L'étude de Séguy (1978) sur le français parlé à Toulouse le montre bien : « [l]e français de Toulouse, comme celui de tout le Midi, est [...] essentiellement caractérisé par la présence de substrats occitans » (p. 101). Le français que décrit Rambaud dans sa *Declaration* comporte effectivement certains traits de prononciation caractéristiques des français méridionaux, plus spécifiquement de la région de Marseille. Par exemple, on note l'absence des voyelles moyennes antérieures arrondies [ø] ou [œ] que Rambaud rend par la voyelle haute [y] de la même

série, comme pour le pronom *eux* que nous translittérons¹ <uɔ> (cf. § 2.4.1.2). On note également l'absence de la voyelle centrale [ə] remplacée par les voyelles antérieures écartées [e] ou [ɛ] en position prétonique, comme dans les mots *venir* et *soulagement* que nous translittérons <vɛ·nir> et <sv·la·ʒɛ·mément>, et rendue par une voyelle centrale relativement basse [ɐ] en position posttonique (cf. § 3.6n5). L'un de nos objectifs est justement d'évaluer dans quelle mesure l'on peut vérifier cette thèse en examinant, dans sa *Declaration*, le traitement des voyelles toniques moyennes antérieures /e ɛ/ et celui du chva, toutes trois notées e, parfois é ou ai, dans la graphie traditionnelle du XVI^e siècle.

Les Méridionaux ont possiblement traité le français de la même manière dont ils ont traité le latin : en tirant de l'écrit une partie de leur prononciation. Cette langue du nord de la France leur est probablement apparue comme une langue écrite dont l'oralisation devait passer par l'écrit, en développant des règles particulières de lecture (cf. Kibbee 1991). « Le français, écrit Séguy (1991 : 22), a été introduit dans le Midi surtout par la voie graphique, et le peuple a suivi la prononciation orthographique des clercs ; on entend dire couramment : "[d]ans le Midi, toutes les lettres se prononcent" ». En guise d'exemple de l'influence de la graphie sur la prononciation, notons celui de [h] aspiré que Rambaud indique partout où on a un <h> graphique dans la *Declaration*, mais qui est muet en français du Nord : *homme* <hó·mɛ>, *huit* <hu·it>, *hebrieux* <hɛ·bf·uɔ>, etc.

Évidemment, les Méridionaux n'ont pas eu pour unique base de prononciation celle de l'écrit. Il a fallu une base parlée à l'origine des correspondances qui se sont développées entre l'écrit et la prononciation. Les modèles oraux probables qui se seraient imposés à Marseille sont probablement divers. Ce pourrait être les jeunes adultes qui, partis étudier à Lyon, Toulouse ou Paris, reviennent dans leur patrie natale. On pourrait aussi faire intervenir les franchimans (des Français du nord) installés à Marseille ou les troupes des armées au passage pendant les guerres d'Italie. À ce compte, ajoutons le résultat de l'enseignement oral qui a pu être dispensé par des maîtres locaux ayant fait des séjours dans le nord de la France ou qui en sont originaires (Morin 2002a). Nous ne sommes pas certaine du type de source qui aurait servi de base orale et, par conséquent, de la source régionale du français qui se serait imposé aux Méridionaux ; peut-être était-ce le français régional de Metz, de Nantes, de Lyon, de Toulouse ou celui de Paris...

¹ Pour une explication du système de translittération utilisé et une compréhension des graphies employées dans ces exemples, cf. § 2.4.2.1.

Il semble plus évident, cependant, que ce soit une variété contemporaine du français qui leur a servi de modèle plutôt qu'une variété adoptée antérieurement dans certains milieux qu'ils auraient transmis localement.

Ces questions ont été laissées en suspens, dans les analyses plus ou moins contradictoires du texte de Rambaud – en particulier pour le timbre des voyelles écrites *e* (avec ou sans accent) dans l'orthographe du XVI^e siècle. L'interprétation de ces voyelles constitue un point de dissension majeure sur l'analyse du système graphique du réformateur. Hermans (1985), Hermans & Van Hoecke (1989), Señalada Garcia (1998) et Clérico (1999) présentent des analyses synchroniques qui examinent la distribution des voyelles antérieures moyennes non arrondies du français décrit par Rambaud. Celles-ci ne cherchent pas à déterminer les sources historiques de cette distribution et en particulier n'examinent pas la question de l'influence du substrat dialectal sur ses caractéristiques spécifiques. Hermans & Van Hoecke ont cependant reconnu que ce dernier est à l'origine des divergences rencontrées dans le parler décrit par Rambaud et celui de Peletier ; l'objectif de leur travail demeure toutefois synchronique (cf. § 3.4). Contrairement à ces derniers, nous présenterons une analyse historique de la distribution de ces voyelles et nous montrerons que ses particularités ne peuvent s'expliquer que comme des calques phonologiques du provençal de Marseille. Les autres témoignages de la prononciation de ces voyelles au XVI^e siècle dans les parlers d'oïl de la France montrent que les spécificités notées par l'instituteur marseillais résultent le plus souvent de l'influence provençale. Notre étude implique nécessairement une comparaison du système des voyelles moyennes antérieures de la langue décrite par Rambaud, d'une part à ceux qui se sont développés dans les différents dialectes du nord de la France, et d'autre part à celui du provençal marseillais au XVI^e siècle. Malgré le manque de documents permettant de connaître cet idiome au cours du XVI^e siècle, il nous est possible de nous faire une idée du provençal, plus moderne cependant, de cette époque grâce aux textes des poètes des régions voisines de Marseille que l'on a conservés (p.ex. Michel Tronc (Salon) et Pierre Charbert (Toulon, XVII^e siècle)). Plus récents, le dictionnaire de Mistral (1878-86) et la grammaire de Ronjat (1930-41) sont des sources de renseignements sur le provençal marseillais puisque ces derniers indiquent les spécificités phonétiques des régions. Le dictionnaire de Mistral est pour nous une source d'autant plus intéressante puisqu'il y distingue aussi deux *e* : un *e* fermé [e] et un *e* ouvert [ɛ], soit par l'accent, soit par la consonne ou groupe de consonnes qui suit. Nous

relèverons dans ces documents provençaux les formes correspondantes à celles du texte français de Rambaud ayant une voyelle tonique moyenne antérieure.

Pour les usages dans le domaine d'oïl, nous nous appuierons sur les études de Hermans et de Hermans & Van Hoecke (cf. § 3.3 et 3.4). Nous examinerons surtout — de la même manière que nous avons fait pour le provençal du XVI^e siècle — plusieurs textes des réformateurs du nord de la France et de la région francoprovençale (Peletier, Lanoue et Meigret), ce qui offrira des bases empiriques solides pour établir les diverses sources des particularités de la prononciation du français enregistrée par Rambaud et valider notre hypothèse (cf. § 6).

Ce travail permettra donc de mettre en évidence l'influence du provençal sur l'adaptation des voyelles d'un parler extérieur imposé par les pressions politiques et économiques en devenant le français régional de Marseille au moment même où il s'installe dans cette ville. Il permettra aussi de préciser le mécanisme de transfert d'un système phonologique sur une langue seconde, en l'occurrence le système du provençal sur le français des bilingues provençaux, et d'évaluer les hypothèses qui ont été faites au sujet de tels mécanismes. Des études précises portant sur le développement d'une langue régionale en remplacement d'un idiome local se font toutefois rares. Ces hypothèses ont rarement été mises à l'épreuve des faits, les témoignages comme ceux de Rambaud (1578) étant particulièrement rares. Encore plus intéressant dans le cas qui nous occupe, le français et le provençal sont des langues apparentées relativement proches. Les locuteurs devaient être capables de faire des rapprochements entre les deux langues et d'utiliser l'une pour prédire des éléments lexicaux, grammaticaux de l'autre. Il existe des cas bien connus d'imposition de langues coloniales (le français en Algérie, l'anglais en Inde, etc.), mais il s'agit de langues non apparentées ou relativement distantes. Notre étude mettra donc en évidence des mécanismes d'appariement entre ces deux langues (provençal et français) pour lesquelles on n'a, à notre connaissance, aucun autre témoignage aussi détaillé que celui de Rambaud.

Chapitre 2

La réforme de Rambaud (1578)

Ce chapitre a pour but d'introduire le personnage d'Honorat Rambaud (1578) en présentant dans un premier temps le contexte historique dans lequel il a baigné, puis le contexte socio-linguistique qui a fort probablement favorisé la réforme alphabétique qu'il a proposée. Nous exposerons par la suite le système graphique qu'il a suggéré dans sa *Declaration des abus*, puis les systèmes vocalique et consonantique qui en ressortent.

2.1 Contexte historique

Les clercs ont tous employé la langue latine parce que les actes administratifs devaient être remplis en cette langue. Toutefois, son utilisation ne se limitait pas strictement aux membres du clergé. Tous ceux qui fréquentaient ou avaient fréquenté l'université l'entendaient et la parlaient, mais ne poursuivaient pas nécessairement une carrière ecclésiastique. De plus en plus fréquente au XIII^e siècle, la pratique notariale, par l'emploi du latin pour la rédaction des registres, aura aussi contribué au maintien du latin dans la sphère administrative et, éventuellement, à l'implantation du français. Son usage aura donc particulièrement imprégné les élites et surtout l'ensemble des lisants-écrivants (cf. Audisio 1993). Le latin connaîtra une importance prépondérante jusqu'à la fin de la période angevine et conservera par la suite sa fonction religieuse et savante tout au long du XVI^e siècle (cf. Hébert 1997 et Audisio 1993).

Le provençal s'est peu à peu substitué au latin dans les actes administratifs (cf. Blanchet 1992). L'idiome cessera d'y être employé quelque peu avant la promulgation de l'édit de Villers-Cotterêts (1539), au profit de la langue française (Blanchet 1992 : 56 ; cf. Gouiran 1986 pour les textes politiques), langue dont la fonction véhiculaire a contribué à lui donner une expansion considérable dans toute l'Europe. Cette dernière a ainsi fait ses débuts par la voie administrative. En effet, en 1246, le comté de Provence se voit échoir à la deuxième maison d'Anjou sous Philippe Auguste, proche de la dynastie royale française. Plusieurs aristocrates de culture et de langue

françaises sont dès lors venus s'y installer. Les contacts des lettrés (classe élevée et dominante) de Provence avec ces derniers s'intensifièrent, d'autant plus que la Provence se situait aux confins des terres françaises. Tout au long du moyen âge, le provençal était une langue littéraire valorisée par les élites (laïques). Les milieux lettrés provençaux ont cependant accordé peu à peu un prestige particulier à la littérature et la politique française (principalement à Aix, la capitale) et ont accueilli des poètes français de renom tel que Malherbe, ce qui favorisera l'expansion du français. Ainsi donc, au XVI^e siècle, le provençal a perdu le prestige de la poésie courtoise et n'a plus été appuyée par la classe politique. Ce n'est qu'en 1481, suite à la mort de René 1^{er} le Bon (1480), que la Provence est annexée à la France et rattachée à la Couronne par Louis XI. En 1502, la création d'un Parlement à Aix-en-Provence aide également à la propagation du français. À partir de 1539, le roi de France, François 1^{er}, signe l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui impose l'usage du français dans tous les actes officiels de justice. Par la promulgation de l'édit, il n'a pas conféré à sa langue une fonction administrative, mais l'a confirmée.

En ce qui concerne plus précisément l'implantation du français à Marseille, Brun conclut (1923 : 87) qu'elle

n'est pas antérieure à 1540 : il était sans doute connu des gens de robe et dans l'administration communale, puisque l'ordre de François 1^{er} y fut rapidement obéi. Mais la population l'ignorait, et ne se mit à l'apprendre que lorsqu'il devint la langue des affaires publiques, des procès et des contrats. Les notaires furent donc les éducateurs forcés d'un public, sinon réfractaire, du moins pris de court, et cette éducation fut lente puisqu'au passage de Charles IX en 1563, on dut recourir à un Lyonnais pour complimenter le souverain en vers français. C'est vers 1570 que le français a dû cesser d'être l'apanage des robins, et qu'il se répand davantage dans la vie courante de la cité. Alors le provençal disparaît comme langue écrite. [...] Et tandis que les autres villes du Midi, francisées dès 1500-1520, participèrent de toutes leurs forces vives au développement de la Renaissance française, Marseille est à l'écart de ce mouvement : à peine peut-on citer comme un homme de culture française, cet instituteur marseillais, Honorat Rambaud...

Le français s'était donc introduit dans plusieurs sphères de la vie en Provence (judiciaire et administrative) depuis 1481 où il n'était vraiment devenu obligatoire qu'à la suite de l'ordonnance Villers-Cotterêts en 1539. Lorsque Jean de Tournes a imprimé la *Declaration des abus* de Rambaud, le

français avait donc déjà acquis une certaine place, bien qu' « on ne parl[ait] François que par accident » (Milleran (1692), cité par Hermans & Van Hoecke : 152). En effet, l'utilisation du français se limitait aux milieux aisés et lettrés alors que le provençal constituait la seule langue connue et parlée de la majorité des provençaux. « La fonction sociale distinctive [a été] par conséquent occupée par le français, dont la connaissance [était] la marque d'appartenance aux classes supérieures de la société provençale, alors que le fait de l'ignorer, et de ne parler que provençal, marqu[ait] l'appartenance aux couches populaires » (Blanchet 1992 : 60).

2.2 Contexte socio-linguistique

2.2.1 Du système quasi-phonologique du latin et de l'ancien français au système morphophonologique du moyen français

2.2.1.1 Système du latin

Héritier du système graphique latin, l'ancien français s'est doté d'une écriture de type phonologique qui continuait le principe alphabétique de ce premier, tout imparfait qu'il [le système graphique] fût (Van Hoecke 1979 : 48). En effet, le code graphique du latin était phonologique puisque la fonction distinctive des graphèmes demeurait relativement directe : ces derniers « représent[ai]ent les phonèmes de la chaîne parlée et ne différenci[ai]ent les unités distinctives, [les morphèmes], que par le biais de ceux-ci » (Van Hoecke, p. 46). Autrement dit, la reconnaissance des morphèmes passait par les sons évoqués par la lecture, sans apport de l'image globale laissée par la suite des graphèmes les représentant. La bi-univocité entre les phonèmes et les graphèmes, le *one-to-one principle* (Pulgram 1951 : 19), était donc conservé. Pour ce, une écriture alphabétique devait d'une part avoir un alphabet représentatif du nombre de phonèmes mais, en outre, chacun des graphèmes ne devait représenter qu'un seul phonème. En somme, le latin suivait ce principe assez bien, mais on y retrouvait tout de même quelques lacunes. Entre autres, on ne retrouvait pas de distinction entre les voyelles brèves et les voyelles longues : le même symbole était employé (/i, i:/ et /u, u:/ étaient également écrits <i> et <u> par exemple). On en fit de même pour représenter les semi-voyelles et les voyelles correspondantes (/i, i:, j/ notés <ï> et /u, u:, w/ notés <u>). L'ambiguïté

touchait non seulement les voyelles, mais encore certaines consonnes : une même lettre pouvait noter une suite de plusieurs phonèmes (p. ex. <x> pour /k+s/) ou encore le même phonème pouvait être représenté par des lettres différentes (p. ex. <k>, <q> et <c> pour /k/). Bref, des 21 signes graphiques latins (A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, X), seulement onze étaient univoques (B, D, F, G, L, M, N, P, R, S, T).

2.2.1.2 Système de l'ancien français

En conservant le système du latin, le système d'écriture de l'ancien français a gardé les vices de son ancêtre, tout en en acquérant de nouveaux. À la suite de changements survenus dans la langue, les copistes n'hésitèrent pas, en vertu du principe phonologique, à réajuster la graphie des mots pour les conformer à leur propre système tout en conservant l'alphabet latin et ce, malgré la disparition ou la création de certains phonèmes. Pour représenter les nouveaux phonèmes, les copistes ont d'une part attribué une ou plusieurs valeurs supplémentaires aux graphèmes et ont d'autre part combiné deux lettres. Ainsi, par exemple, le <e> reçoit, en plus des valeurs qu'il avait déjà en latin /e, e:/, les valeurs supplémentaires /ɛ, ε:, ə/, tandis que les nouveaux phonèmes, comme /ʃ/, sont notés par une combinaison de deux lettres, <c+h>. Malgré les évolutions en cours durant la période, on a préféré maintenir une graphie ancienne plutôt que de poursuivre le principe phonologique. « C'est cette tendance conservatrice qui fait qu'après la monophthongaison de /āi/ en /ɛ/ [...] on continue d'écrire par <ai>, de sorte que la voyelle /ɛ/ est désormais transcrite par <e> [...] et par <ai> » (Hermans 1985 : 23). Ainsi, suite à l'évolution du système phonologique, l'ancien français s'est éloigné de plus en plus du principe alphabétique en cédant la place à un plus grand nombre d'ambiguïtés que ne le faisait le latin.

2.2.1.3 Système du moyen français

Le système orthographique du moyen français a, quant à lui, non seulement hérité du système imparfait de l'ancien français, lui-même héritier du latin, mais s'est modifié à la suite de plusieurs changements phonologiques qui l'ont conduit à une modification intrinsèque. On est ainsi passé d'un système quasi-phonologique pour le latin et l'ancien français pour aboutir à un

système morphophonologique en moyen français. Ce changement progressif a été causé par des « dislocations » morphologiques provoquées par des changements phonologiques, qui aboutiront aux allomorphies présentes en français moderne (p. ex. l'amuïssement des consonnes finales devant une initiale consonantique, Van Hoecke 1979 : 60). Ainsi, pour maintenir l'unité morphologique au sein de la graphie, les scribes conservèrent la graphie ancienne. L'image physique laissée par la graphie, jumelée à la prononciation, a donné accès au sens véhiculé par le mot. Ainsi, par exemple, un morphème tel que *plus* /plys/ peut être prononcé [plys], [ply:] ou [plyz] selon l'initiale du mot qui le suit. L'application du principe morphophonologique ne portera dans un premier lieu que sur les variations allomorphiques nouvelles, puis assez rapidement sur les plus anciennes. Par exemple, la graphie de *grant* sera remplacée par celle de *grand* où la graphie de la consonne finale <t> a été remplacée pour <d>. *Grand*, suivant le même principe que pour *plus*, se réalisera donc phonétiquement de trois façons : [grāt], [grā] ou [grād].

2.2.2 Réforme orthographique

C'est en réaction à l'état du code graphique que le mouvement réformiste est né en France. La littérature grammaticale sur la langue française avait déjà fait ses débuts au XIV^e siècle, et l'arrivée de la grammaire française à proprement parler n'apparaîtra qu'au XVI^e siècle étant donné le rayonnement récent de la langue française de part et d'autres en Europe ; cette dernière étant devenue langue de la culture. Ainsi, l'expansion du français a provoqué inéluctablement l'émergence de sa grammaire. Les premiers textes ont été écrits à l'extérieur de la France et ont principalement été destinés aux étrangers pour leur faciliter l'apprentissage de cette langue (cf. Palsgrave (1530), Du Wes (1532)). D'autres ont été écrits pour et par les imprimeurs afin d'établir des conventions d'imprimerie (Tory (1529), Dolet (1540), cf. Citton et Wyss pour le mouvement orthotypographique (1989)). Puis, viendra le mouvement conservateur. Les grammaires latines et grecques serviront de modèle pour l'élaboration de la grammaire française puisque aucune n'avait été écrite auparavant. Les premières que l'on trouve étaient ainsi basées sur celle des langues classiques. Ce retour aux sources inspirera plusieurs grammairiens (p.ex. Sylvius (1531), R. Estienne (1549), Pasquier (1572), H. Estienne (1582) etc.) qu'on a appelés *conservateurs*. Ces derniers doivent leur

nom au fait que leurs écrits, et donc l'orthographe, étaient basés sur l'étymologie, mettant en évidence la filiation du français au latin et permettant de ce fait de donner au français des lettres de noblesse. Ainsi, les conservateurs gardèrent les lettres étymologiques inutiles traditionnelles, mais en ont aussi ajoutées d'autres (p.ex. *debte* 'dette' < DEBITA). Les grammairiens ont pris le latin comme modèle pour déterminer l'orthographe sans grand égard pour la prononciation.

Soucieux de donner au français une orthographe la plus près possible de la prononciation, Meigret est le premier à élaborer une nouvelle orthographe qui alimentera une série de réflexions sur l'écriture. La langue finira par incorporer, parfois longtemps plus tard, un petit nombre des propositions avancées par le mouvement des *réformateurs* qui voit jour à cette époque (Meigret (1542), Peletier (1549), Ramus (1562, 1572)), mais ne retiendra rien de la réforme radicale de Rambaud qui abandonnait à la fois l'alphabet latin et le principe alphabétique lui-même dans sa graphie réformée.

2.3 Honorat Rambaud (1578)

Le système élaboré par Rambaud est, comme nous venons de dire, le plus extrémiste de tout le mouvement réformateur. Il s'est donné pour mandat de suivre à la lettre le principe « phonétique » qui veut que la graphie soit un miroir fidèle de la prononciation ce qui l'amènera non seulement à abandonner les correctifs des autres réformateurs (diacritiques sur les lettres latines, comme la cédille du ç, ou digraphes, comme *ch* pour le son [ʃ]), mais l'alphabet latin en entier qui est, selon lui, la source de tous les maux (p. 18) et le principe orthographique lui-même, puisque son système graphique est techniquement un abugida et non un alphabet. Son système est unique et son application, rigoureuse et c'est ce qui le rend si particulier.

2.3.1 L'homme

Peu de renseignements sur la vie d'Honorat Rambaud nous ont été transmis. Hermans (1985) en a retracé l'essentiel. Rambaud serait né dans le premier quart du 16^e siècle à Esparron-des-Pallières, dans le canton de Barjols, à une cinquantaine de kilomètres de Marseille. Il est maître d'école et la ville où il a exercé ses six premières années d'enseignement demeure inconnue. Nous savons cependant qu'il a commencé à enseigner en 1540, tout juste avant la promulgation de l'édit de Villers-Cotterêts (1539). Il poursuit sa carrière à Marseille en 1546. Il vivra la majeure partie de sa vie dans cette ville. Il donnait son enseignement dans sa maison, « laquelle n'auoit pas la cinquième partie des commodités requises à une eschole » et où il a été lui-même « trop mal pourueu des choses requises & tresnecessaires à bien enseigner enfans » (Rambaud, p. 3). Rambaud a commencé à rédiger son petit traité de réforme orthographique après une dizaine d'années d'enseignement, vers 1550, soit 28 ans avant la publication de ce dernier en 1578. La *Declaration* est à notre connaissance le seul ouvrage que Rambaud ait écrit, probablement à cause des frais encourus pour l'édition : « [s]a poureté [l]e cōtraint d'abreger » (p. 332). La date de sa mort est inconnue. Hermans estime qu'elle ne serait pas antérieure à 1585 puisqu'à cette date, Du Verdier parle de lui au présent (p. 5).

2.3.2 Sa langue maternelle

Rambaud était certainement bilingue. Le provençal constituait sa langue maternelle et le français, sa langue seconde. Comme nous l'avons vu précédemment (§ 2.1), la langue parlée par les habitants de la région d'origine de Rambaud était le provençal. La langue française s'y est implantée progressivement à partir de la fin du xv^e siècle, en passant d'abord par la voie administrative (cf. § 2.1). Son implantation parmi la population marseillaise est probablement postérieure à 1540 (Brun, 1923 : 157). Il semble cependant que Rambaud l'ait apprise assez tôt et ce, suffisamment pour qu'il constate que « l'alphabet est si gasté, depraué, & corrompu » (p. 24) et qu'il décide d'offrir un traité qui tenterait de remédier à sa corruption (cf. § 2.4.2). Nous ne savons cependant où, quand et comment l'apprentissage s'est effectué. Il a pu

l'acquérir dans d'autres villes du Midi où son implantation est plus ancienne qu'à Marseille ou peut-être même plus au nord. Il semble d'ailleurs que le besoin d'enseigner cette langue aux enfants à l'école s'est fait sentir rapidement puisque le maître d'école écrit en 1567 sa *Declaration* en français et désire l'utiliser à des fins d'enseignement.

2.4 Son œuvre

La Declaration des abus que lon commet en escrivant, et le moyen de les euter, & représenter nayument les paroles :ce que iamais hoimme n'a fait est le seul ouvrage connu de Rambaud jusqu'à ce jour. Il a obtenu trois permissions d'imprimer : la première par la ville de Montpellier, le 6 septembre 1567, la seconde par celle de Toulouse, le 27 septembre de la même année et, finalement, par Lyon, le 3 août 1568. Le 18 mai 1577, il reçoit le privilège du roi. Celui-ci donne à l'éditeur ou l'auteur le monopole sur l'ouvrage, interdisant de ce fait à quiconque d'imprimer ou de vendre le livre sous peine d'amende ou de confiscation, alors que la permission limite le droit d'auteur à l'ouvrage. Il est à noter que le privilège et la permission d'imprimer ont été accordés à Rambaud et non à l'éditeur. Hermans (1985 : 8) explique cela par le fait que le réformateur a été impliqué financièrement dans l'édition.

La Declaration des abus a été imprimée à Lyon en 1578 par Jean II de Tournes, un des plus habiles imprimeurs de l'époque (Catach, 1968) qui a d'ailleurs imprimé certains des ouvrages de Peletier, Joubert et Marot. Les caractères particuliers qu'a requis le traité de Rambaud (voir annexe 1) font dire à Catach que Robert Granjon a gravé les nouveaux poinçons. Selon Hermans, rien ne s'oppose à cette idée (p. 10).

2.4.1 Description de l'ouvrage

2.4.1.1 Description matérielle

La Declaration contient 352 pages dont une quinzaine, les pages 314 à 331, sont consacrées à un cahier de lecture, permettant aux apprenants d'acquérir le système prôné par le réformateur. L'ouvrage se présente comme une édition « bi-graphe », c'est-à-dire avec un texte en orthographe conventionnelle et vis-à-vis — au recto de la page suivante — sa transcription en graphie réformée,

chacune des lignes ayant le même contenu, à quelques exceptions près (voir l'annexe 1).

2.4.1.2 Langue de l'ouvrage

La partie en orthographe réformée, les pages impaires, laisse entrevoir une prononciation régionale du français reflétant les habitudes articulatoires du substrat dialectal, en l'occurrence, le provençal. Tout comme le français parlé à Toulouse où « [il] est avant tout une langue importée gardant l'empreinte de substrats indigènes » (Séguy, 1978 : 9), le français que décrit Rambaud comporte certains traits de prononciation caractéristiques des français méridionaux, plus particulièrement de Marseille. Rappelons l'absence d'opposition de durée (cf. Morin & Dagenais, 1988) et l'absence de *chva*, remplacé par différentes voyelles : en position prétonique, par les voyelles antérieures écartées [e] ou [ɛ], comme dans les mots *venir* et *soulagement* que nous translittérons <ve·nîr> et <sv·la·ʒɛ·mént> et, en position posttonique, par une voyelle centrale relativement basse [ɐ] (cf. § 3.6n5). Notons aussi l'absence des voyelles moyennes antérieures arrondies [ø] ou [œ] que Rambaud rend par la voyelle haute [y] de la même série, comme pour le pronom *eux* que nous translittérons² <uɔ>. Ce trait a déjà été observé dans certaines régions du Sud de la France, mais ne l'est plus aujourd'hui, comme le notent Brun (1931 : 34) à Marseille et Séguy (1978 : 25) à Toulouse. Nous verrons que le traitement des voyelles toniques moyennes antérieures /e ɛ/ présente aussi des interférences avec le provençal (cf. § 6).

2.4.2 Système graphique

Le système graphique proposé par Rambaud dans sa *Déclaration des abus* est principalement basé sur deux principes fondamentaux. Le premier concerne la priorité de la langue parlée sur la langue écrite qui n'est que le reflet de la première « [p]uis que écrire n'est autre chose que doubler ou copier les paroles ou pensees, l'écriture n'est autre chose qu'un double ou coppie d'icelles. En laquelle coppie doit estre tout ce qui est en l'original, & rien plus » (p. 100–102). Le principe « phonétique » qui assure la correspondance bi-univoque entre les sons de la langue et la graphie constitue le second principe,

² Le système de translittération que nous utilisons est présenté dans la section § 2.4.2.1.

c'est-à-dire qu'un son ne peut être représenté que par une lettre et celle-ci, que par le même son. Ces derniers amèneront le maître d'école à réformer l'alphabet étant donné « la depraution du dit alphabet [qui] est cause de beaucoup de maux & que la reparation d'iceluy peut estre cause de plusieurs biens » (p. 18). Son système orthographique est ainsi un programme de transcription phonétique dans lequel des signes spécifiques sont prévus pour noter des sons particuliers à travers diverses langues, comme les affriquées palatales [tʃ] et [dʒ] provençales, différentes des [ʃ] et [ʒ] français, ou même des sons dont l'usage appartient à d'autres niveaux de langue.

2.4.2.1 Représentation des segments

Nous présentons ci-dessous les correspondances entre la notation graphique de Rambaud des lettres-voyelles et des lettres-consonnes et la translittération que nous en faisons.

La volonté de Rambaud de conformer l'orthographe à la prononciation en usage l'amènera à créer de nouvelles graphies. Des 18 lettres contenues dans le système orthographique traditionnel (Rambaud, p. 118), il en ajoute donc 34 pour représenter convenablement les sons de la langue dont certains étaient normalement notés par un digraphe. Et, des 52 signes qui composent son système, nous pouvons compter 31 nouvelles lettres-consonnes et 3 nouvelles lettres-voyelles :

pvis que pour bien & nayusement representer les paroles, faut auoir cinquante deux lettres, & que n'en auons que dixhuict, il en faut adiouster trentequatre, sçavoir trois voyelles, & trentevne consonantes [...] Treize consonantes qu'auons, & trentevne qu'en adioustons, font quarante quatre (p. 126).

Voici ci-dessous le tableau présentant l'ensemble des consonnes simples de son système consonantique de même que la translittération que nous donnons de ces dernières :

Rd	Translit.	Rd	Translit.	Rd	Translit.	Rd	Translit.	Rd	Translit.
ᑭ	p	ᑭ	t					ᑭ	k
ᑭ	ᑭ								
ᑭ	b	ᑭ	d					ᑭ	g
ᑭ	m	ᑭ	n			ᑭ	ᑭ	ᑭ	ᑭ
		ᑭ	N						
ᑭ	f	ᑭ	s	ᑭ	ᑭ	ᑭ	ᑭ	ᑭ	h
		ᑭ	σ						
ᑭ	v	ᑭ	z	ᑭ	ᑭ	ᑭ	ᑭ		
				ᑭ	j				
ᑭ	l	ᑭ	ᑭ			ᑭ	ᑭ		
ᑭ	r	ᑭ	r						

Tableau 1. Consonnes simples

En faisant le compte, le tableau ci-haut ne présente seulement que 28 des 44 « consonnes » indiquées par Rambaud. S'il en manque, c'est que le réformateur indique par une lettre composée, mais qu'il interprète comme une lettre unique, des attaques complexes formées d'une obstruante (excluant les affriquées, *s* et *z*) et d'une liquide (*l* ou *r*) qu'il identifie en continuant la queue de la consonne en courbe vers la gauche pour *l* et en cercle pour *r*. Nous translittérons, pour notre part, les deux liquides en les mettant en exposant. Le tableau qui suit présente sa graphie pour les attaques complexes et la translittération que nous en faisons :

Rambaud	Translit.	Rambaud	Translit.	Rambaud	Translit.
Ɔ	p ^l	Ɔ	t	Ɔ	k ^l
Ɔ	p ^r	Ɔ	t ^r	Ɔ	k ^r
Ɔ	b ^l	Ɔ	d	Ɔ	g ^l
Ɔ	b ^r	Ɔ	d ^r	Ɔ	g ^r
Ɔ	f ^l				
Ɔ	f ^r				
Ɔ	v ^l				
Ɔ	v ^r				

Tableau 2. Attaques complexes

En ce qui concerne les voyelles, comme nous l'avons mentionné plus haut, Rambaud ajoute aux 5 voyelles déjà présentes dans le système traditionnel, 3 nouvelles lettres-voyelles. Ces lettres supplémentaires lui permettront de distinguer tous les sons que représentait la lettre *e* dans la graphie traditionnelle, à savoir *é/e* fermé, *é/e* ouvert et *e* « muet » et de donner au son [u] une graphie unique (rendue par le digraphe *ou* dans la graphie ordinaire). Voici le tableau présentant les lettres-voyelles, de même que la translittération que nous donnons de ces dernières :

Rambaud	Translittération	Rambaud	Translittération
ɹ	i	ʏ	u
ɘ	e	ɔ	ɣ
e	ε	o	o
ʋ	a	ɹ	e

Tableau 3. Voyelles

2.4.2.2 Signes diacritiques

Rambaud fait usage de plusieurs signes diacritiques dans sa *Declaration* dont chacun joue un rôle bien spécifique et unique dans son système. Nous les retrouvons dans le tableau présenté plus bas tels qu'il les a conçus de même que la translittération que nous en avons faite. À partir de ce tableau, nous pouvons voir que, comparativement aux signes que l'on retrouve dans l'orthographe traditionnelle, l'accent grave et l'apostrophe n'ont pas été conservés. Les autres signes l'ont été (le point d'interrogation n'est pas utilisé dans son texte, mais il apparaît dans la description de son système), sans toutefois nécessairement retenir la fonction qu'ils avaient à cette époque. Ainsi, nous retrouvons les signes (· ´ !) dont l'emploi diffère de l'usage

traditionnel. Le point < · > indique généralement la coupure syllabique mais apparaît aussi entre des éléments vocaliques contigus d'une diphtongue. Celui-ci est essentiel dans son système de transcription (Van den Eynde & Hermans, p. 488). Le point < ! > marque la fin des phrases. L'accent aigu < ´ > note l'accent tonique et est placé sur la voyelle concernée (cf. § 2.4.4.6). Rambaud a créé un nouveau signe < ˆ > qui est aussi employé à des fins d'accentuation. Son emploi est cependant limité aux diphtongues et aux triphthongues accentuées. La virgule < , > et les deux-points < : > ont conservé leurs fonctions traditionnelles.

Graphie Rd = Translittération	Fonction	Exemples
·	accent tonique	an·fanɔ (<i>enfants</i>)
ˆ	accent tonique utilisé pour les diphtongues	aˆi·de (<i>aide</i>)
·	séparateur syllabique	an·fanɔ (<i>enfants</i>)
,	virgule	-
!	point final	-
:	deux-points	-

Tableau 4. Signes diacritiques

2.4.3 Structure syllabique

Le système orthographique de Rambaud est un abugida (cf. Daniels 1996 : 4) qui est semblable à l'écriture indienne *nagari* et à l'abugida éthiopien. Les lettres-consonnes, que l'on pourrait plus justement décrire comme des lettres-syllabes, notent des syllabes ouvertes pouvant être constituées de toutes les attaques de syllabes de la langue et d'une voyelle spécifique comme noyau, dite voyelle inhérente. Une lettre-voyelle suivant une lettre-syllabe note une syllabe ouverte où l'on a substitué la voyelle correspondante à la voyelle inhérente. Une lettre-syllabe qui n'est pas séparée d'une lettre-syllabe précédente par un point diviseur s'interprète comme une consonne simple en coda appartenant à la même syllabe que la lettre-syllabe précédente :

le premier desquels signes est tellement incorporé avec les consonnes, qu'est impossible le separer d'icelles [...] et pource que en nommant les masles auons ladite premiere femelle <e>, en bouche, ne la faut iamais marier avec les masles (pp. 274-6).

Dans notre système de translittération, la voyelle inhérente est notée <e> avec un point souscrit pour la distinguer de la lettre-voyelle <e>, qui n'apparaît qu'en début de mot (ou possiblement après un point séparateur — une configuration qui n'est cependant pas attestée dans le corpus).

L'attaque d'une syllabe peut être simple, c'est-à-dire composée d'une simple consonne, ou complexe, c'est-à-dire, dans notre corpus, composée d'une consonne suivie d'une liquide. Les attaques complexes sont notées à l'aide d'une lettre-syllabe composée toute spéciale conçue par le réformateur sans laquelle il serait impossible de déterminer si la liquide est dans l'attaque ou la coda. Dans notre système de translittération, les lettres-syllabes composées sont représentées par la consonne initiale suivie, en exposant, de la liquide [r] ou [l] (cf. § 2.4.2.1).

Un point, que nous appellerons « point séparateur », sépare chacune des syllabes, par exemple <an·fāno>, et les éléments vocaliques de diphtongues et triphongues, par exemple <a·î·d̄v> (cf. § 2.4.4.2).

Il est à noter que certaines lettres-consonnes peuvent aussi bien se retrouver en attaque qu'en coda, alors que d'autres se trouvent seulement en attaque : <b, m, v, n, s, z, r, j, g, f, ʒ, η, h> ou, inversement, seulement en coda : <N, σ>.

2.4.4 Système vocalique

Dans l'ensemble, nous adopterons l'analyse du système vocalique proposée par Hermans (1985 : 32-78), sauf en ce qui concerne la voyelle centrale [ə] et la présence de voyelles nasales.

2.4.4.1 Monophongues

La plupart des analyses s'accordent sur l'interprétation phonétique des lettres-voyelles de Rambaud, sauf en ce qui concerne les voyelles moyennes antérieures (cf. § 3, § 4) et la voyelle posttonique <v> (§ 3n5).

Le traité de Rambaud nous permet de noter deux particularités qui sont caractéristiques des parlers méridionaux. Notons premièrement l'absence des voyelles moyennes antérieures arrondies [ø] ou [œ] que Rambaud rend par la voyelle haute [y], notée <u>, de la même série, comme pour le pronom *eux* que nous translittérons <uσ>. Notons également l'absence de la voyelle centrale [ə] remplacée par les voyelles antérieures écartées [e] <ę>/<e> ou [ɛ] <ɛ> en position prétonique, qui apparaît dans les mots comme *venir* et *soulagement* que nous translittérons <vę-nír> et <sʁ-la-3ɛ-mént>, et rendue par une voyelle centrale relativement basse [ɐ], voisine de [a] et [ɔ] ouvert, en position posttonique, et que nous translittérons <ɐ>. La voyelle posttonique peut être rendue par [ɛ] dans certaines formes verbales telles que *-ent* notée <-ɛnt>, la deuxième personne du pluriel du verbe *faire*, *faites* <fé-tɛσ> (1 occ.), et du verbe *être*, *êtes* <é-tɛσ> (2 occ.). Par contre, la première personne du pluriel du verbe *être* est rendue par la voyelle fermée [e] : *sommes* <sʁ-meσ> (29 occ.).

En ce qui concerne les autres voyelles, il n'y a aucune différence notable avec l'inventaire vocalique de la norme parisienne de l'époque. Les voyelles antérieures écartées sont [i, e, ɛ, a], la voyelle antérieure arrondie [y], les voyelles arrières [u, ɔ]. Notons toutefois que Rambaud ne connaît pas d'opposition de longueur (cf. § 2.4.4.5) ni de voyelles pleinement nasalisées (cf. § 2.4.4.4). Et, comme nous venons de le voir, la voyelle centrale [ə] et les voyelles moyennes antérieures arrondies [ø] et [œ] sont absentes de son système.

Voici donc le système vocalique que nous pouvons reconstruire :

i	y	u
e		
ɛ		ɔ
	ɐ	
a		

2.4.4.2 Diphtongues

Le système de notation de Rambaud ne permet pas de distinguer les diphtongues et les triphthongues des suites de deux ou trois voyelles, sauf sous l'accent, où le choix du signe < ^ > ou < · > entre deux lettres-voyelles les oppose (cf. § 2.4.2.2). On peut ainsi identifier les diphtongues suivantes : <î·ε, î·u, u·î, o·ε, o·î, î·ʀ, a·ʀ, a·î, ε·î, e·a> ainsi que la triphthongue <ε·a·ʀ>.

2.4.4.3 Semi-voyelles

Le système de Rambaud ne connaît qu'une seule semi-voyelle qu'il classe parmi les consonnes, à savoir le yod [j] (par ex. *gayeté* <ga·jε·te>). On notera que l'auteur accorde une graphie différente au son [j] non vocalique en fin de syllabe dans une diphtongue, comme dans *vray* <v·a·î> et en attaque, comme *gayeté* ou dans *vraye* <v·a·yε>.

2.4.4.4 Voyelles nasales

L'un des traits non méridionaux que certains chercheurs ont cru observer dans la langue de Rambaud est celui de la nasalisation complète des voyelles non suivies d'une consonne nasale en coda (Bousquet 1981, Clerico 1999, Hermans 1985 et Van Hoecke 1994, 1998). Plus récemment cependant, Morin (2002ab, à paraître) a montré que l'usage décrit par Rambaud ne différait pas de celui de l'occitan moderne (et certainement aussi de l'ancien occitan) qui connaît les suites *Voyelle + Coda nasale*.

Rambaud a isolé trois consonnes, <h, σ, N>, qu'il appelle « neutres » (p. 306), et qu'il décrit à l'aide d'onomatopées. Ainsi, <h> « se doit nommer en aspirant, sans crier ny parler [...] veut que l'homme aspire à la façon d'un chien qui a couru [...] [ou] comme soufflets » (p. 120, 170), alors que pour <σ> « l'homme siffle à la façon d'un serpent » (p. 122, 170) et que pour <N>, il « résonn[e] comme fait vn tonneau vuide apres qu'on l'a frappé, ou vne cloche ou bassin, ou vne mouche à miel » (p. 122, 170). Il est important de préciser que Rambaud décrit ces trois signes comme des consonnes. Leur description est donnée tout de suite après celle des consonnes *non neutres*. Ce détail revêt une importance particulière quand on cherche à comprendre la valeur phonique du symbole <N>. En effet, bien qu'on ait pu proposer antérieurement d'analyser le symbole <N> comme un signe de la nasalisation, Morin

argumente pour dire que la graphie <N> note une consonne nasale qui est vélaire [ŋ] à la pause et sinon, homorgane à la consonne suivante. C'est parce que Rambaud considère <N> comme une consonne et qu'il emploie ces illustrations sonores que l'on peut conclure que ce signe ne sert pas à noter la nasalisation d'une voyelle, comme plusieurs l'ont cru (Brunot, Bousquet, Clérico, Hermans, Van Hoecke et Van den Eynde), mais plutôt une résonance nasale (consonne) dont le lieu d'articulation s'assimile à la consonne qui suit. C'est sur la description que Rambaud en fait, de même que sur le témoignage de Michel Tronc (poète provençal de l'époque) que Morin base son argumentation. Ainsi, puisque <N> représente un segment consonantique s'assimilant à la consonne qui suit, la voyelle qui le précède est plus ou moins nasalisée. Nous pouvons donc affirmer que le système phonologique de Rambaud ne contient pas de voyelles nasales.

2.4.4.5 Longueur vocalique

Rambaud ne fait pas la distinction entre voyelles longues et voyelles brèves. La variation dialectale relativement à la durée des voyelles a été discutée, dès le XVI^e siècle, par de nombreux grammairiens (cf. Morin & Dagenais 1988). Alors qu'elle est allophonique dans certains dialectes, en particulier la plupart des dialectes occitans et en picard, elle est distinctive pour d'autres, par exemple en bourguignon. Le provençal, un dialecte occitan, semble n'avoir jamais connu d'opposition de durée (Brun 1931 : 30, cf. aussi Séguy 1978 : 34). Ceci expliquerait pourquoi, le français régional de Marseille ne connaît pas non plus cette opposition. Le maître d'école n'en parle tout simplement pas et ne prévoit aucune marque à cet effet.

2.4.4.6 Accent tonique

Un des principaux éléments qui ressort du traité de Rambaud est la présence constante d'une marque notant l'accent tonique des syllabes concernées. Comme nous l'avons signalé précédemment (§ 2.4.2.2), celui-ci est généralement indiqué par l'accent aigu sur la lettre-voyelle d'une monophthongue ou par l'accent circonflexe au dessus du point séparant les deux dernières lettres-voyelles d'une diphtongue ou d'une triphthongue (*eau*). Le réformateur ne note pas d'accent sur les monosyllabes, probablement parce

qu'il juge qu'il n'est pas pertinent dans cette position. Le maître d'école ne semble pas voir de distinction entre les monosyllabes clitiques (atones) et les monosyllabes non clitiques (tonique) ; inversement il note des accents à l'intérieur de dissyllabes qui sont clitiques atones dans la langue moderne, comme par exemple la forme *ceste* dans la phrase « Je ne pourrais pas si bien parler de ceste matiere » (cf. Van den Eynde & Hermans 1988 : 477).

Le système d'accentuation de Rambaud est celui qu'on postule pour le français de cette époque où l'accent porte sur la dernière syllabe, sauf si cette dernière contient un chva [ə], où il se place alors sur la pénultième. Si l'accent dans le système rambaldien est prévisible, conformément au modèle français, il ne l'est pas en provençal de cette époque et ne l'est toujours pas en provençal moderne (Blanchet 1993 : 104, Brun 1931 : 28). Rambaud est ainsi sensible à cette différence des deux systèmes :

notez que les mots qui ont, ou qui peuvent auoir deux accents, ont deux significations [...] que quand change de signification est necessaire que l'accent change de place, moyennant lequel changement ie commande aux lecteurs de changer de prononciation, c'est à dire, d'eslevuer & tenir longuement en la bouche la syllabe sus laquelle ils voyent l'accent (p. 332-4).

Ces propos nous éclairent également sur la réalisation phonétique de l'accent qui est clairement ici un accent d'intensité puisque la syllabe doit être tenue plus longuement et que la durée est une des manifestations perceptibles de l'accent d'intensité.

2.4.5 Système consonantique

Le système consonantique de Rambaud est relativement voisin de celui du français moderne qui lui-même n'est pas différent de celui de la norme parisienne de l'époque.

Notons toutefois qu'il a conservé le [h] aspiré, noté <h>, probablement dû à l'influence de la graphie sur la prononciation puisqu'il l'indique partout où on a un <h> graphique dans la *Declaration*, que celui-ci ait été aspiré ou non dans la norme parisienne (p. ex. : *homme* <hó-mè>; *hebreux* <hè-bf-uò>). Il semble d'ailleurs que le maître d'école le prononçait réellement puisqu'il en fait une description articulatoire explicite, à l'aide d'une onomatopée, qui correspond au son [h] : « se doit nommer en aspirant, sans crier ny parler [...]

veut que l'homme aspire à la façon d'un chien qui a couru [...] [ou] comme soufflets » (p. 120, 170).

Aussi, Rambaud fait une distinction entre deux types de *r* : l'un correspond à un <r> fort et l'autre, à un <r> faible, distinction présente à l'époque et particulièrement perçue à l'intervocalique (Morin, à paraître). En effet, ces deux *r* ne s'opposent qu'à l'intervocalique : *terre* té·rè ~ *mère* mé·rè où le premier, <r>, note un -rr- double et le second, <r>, un -r- simple. L'opposition a été neutralisée dans les autres contextes : le *r* fort à l'initiale et le *r* faible en coda. Il est à noter que pour les attaques complexes, il n'est pas possible de savoir si la liquide était forte ou faible.

Voici donc le système consonantique que nous pouvons reconstruire :

p	t		k	
b	d		g	
f	s	ʃ		h
v	z	ʒ		
m	n		ɲ ɳ	
	l			ʎ
	ʀ, r			

2.4.5.1 Sandhis

Rambaud n'a pas examiné le problème que posent les sandhis et plus généralement la variation lexicale pour tous les systèmes orthographiques qui se fondent sur la prononciation. Il n'a considéré que ceux de la graphie traditionnelle, que l'on connaît sous le nom d'éllision, en particulier l'éllision des articles (p. ex. *l'aide* <la·i·dè>), de la préposition *de* (p. ex. *d'écriture* <dè·kʀi·rè>) et des pronoms (p. ex. *m'a semblé* <m'a san·bé>).

Tout comme pour l'accent tonique (§ 2.4.4.6), le traitement de Rambaud pour les sandhis montre clairement que son système orthographique respecte le principe d'invariance idéographique du mot auquel adhèrent, souvent implicitement, de nombreux réformateurs de l'orthographe du français (cf. Morin 1999 ; 89).

3.1 Introduction

C'est visiblement l'extravagance du projet de Rambaud qu'ont remarquée ses contemporains et les historiens de la langue française. Son travail mérite cependant un examen plus sérieux, ce qu'ont entrepris certains chercheurs depuis deux décennies. Ce chapitre a pour intention d'examiner l'image que ces différents auteurs ont donnée de la langue de Rambaud, en nous limitant, cependant, à leur interprétation des voyelles toniques moyennes antérieures /e ε/ et du chva, toutes trois notées *e*, parfois *é* ou *ai*, dans la graphie ordinaire de son époque.

3.2 Bousquet (1981)

Un des premiers linguistes à avoir examiné le travail de Rambaud, Brunot, ne reconnaît de positif chez lui que la pensée qui a dicté sa *Declaration*, le signe <N> qui aurait indiqué la nasalisation des voyelles et l'utilisation uniforme de signes pour noter les consonnes. Pour le reste, il considère l'ouvrage comme une redite, un lieu commun, qu'il trouve mal dit.

En montrant le sérieux du système orthographique de Rambaud, Bousquet est le premier à réagir contre cette impression de futilité qu'on lui avait attribuée. Au même titre que les autres réformateurs de l'orthographe mieux reconnus, Rambaud a mis au point un système graphique cohérent qu'il a appliqué avec un haut degré de constance. Cependant, contrairement à ces derniers qui défendaient leur projet au nom de principes généraux sur la correspondance entre la graphie et la prononciation, ce sont pour des raisons essentiellement didactiques que Rambaud a entrepris sa réforme alphabétique, qu'il entrevoyait d'ailleurs comme une véritable mission religieuse.

Dans son examen de la *Declaration* du réformateur, Bousquet s'est malheureusement contenté de survoler le projet en rappelant seulement les lignes directrices, sans l'analyser en profondeur et en adoptant des solutions

sans les justifier. C'est ainsi qu'il a attribué le timbre [e], [ɛ] et [ə] aux graphies que nous translittérons <ε>, <e> et <v> respectivement, comme le feront plus tard encore Señalada Garcia (1998) (cf. §3.5) et Clerico (1999) (cf. §3.6), une analyse cependant contestée par Hermans (1985) (cf. §3.3). Il spécifie néanmoins que « it is best to leave one's mind completely open and make no mental auditory comparisons with modern pronunciation » (p.555), ce qui indique bien qu'il n'avait pas d'arguments impératifs pour cette interprétation. Notons aussi, en passant, que dans le tableau où il compare les solutions graphiques des divers réformateurs du XVI^e siècle (p.564), Bousquet écrit "(Ø)" — apparemment pour indiquer la voyelle inhérente du système de Rambaud — comme une variante possible des lettres que nous translittérons <e> et <v>. Ceci est une incohérence, puisque dans le système graphique de Rambaud (1578 : 182), comme dans tous les abugidas (cf. § 2.4.3, pour la définition de ce terme), la voyelle inhérente ne saurait avoir qu'une seule valeur phonétique.

3.3 Hermans (1985)

Hermans, par contre, a procédé à une étude très approfondie qui décrit en détail le système présenté dans le traité de Rambaud, et qui montre qu'il constitue une source fiable pour la connaissance du français du XVI^e siècle. Elle a évalué son témoignage en examinant la problématique spécifique de la distinction des voyelles /e ɛ ə/ et de leur distribution lexicale, et a montré, contrairement à Bousquet (1981), que les graphies <ε> et <e> ne représentaient pas les timbres [e] et [ɛ] respectivement, tel qu'on l'avait toujours admis, mais plutôt l'inverse, soit [ɛ] et [e]. À cet effet, elle a apporté des arguments³ philologiques et distributionnels. Ainsi, le maître d'école mentionne que la voyelle inhérente (que nous translittérons <e>) n'a pas la valeur qu'il attribue à la lettre *e* en fin des mots non clitiques (qu'il rend régulièrement par la lettre que nous translittérons <ε>) puisqu'il « faudroit nommer *be, de, pe, te* : & non pas *b, d, p, t* : & seroyent syllabes, & non lettres » (1578 : 182). Or, comme le rappelle Hermans (p.115), les témoignages des poètes occitans du moyen âge (Oréans 1888 :184) montrent que l'usage traditionnel provençal était d'épeler la plupart des lettres qui notaient des occlusives en latin avec une rime en [e]. Il est dès lors fort probable que

³ Pour une présentation détaillée de l'argumentation, voir Hermans (1985 : 114-117) et Señalada Garcia pour une contre-argumentation (1999 : 388-391 et § 3.4).

Rimbaud en a fait ainsi. Elle fait en outre bien ressortir les problèmes que soulève l'identification de la voyelle que les grammairiens du XVI^e siècle appellent le « *e* masculin », comme on le voit lorsque Rimbaud dénonce « l'abus que commettons touchant icelle seconde femelle *e*, nous fait abuser de l'accent acut, duquel nous servons pour marquer *e*, masculin » (1578 : 188) d'où l'on a conclu trop rapidement que la deuxième voyelle que nous translittérons <ε> et qui correspond au *e* masculin écrite *é* dans la graphie conventionnelle notait nécessairement un [e] fermé dans la langue de Rimbaud, comme dans celle des grammairiens du nord de la France. La chercheuse belge explique que Rimbaud a dû faire une équivalence entre le *é* français et le *e* latin. Les témoignages relevés par Oréans (1888 :3) et Dumarsais (1797 :171) l'incitent à conclure (p. 116) que le *e* latin était alors aussi prononcé [ɛ] dans le domaine d'oc, et que Rimbaud aurait alors pu avoir le même usage pour le son qu'il associait à la graphie *é* de l'écriture conventionnelle. Hermans observe de plus que le réformateur n'écrit pas différemment la voyelle notée par la graphie *ai*, anciennement réalisée par la diphtongue [aj], mais monophthonguée en [ɛ] depuis le 12^e siècle (Bourciez, 1971 : 59) : « quelle occasion auons nous de mettre ces deux icy, *a*, *i*, iointctes ensemble, en la place de ceste icy, *e* » (1578 : 196). Puisque Rimbaud note les mots contenant le digraphe traditionnel *ai* avec <ε>⁴, il devient alors évident que cette dernière est associée à /ɛ/ dans son système graphique. Il faut bien comprendre que cette argumentation de Hermans est valable parce que le français de Rimbaud connaît bien une distinction entre une voyelle [e] fermée et une voyelle [ɛ] ouverte (comme nous aurons l'occasion d'y revenir, cf. § 4.1), qui est maintenant neutralisée dans le français méridional. À cette argumentation, tirée directement des enseignements de la *Declaration* de Rimbaud, Hermans ajoute celle de la distribution lexicale des graphies <e> et <ε> pour identifier la valeur phonétique de ces voyelles. Comme nous venons de le rappeler, Rimbaud distingue systématiquement deux voyelles accentuées qui sont notées *e* ou *é* dans la graphie conventionnelle et qui ne peuvent être que [e] ou [ɛ] (comme nous le verrons plus tard). Ces voyelles en position accentuée correspondaient, en moyenne, à 75 % de la reconstitution diachronique, méthode prédisant pour le français la voyelle à laquelle on doit s'attendre dans un mot donné. Ainsi,

⁴ par exemple, *faict* noté <fet> (p.10-11), *maistre* noté <mɛ·fɛ> (p.12-13)

plus de deux tiers des formes employées dans la *Declaration des abus* peuvent être expliquées sans qu'il faille faire appel à des interférences dialectales, provençales, ou d'autres facteurs encore. Il est évident que les résultats sont nettement moins satisfaisants si on admet l'hypothèse inverse [la distribution correspondrait alors à environ 25% de la reconstitution diachronique]. L'examen de la distribution lexicale confirme donc l'interprétation [...] proposée pour les symboles <ε> et <e> (p.171).

La comparaison de ces résultats à ceux obtenus auprès de plusieurs grammairiens issus de régions d'oïl ou francoprovençales l'amènera à conclure que le témoignage de Rambaud, en tant que source d'informations sur la prononciation du français du XVI^e siècle, n'est certainement pas à rejeter. Pour identifier le timbre de la voyelle notée <e> par Rambaud, Hermans s'est fondée sur la description qu'il en donne et sa distribution dans les formes où elle apparaît. Rambaud la décrit comme une voyelle proche du [a] (<a>). Elle n'apparaît qu'en position posttonique où on reconstruit normalement une voyelle centrale [ə] dans les parlers d'oïl. Elle en conclut que <a> et <e> notent des voyelles centrales [a] et [ə], non arrondies et ouvertes qui ne se distinguent que par la tension articulatoire, le premier étant tendu et non le second. Bien que cette étude ait été la première étude sérieuse du témoignage de Rambaud, elle présente plusieurs faiblesses. En effet, Hermans a examiné la distribution des voyelles /e ε ə/ en la comparant à celle d'un état « reconstruit » de la norme du français du XVI^e siècle et au témoignage d'un grand nombre de grammairiens. Nous verrons que l'on obtient une meilleure image du français de Rambaud, si on le compare au provençal qui se parlait à Marseille à la même époque et en examinant chacune des voyelles en fonction du type étymologique dont elles sont issues.

3.4 Hermans et Van Hoecke (1989)

C'est avec Van Hoecke qu'Hermans reprendra, quatre ans plus tard, la thématique de la distribution lexicale des voyelles [e] et [ε], en limitant cependant la comparaison au témoignage d'un seul grammairien : Peletier. Les auteurs ont révisé la position adoptée par Hermans (1985) et soulignent, cette fois-ci, l'importance du substrat dialectal des deux réformateurs pour expliquer leurs divergences.

3.5 Señalada Garcia (1998)

Señalada Garcia s'est donné pour objectif de revisiter la thématique des voyelles moyennes antérieures et postérieures. Nous n'examinerons ici que sa contribution au débat sur les voyelles antérieures. L'auteur croit pouvoir dire qu'il existe une distinction phonologique entre les voyelles que nous avons translittérées <ε> et <e>, toutefois neutralisées dans de nombreux contextes. Il estime, cependant, qu'aucun des arguments avancés par Hermans n'est absolument probant et conclut qu'il n'y a aucun moyen de décider quel était leur timbre réel.

3.6 Clérico (1999)

Tout comme Señalada Garcia, Clérico n'accepte pas les conclusions présentées par Hermans (1985) sur les valeurs à accorder aux voyelles que nous avons translittérées <e> et <ε>. Contrairement à ce qu'avance la chercheuse belge, Clérico n'est pas certaine que le provençal connaisse une opposition phonologique entre les deux voyelles [e] et [ɛ].⁵

3.7 Conclusion

Les auteurs des études précédentes se sont surtout intéressés au témoignage de Rambaud sans vraiment chercher à évaluer les caractéristiques régionales spécifiques de sa langue. C'est l'objectif de ce mémoire que d'examiner la distribution des voyelles antérieures moyennes de Rambaud en fonction du substrat dialectal, en l'occurrence le provençal. Avant de présenter les résultats obtenus, il est maintenant temps d'exposer notre propre analyse du timbre des graphies <e>, <ε> et <ɐ> et les arguments qui l'appuient.

⁵ En ce qui a trait à la voyelle posttonique <ɐ> de Rambaud, Clérico fait remarquer, comme Morin (2000 : 207n28), que sa valeur phonétique n'était très certainement pas la même que la voyelle centrale [ə] des français parlés dans le nord de la France, comme la transcription de Hermans pourrait le laisser croire. En fait, la distinction phonétique que note Hermans entre les sons qu'elle transcrit [a] et [ə] dans la langue de Rambaud est probablement correcte (voir ce qui est dit plus haut) dans la mesure où elle interprète ce [ə], non comme la voyelle centrale de l'API, mais plutôt comme un son de même nature que [a], mais moins tendu. Ce qui est improbable, cependant, c'est que ce soit aussi la valeur phonétique de la voyelle réduite [ə] des français septentrionaux.

4.1 Opposition phonologique

Les données contenues dans la *Declaration* de Rambaud nous montrent que l'opposition entre [e] et [ɛ] existait dans le français de Marseille où, par exemple, elle permet la distinction entre *se* <se> prononcé avec [e] et *ce* <se> prononcé avec [ɛ].

À notre connaissance, aucune étude jusqu'à ce jour n'a porté spécifiquement sur l'opposition phonologique entre [e] et [ɛ] du provençal au XVI^e siècle. Dans son analyse du système graphique de Michel Tronc (XVI^e siècle), Blanchet (1989) aborde rapidement le sujet. Il conclut que l'opposition entre [e] et [ɛ] était neutralisée dans le provençal de la région de Marseille car cet auteur ne distinguait pas les deux voyelles dans sa graphie non conventionnelle. On ne peut cependant pas conclure, comme le fait cet auteur, que les réformateurs de l'orthographe — à supposer que Michel Tronc ait vraiment eu l'ambition de proposer une réforme de la graphie du provençal — notent *nécessairement* TOUTES les oppositions phonologiques de leur langue. Le témoignage de Ramus est la preuve éloquente du contraire, lui qui confond ces deux voyelles dans sa réforme de 1562 et commence à les distinguer seulement dans celle de 1572 (cf. Morin 1999b). De plus, rien dans les rimes de cet auteur ne laisse entrevoir une neutralisation systématique de ces deux timbres. En particulier, on n'observe aucune rime du type *tello, vello, ello* 'toile, voile, elle' ayant un *e* < [e] fermé roman avec les nombreuses terminaisons *-elle* < lat. *-ella* ou *bello* 'belle', que le poète n'aurait pas manqué d'utiliser s'il avait vraiment connu la neutralisation dans la norme qu'il essayait d'établir par sa graphie. De plus, la neutralisation, position qu'adoptent Señalada Garcia (1998) et Clérico (1999), est encore loin d'être générale dans les parlers provençaux modernes et n'était pas relevée non plus par Mistral (1878-86) au siècle avant-dernier. Señalada Garcia n'apporte pas d'arguments concrets pour lui permettre de formuler une telle conclusion. Il se contente uniquement de mentionner qu'on ne peut pas le savoir vraiment. Clérico, elle, est en désaccord avec les conclusions présentées par Hermans (1985) sur les valeurs

à accorder aux voyelles que nous avons translittérées <e> et <ɛ> puisque cela requiert une distinction entre les deux voyelles. Il lui paraît donc en fait « imprudent de parier sur une distribution de type phonologique entre les deux sons » (p. 137–138). Il semble ici qu’il faille comprendre « distinction phonologique » pour « distribution de type phonologique ». Effectivement, une note (p. 136n55) complète cette citation qui renvoie à des observations de Blanchet (probablement 1989) selon lequel il pourrait ne pas y avoir eu d’opposition phonologique entre [e] et [ɛ] dans le provençal du 16^e siècle, comme c’est le cas dans le français régional moderne de Marseille.

En effet, le témoignage du maître d’école nous amène plutôt à penser qu’au XVI^e siècle, il existait bel et bien une distinction phonologique entre la voyelle ouverte et la voyelle fermée dans le français de Marseille. Ce chapitre traitera donc de la distinction que fait Rambaud entre les deux voyelles <e> et <ɛ> et montrera que ces voyelles ont un timbre différent, à savoir la voyelle ouverte [ɛ] pour <ɛ> et la voyelle fermée [e] pour <e>. Nous verrons que cette analyse s’appuie sur ses commentaires concernant ces voyelles que l’on retrouve dans sa *Declaration*. Les formes provençales, italiennes et latines contenues dans son traité permettront également de déterminer les valeurs phonétiques des lettres-voyelles dans la graphie et par suite la valeur phonétique des voyelles qui s’opposent dans le français de Marseille.

4.2 Témoignage de Rambaud

4.2.1 Commentaires de Rambaud

Le réformateur (p. 184–186) présente les voyelles dans un ordre précis. Il place en premier lieu <e>, la voyelle la plus importante puisqu’elle permet d’épeler. Cet ordre lui permet de mettre d’avant le lien de *sœur* qui, pour lui, unit, parmi les quatre premières voyelles, les deux couples <e>/<ɛ> et <v>/<a>. Cet ordre faisait d’ailleurs supposer Señalada Garcia que Rambaud avait voulu donner une présentation binaire des voyelles dans laquelle la première d’un couple est ouverte et la seconde, fermée. Il s’appuie, pour fonder cette hypothèse, sur les deux paires suivantes <i>/<u> ([i]/[y]) et <o>/<ɔ> ([ɔ]/[u]) qui révéleraient cette organisation sans ambiguïté. Les deux premières voyelles, <e> et <ɛ>, formeraient donc un couple de cette nature, qui selon Señalada Garcia auraient alors les timbres [ɛ] et [e] respectivement. Toutefois,

cette interprétation suppose d'une part que Rambaud ait sciemment organisé l'ordre des voyelles en les regroupant par paires d'aperture opposée, ce que d'une part, la présentation matérielle ne permet pas d'observer et ce qui, d'autre part, ferait appel à des concepts d'organisation d'aperture des voyelles insoupçonnés à cette époque pour les voyelles autres que [ɛ] et [e]. En effet, les grammairiens semblent avoir appliqué la notion d'ouverture des voyelles bien plus aux voyelles représentées par *e* et parfois à *o*, qu'à l'ensemble des voyelles tel que semble le croire Señalada Garcia. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on commencera à distinguer le degré d'ouverture de la bouche pour un plus grand ensemble de voyelles (cf. Millet, 1933 : 46-48). En fait, si le maître d'école précise lui-même qu'il existe des parentés pour les sons notés par les deux premières paires de lettres-voyelles, il ne mentionne aucune similarité pour les deux dernières qui sont simplement posées là après les autres parce qu'il le faut bien. D'ailleurs, si ces paires impliquaient véritablement des différences d'aperture, on ne voit pas bien en quoi dans la paire <i>/<u> ([i]/[y]), la première voyelle est plus fermée que la seconde. La suite des lettres dans l'inventaire des lettres-voyelles ne permet donc pas de déterminer le timbre des lettres-voyelles <e> et <ɛ>. Il fait peu de doute qu'il s'agit de voyelles moyennes antérieures, l'une fermée et l'autre, ouverte. Mais laquelle est laquelle ?

4.2.2 Arguments philologiques

Trois passages de la *Declaration* de Rambaud nous permettent de savoir quelle valeur ce dernier a attribuée aux lettres-voyelles <e> et <ɛ> qui ont été examinées en détail dans Hermans (1985) (cf. § 3.3). Ils portent plus spécifiquement sur l'épellation (§ 4.2.2.1), l'accent aigu apposé sur la graphie *e* (§ 4.2.2.2) et la graphie *ai* (§ 4.2.2.3). Nous traiterons donc plus bas de chacun d'eux et verrons que ces derniers convergent tous vers le même résultat, à savoir <e> correspond à la voyelle fermée et <ɛ>, à la voyelle ouverte.

4.2.2.1 L'épellation

La prononciation de la voyelle inhérente <ɛ> (et ainsi de la lettre-voyelle *e* avec laquelle elle alterne) ressort des précisions suivantes. Les formes de citation des lettres-consonnes se font à l'aide de la voyelle inhérente <ɛ>,

précise l'auteur : « Elle est la fin & termination d'iceux masles [=lettres-consonnes dans sa terminologie] [...] Chacun des masles porte ceste femelle icy, <e> avec soy » (p. 182–184). Or si l'usage en Provence pour l'épellation des consonnes demandait une rime [e] fermé, comme il ressort des témoignages rassemblés par Hermans (1985 : 115), on en conclut que <e> et sa variante <ɛ> note ce son.⁶

4.2.2.2 Le *é masculin*

Le prochain passage soulève le problème de l'identification de la voyelle que les grammairiens du XVI^e siècle appellent le « *e masculin* » : « l'abus que commettons touchant icelle seconde femelle *e*, nous fait abuser de l'accent acut, duquel nous servons pour marquer *e*, masculin » (1578 : 188). Le terme « *e masculin* » (et probablement sa marque par un accent aigu) utilisé depuis le XVI^e siècle pour décrire le [e] fermé de la norme du français explique certainement pourquoi la plupart des chercheurs ont pris pour acquis que la lettre-voyelle <ɛ> de Rambaud qu'il utilise régulièrement pour noter le [e] fermé accentué de la norme parisienne était aussi une voyelle [e] fermée dans sa langue. L'usage terminologique inverse de Rambaud résulte d'une méprise assez fréquente qui donne à un terme technique le sens que l'on croit retrouver dans sa propre expérience. Si Peletier, par exemple, appelle *e masculin* la voyelle finale de *abusé*, Rambaud comprendra que ce terme désigne la voyelle ouverte [ɛ], si c'est ainsi qu'il la prononce.

Cette méprise de Rambaud, relève Hermans (p. 116), aura été confortée par l'équivalence notée par les grammairiens du Nord entre le *é masculin* de la norme et la prononciation régionale du *e* latin. En effet, la chercheuse belge relève des témoignages indiquant que le *e* latin était prononcé [ɛ] dans le domaine d'oc.

⁶ A cet endroit, l'auteur exclut une épellation des consonnes avec la voyelle *e* (qu'il écrit en orthographe conventionnelle) : « les masles ou consonantes ne se terminent point en *e* : car si ainsi estoit, les faudroit nommer *be, de, pe, te* : & non pas *b, d, p, t* ». C'est un des rares endroits où il utilise la graphie conventionnelle pour discuter de faits de prononciation. Il rend ailleurs le *e* final de la graphie conventionnelle dans les monosyllabes soit par la lettre-voyelle <ɛ> (pour les mots *je, ne, le*), soit par la lettre-voyelle <ɛ> (p. ex. *dɛ, mɛ, sɛ*). Il est probable qu'il lit dans ce cas *be, de, pe, te* avec la même voyelle que dans les mots *je, ne, le*. Mais quoi qu'il en soit, il est clair que dans son usage, les lettres-consonnes sont épelées avec la voyelle correspondant au <ɛ> de sa graphie.

4.2.2.3 La graphie *ai*

Le dernier passage pertinent traite de la graphie *ai* : « quelle occasion auons nous de mettre ces deux icy, *a*, *i*, iointctes ensemble, en la place de ceste icy, *e* » (1578 : 196). Or, comme le souligne Hermans, Rambaud rend également par <ε> la voyelle notée *ai* dans la graphie conventionnelle (p. ex. *faict* noté <fet> (p.10-11), *maistre* noté <mε·tʰε> (p.12-13)), provenant d'une ancienne diphtongue [aj] monophthonguée en [ɛ] devant consonne depuis le 12^e siècle (Bourciez, 1971 : 59). Il n'y a aucune raison pour que cette voyelle ne soit pas demeurée [ɛ] dans le français de Marseille, puisque ni celui-ci ni le provençal de Marseille ne connaissent la neutralisation entre les voyelles [e] fermée et [ɛ] ouverte (cf. § 4.1), qui finira par se développer dans ces deux variétés de langue.

4.2.3 Les formes provençales, italiennes et latines

Morin (2002a) a récemment montré que Rambaud utilise aussi la voyelle inhérente <ɛ̃> pour transcrire le son [e] dans les mots italiens qu'il cite : *vederete* <vɛ̃·dɛ̃·rɛ̃·tɛ̃>, *crederete* <kʰɛ̃·dɛ̃·rɛ̃·tɛ̃> (p. 140), *fede* <fɛ̃·dɛ̃> (p. 166), et dans le mot provençal *legetime* <lɛ̃·ʒɛ̃·tí·mɛ̃>, ce qui confirme l'analyse de Hermans sur les valeurs phonétiques à donner à <ɛ̃>/<e>, et indirectement à <ε>. En effet, l'italien et le provençal ne connaissent que le [e] fermé en position atone. La voyelle fermée [e] est aussi celle des voyelles toniques de *vederete*, *crederete* et *fede* en toscan qui était très probablement la variété d'italien à laquelle Rambaud renvoyait ici.

Rambaud rend aussi la voyelle *e* du latin *hominem* <hó·mi·nem> par <ε>, conformément à la prononciation [ɛ] avec un timbre ouvert notée par Ronjat dans les emprunts du provençal au latin (Ronjat § 76).

4.3 Conclusion

Les observations présentées dans ce chapitre convergent toutes pour appuyer l'analyse que fait Hermans du timbre des graphies <e>/<ɛ̃> et <ε> comme étant respectivement [e] fermé et [ɛ] ouvert, et non l'inverse comme dans toutes les autres analyses, souvent très superficielles, du système graphique de Rambaud.

Chapitre 5

Analyse des données des grammairiens au XVI^e siècle

5.1 Sources

5.1.1 Sources du Nord⁷

Les différentes sources du XVI^e siècle qui peuvent être utiles dans le cadre de notre analyse sont les travaux suffisamment riches pour avoir un bon aperçu de la langue qu'ils décrivent. Comme nous l'avons vu (§ 2.2.2), le XVI^e siècle a vu naître un mouvement de réforme de l'orthographe visant à rapprocher l'écriture de la parole. Certains des réformateurs ont utilisé leur nouvelle orthographe dans de longs textes, permettant ainsi d'avoir des informations riches sur la prononciation de cette époque, telle qu'ils la percevaient. Pour notre analyse, nous avons retenu deux de ces réformateurs, Meigret et Peletier. Le troisième réformateur important, Ramus (1562, 1572) n'est pas très utile pour notre recherche puisqu'il ne semble pas connaître d'opposition stable pour les voyelles *e*. Quant à Baïf, qui cherchait moins à réformer l'écriture ordinaire qu'à mettre au point une graphie pour sa métrique néo-classique, son usage est très difficile à interpréter. Parce que nous cherchions à montrer très clairement les oppositions pour les voyelles *e*, nous n'avons donc inclus ni Ramus ni Baïf dans notre recherche. Comme pour le texte de Rambaud, les textes en orthographe réformée de Meigret et de Peletier ont été saisis et partiellement lemmatisés dans une banque de données informatique que nous avons utilisée pour cette analyse. Nous avons fait appel à un autre type de document également riche, le *Dictionnaire des rimes* de Lanoue dans lequel il précise le timbre des voyelles accentuées (à la rime), de même que leur longueur.

Selon Thurot (p. XXX-I), Jacques Peletier du Mans est né au Mans en 1517. Il a étudié le droit puis a fréquenté la cour de la reine de Navarre. Il a également été le secrétaire de René du Bellay dans le Maine à partir de 1539.

⁷ Quand nous parlons du français d'oïl et du français du Nord, par souci d'économie, nous incluons le témoignage de Meigret qui provient de la région francoprovençale.

Il reviendra à Paris en 1544 où il résidera jusqu'en 1547, époque où il a écrit son *Dialogue*. Il est mort en 1582 à Paris. Ses textes qui nous ont servi sont le *Dialogue* (1550 et 1555), dans lequel il justifie sa réforme, *L'Arithmétique* et *L'Algèbre* (Algèbre, 1554), *l'Art poétique* (ArtPoét) et *L'amour des amours* (Amour, 1555) et les *Euvres Poétiques* (EuvPoét, 1581). En ce qui concerne les *e*, Peletier distingue soigneusement la voyelle fermée [e], écrite <e>, de la voyelle ouverte [ɛ] qu'il écrit <ɛ>. Sa notation de la durée n'est cependant pas systématique, bien qu'elle soit distinctive dans sa langue. Il note les voyelles longues au moyen d'un accent aigu et les brèves au moyen d'un grave. Parfois c'est le doublement des consonnes <ss> qui indique la longueur de la voyelle précédente (p. ex. pour la terminaison -esse qu'il écrit <-esse> par opposition à la consonne simple <c> après une voyelle brève, principalement dans la terminaison <-ece>).

Louis Meigret est né à Lyon vers 1510. Il a reçu une bonne éducation et poursuivi de longues études. Sa connaissance des procédures légales permet de croire que l'auteur exerçait le droit ou était fonctionnaire. Il a habité Paris une bonne partie de sa vie et retourna à Lyon en 1558. Il y est mort quelques années plus tard. Les textes dans son orthographe réformée que nous avons examinés sont *Le menteur, ou l'incroyable de Lucian* (Lucien, 1548), une traduction d'un ouvrage classique, *Le tretté de la grammere françoese* (Tretté, 1550) qui sera la première grammaire française rédigée en français, les *Defenses de Louis Meigret touchant son Orthographie Françoese* (Défenses, 1550), *La Reponse de Louis Meigret a l'apologie de Jaques Pelletier* (ApoPel, 1550) et la *Reponse de Louis Meigret a la dezesperée replique de Glaomalis de Vezelet* (Glaomalis, 1551). Meigret a eu le mérite d'avoir parlé en premier de l'ouverture des voyelles, en particulier celle des *e* en distinguant le *e* ouvert du *e* fermé, sans toutefois distinguer le *e* féminin du *e* masculin, toutes deux rendues dans l'usage qu'il décrit par un *e* fermé. Seule la possibilité de porter l'accent les différenciera. Graphiquement, le *e* ouvert est particularisé par la présence d'un diacritique sous la voyelle. Pour la durée vocalique, qui est aussi pertinente dans l'usage régional de Meigret, il utilise l'accent aigu pour les voyelles longues, sans les noter systématiquement cependant, et l'on ne peut alors les distinguer des voyelles brèves, pour lesquelles il n'a pas de signe particulier.

L'auteur du *Dictionnaire des rimes*, Odet de Lanoue, est un grand du royaume, fils du général protestant François de LaNoue, dit Bras-de-Fer. Il a été le premier responsable de l'application de l'édit de Nantes sous Henri IV. Selon Thurot (xliii-xliv), Lanoue serait originaire de la Bretagne romane. Son ouvrage, le *Dictionnaire des rimes françaises*, a été écrit en 1596, a été réédité et révisé en 1623, puis réédité pour une troisième fois en 1624. Toutes les trois éditions ont été imprimées à Genève. Lanoue distingue trois timbres différents pour la voyelle écrite *e* qu'il appelle : l'« *e* masculin » pour la voyelle fermée [e], l'« *e* féminin » pour la voyelle centrale [ə] et finalement le « *e* troisième » pour la voyelle ouverte [ɛ]. Contrairement à Peletier, Meigret et Ramus, il ne mettra pas en pratique la réforme orthographique limitée qu'il propose dans un des traités qui suivent son dictionnaire. Dans le corps de son dictionnaire, Lanoue se contentera de spécifier le timbre des voyelles en le nommant.

5.1.2 Sources du provençal

Il n'existe aucune analyse spécifique des particularités du français de Marseille à l'époque de Rambaud ni d'études linguistiques des documents d'archives écrits par des Méridionaux. Nous avons donc consulté *Lou tresor dóu Felibrige*, l'imposant dictionnaire des parlers occitans de Frederic Mistral (1878-86). Ce dernier note le timbre des *e* avec l'accent grave pour [ɛ] et l'accent aigu ou l'absence de diacritique pour la voyelle fermée [e], sauf devant *ll* et devant *rr* et *r+C*, où l'opposition est neutralisée et où *e* note la voyelle ouverte [ɛ]. Mistral indique soigneusement les particularités des différentes régions, ce qui nous a permis dans plusieurs cas de reconstruire la prononciation marseillaise au XIV^e siècle. Nous avons aussi consulté la *Grammaire istorique des parleurs provençaux modernes* de Jules Ronjat (1930-32-37-41) lorsqu'elle apportait des renseignements supplémentaires, de même que les études de Philippe Blanchet (1989, 1992).

5.2 Méthodologie

L'objectif de la recherche, comme nous l'avons déjà vu, est de trouver les sources des particularités de prononciation du français décrit par Rambaud. L'hypothèse que nous aimerions examiner est que, dans un certain nombre de cas, la prononciation a été influencée par le provençal de Marseille. En effet, il est clair qu'un locuteur provençal qui apprend le français peut faire des correspondances immédiates entre certains mots français et provençaux. Prenons par exemple, les mots français *telle*, *(qu'il) mette* ou *belle* dont les correspondants provençaux sont *talo*, *mete* et *bello*. On peut s'attendre à ce que la prononciation des voyelles lorsqu'elle n'est pas prévisible par la graphie — en particulier les *e* pénultièmes de ces mots — soit influencée par la voyelle correspondante du mot provençal. C'est ainsi, par exemple, que les timbres des voyelles accentuées [ɛ] de *belle* et [ɛ] de *(qu'il) mette* dans le français de Marseille sont des calques directs des timbres dans les mots provençaux correspondants, indépendamment de la prononciation précise dans le français du Nord. Dans le cas de *telle*, prononcé avec un [ɛ] ouvert à Marseille, il ne s'agirait plus d'un calque direct, mais l'adaptation résulterait de correspondances établies entre le [a] accentué provençal et le [ɛ] du français régional pour les voyelles écrites *e*. C'est ce que nous aimerions montrer.

Notre première tâche a été d'établir la liste de tous les mots français pertinents, c'est-à-dire ayant une voyelle accentuée devenue [ɛ] ou [ɛ] en français moderne, du texte de Rambaud, et vis-à-vis les correspondants modernes du provençal de Marseille qui leur sont étymologiquement reliés. Lorsque nous n'avons pas trouvé de correspondant provençal, nous avons souvent pu reconstruire, par recoupement avec les formes attestées de la même famille ou dans des dialectes voisins, la forme probable de ce mot provençal à Marseille au XVI^e siècle. Nous avons ensuite fait un tableau dans lequel nous avons indiqué plusieurs informations. Nous y avons mis la forme provençale trouvée dans Mistral (et parfois Ronjat) et la prononciation de la voyelle que ce dernier indiquait. Nous avons évidemment pris soin de bien indiquer les sources : M pour *Mistral* et R pour *Ronjat*, de même que la page

suivie de l'indication de la colonne (*a*, *b* ou *c*) pour le dictionnaire de Mistral et par le numéro du paragraphe pour Ronjat.

Pour la comparaison avec les parlers du Nord, nous avons complété ce tableau en faisant apparaître la prononciation de ces mots dans les œuvres de Peletier, Meigret et Lanoue, en notant les fréquences des mots dont les graphies sont variables. Lorsqu'un mot ne se retrouve pas dans les écrits d'un de ces trois auteurs, nous avons reconstruit, lorsque c'était possible, la prononciation probable à partir d'autres formes de cet auteur dont les terminaisons avaient les mêmes sources étymologiques. Nous avons indiqué pour chacun d'eux la prononciation de la voyelle pour toutes les formes. Nous n'avons pas donné de référence précise aux mots trouvés dans les textes de Peletier et Meigret, car ils ont été saisis sur informatique ; l'information est donc facilement retrouvable. Nous avons noté pour ces derniers le nombre d'occurrences ; puisqu'il ne s'agissait pas d'entrées dans un dictionnaire, le même mot pouvait apparaître plusieurs fois avec parfois des graphies différentes. Il est donc nécessaire de connaître laquelle des graphies est la plus fréquente. Pour Lanoue, cependant, nous avons indiqué la page et la colonne (*a*, *b* ou *c*) dans laquelle nous avons trouvé l'information. En l'absence de forme relevée, nous avons mis un tiret <-> et parfois un mot de forme similaire et de même source étymologique, lequel a été précédé de <>.

Ceci permet de voir comment les voyelles proto-romanes ont évolué (1) dans le provençal de Marseille et (2) dans les variétés de français d'oïl utilisées par Peletier, Meigret et Lanoue et enfin de voir, à partir des formes relevées dans le texte de Rambaud, quelle a pu être l'influence du provençal. Là où l'évolution depuis le proto-roman occidental est relativement commune au provençal et aux variétés de français d'oïl, les comparaisons n'indiquent pas grand chose. Ce n'est que pour les voyelles apparaissant dans des contextes où il peut y avoir des divergences assez fréquentes que l'on peut voir les effets du substrat provençal.

5.3 Analyse

5.3.1 /a/ latin en syllabe ouverte

En français d'oïl, on observe assez tôt que l'*a* latin ouvert accentué s'est diphtongué en [aɛ] en Gaule, puis monophtongué en [ɛ]. Dans l'ensemble, la

majorité des formes relevées chez Peletier, Meigret et Lanoue ont conservé une voyelle fermée [e].

L'ouverture du [ē] de l'ancien français — qui allait affecter toutes les voyelles en syllabe fermée (ou plus spécifiquement dans un pied fermé) — ne s'observe alors que devant la liquide [l] et devant [rC] ainsi que, exceptionnellement devant [s], dans l'adverbe *très*. En effet, comme nous pouvons le voir dans le tableau 5, tous les grammairiens notent ouverte la voyelle accentuée de *mortel*, *naturel(s)* et *naturelle*. À cet ensemble, Peletier ajoute *desquels* et *perpétuels*, Meigret, *desquelles*, *laquelle*, *lesquelles*, *quel* et *telle(s)*, et enfin Lanoue, *au(x)quel(s)*, *desquels*, *desquelles*, *duquel*, *laquelle*, *perpétuels*, *quel*, *quelles* et *telle(s)*. L'ouverture de la voyelle devant [l] ne semble donc avoir été générale que dans *mortel*, *naturel(s)* et *naturelle* ; pour les autres formes, l'ouverture est en cours. L'ensemble du corpus de ces derniers permet de constater que l'ouverture est bien avancée et peut-être même presque complétée, du moins pour Lanoue (cf. Desaulniers 1986 pour Lanoue et McLaughlin 1983 pour la chronologie de l'ouverture). Les voyelles *e* accentuées devant [l] de la grande majorité des formes, peu importe leur source, sont pour la plupart rendues avec [ě] devant la liquide (p. ex. *mortel* (< a[]), *celle* (< é roman), *belle* (< è roman), *femelle* (mot savant), etc.).

Finalement, notons que Lanoue indique une voyelle longue [ē] dans *nés* 'nez' permettant d'opposer *nés* 'nez' [nē(s)] à *nés* [ně(s)], une « opposition très rare devant une consonne finale (Desaulniers 1986 : 88). »

		Peletier	Lanoue	Meigret
é issu de la dipht. romane de <i>a</i>	assez	e	ě	e
	amère	e	ě	-
	appert	-	ě	-
	au(x)quel(s)	e	ě	e
	blé	e	e	e
	(couvre/dere)chef	e	e	e
	desquels	ε	ě	e
	desquelles	e	ě	ε
	duquel	e	ě	e
	laquelle	e	ě	ε
	lèvres	e	ě	-
	le(s)quel(s)	e	ě	e
	lesquelles	e	ě	ε
	mère	e	ě	e
	mortel	ε	ě	ε

nés	e	ě	e
naturel(s)	ɛ	ě	ɛ
naturelle	ɛ	ě	ɛ
nez	e	ē	e
père(s)	e	ě	-
perpétuels	ɛ	ě	e
quel	e	ě	e/ɛ
quelle(s)	e	ě	-
quelque(s)	e	-	e
telle(s)	e	ě	ɛ
très	e	-	ɛ

Tableau 5. Le timbre de e issu de la diphtongaison romane de a

5.3.2 /a/ latin en syllabe ouverte devant une consonne nasale

L'a latin ouvert accentué devant une consonne nasale est passée à [aj], devenant [ē] ou [ēi] en français moderne lorsque la nasale qui était en coda s'est amuïe. Les formes que nous avons relevées chez Peletier et Lanoue (voir tableau 6) sont toutes rendues par la diphtongue [ēi] dans laquelle le premier élément est certainement nasalisé et la nasale suivante, amuïe. Meigret semble avoir eu un traitement semblable sauf pour la nasalisation : la consonne nasale n'était probablement pas amuïe et la voyelle relativement peu nasalisée (pour une discussion sur les voyelles « nasales » de Meigret, cf. Shipman 1955 et Morin 2002b). Lanoue, cependant, relève un autre usage où ces terminaisons *-ein* et *-ain* se sont monophthonguées en [ē] -et peuvent rimer avec la terminaison *-in* (p. 240b/243b).

Lorsque la nasale est suivie de chva, comme dans *fontaine*, Peletier et Meigret notent également une diphtongue [ej] non nasalisée. Lanoue, par contre, ne connaît plus que la monophthongue ouverte brève [ě].

		Peletier	Lanoue	Meigret
a[latin devant consonne nasale	certain	ē _i	ē _i /ē	e _i
	écrivain	ē _i	ē _i /ē	e _i
	faim	ē _i /ā _i	ē _i	e _i
	fontaine	e _i	ě	-
	(autres <i>-aine</i>)	-	ě	e _i
	grain(s)	ē _i	ē _i /ē	e _i
	main(s)	ē _i	ē _i /ē	e _i

Tableau 6. Le timbre de a[latin devant nasale

5.3.3 Terminaison *-arium* savant

La terminaison *-arium* savant est normalement devenue en ancien français [ajrə], puis [-ɛr(ə)] en français moderne. Peletier rend toutes les formes avec la voyelle fermée [e] (une des occurrences de *vulgaire* est cependant notée [ɛ], probablement par erreur). Cette évolution s'oppose à celle que nous observons dans le mot *aire(s)* < lat. *area* x *agrum* attesté de nombreuses fois, et toujours avec [ɛ].

Contrairement à Peletier, Lanoue et Meigret ont un [ɛ̃] pour cette voyelle (voir tableau 7). Celle-ci a rejoint le traitement régulier de la diphtongue [aj] que nous verrons plus loin (§ 5.3.6).

		Peletier	Lanoué	Meigret
-aire savant	-aire	e	ɛ̃	ɛ̃
	apothicaires	-	ɛ̃	-
	contraire(s)	e	ɛ̃	ɛ
	nécessaire	e	ɛ̃	ɛ
	téméraire	-	ɛ̃	-

Tableau 7. Le timbre de *ai* dans la terminaison *-aire* savant

5.3.4 Traitement des flexions verbales de la 2^e personne du pluriel *-ez*

Les flexions verbales de la 2^e personne du pluriel à l'indicatif présent, à l'impératif et au futur⁸ ont historiquement deux désinences :

- 1) *-atis* latin > *-ez* [es] pour le présent des verbes du premier groupe ;
- 2) *-etis* latin > *-eiz* [ɛs] pour le présent des verbes des autres groupes et le futur, puis très tôt limité au futur.

Le tableau 8 nous permet de voir que Peletier, Meigret et Lanoue ont, pour l'ensemble des verbes du présent de l'indicatif et de l'impératif, la voyelle fermée brève [ɛ̃] (pour une analyse des verbes chez Peletier, voir Goyette 1993). Le texte imprimé de Meigret contient quelques rares formes avec une voyelle ouverte [ɛ] : *avez*, *écrivez* *notez*, qui doivent être des fautes

⁸ Nous traiterons dans cette section de la désinence du futur pour laquelle on a des survivants non diphtongués atypiques de *ETIS avec un [ɛ] ouvert, même si cette dernière appartient à la section § 5.3.8.

d'impression, vu leur petit nombre et surtout la condamnation explicite d'une telle prononciation dans son traité à la page 7.

Pour le futur, Peletier connaît deux flexions en variation libre pour la 2^e personne du pluriel, à savoir le plus souvent [-ēs] (20/26 occurrences) et plus rarement [-ēs] ; la seconde « indiqu[e] peut-être que la forme qui allait être la norme du français commençait à pénétrer dans la langue de Peletier » (Goyette, p. 55). Lanoue et Meigret par contre sont conformes à l'usage moderne, avec une voyelle fermée [e] (Meigret note une seule forme, *trouvez* (1), avec [ɛ] qui est très certainement aussi une faute d'impression.

		Peletier	Lanoue	Meigret
-ez	présent ind. & impératif	ě	ě	e
	futur	ě~ě	ě	e

Tableau 8. Le timbre de e dans les désinences de la 2^e p.pl.

5.3.5 *ai* venant d'une suite /a+i/

Les formes françaises ayant un *ai* venant d'une suite [a+i] se retrouvent dans un nombre relativement restreint de formes dans le corpus de Rambaud : *pays* et à la rigueur *aide*, ce dernier mot connaissant deux variantes en ancien français, une où *ai* note une diphtongue et l'autre où il s'agirait d'une suite *a+i* (dont la source n'est pas claire).

Peletier ne connaît pour *aider* et ses formes fléchies que la diphtongue [ẽi] (voir tableau 9). On observe le même usage diphtongal chez Lanoue, cette fois avec la diphtongue [ɛ̃i]. Meigret n'utilise pas de suite *a+i* non plus, mais alterne entre les trois diphtongues [ãi] (4 occ.), [ɛ̃i] (2 occ.) et [ɛ̃i] (1 occ.).

Quant à *pays*, Peletier et Meigret notent le plus souvent une suite dissyllabique [a+i], mais utilisent aussi des graphies qui pourraient représenter la diphtongue [ãi]⁹. À côté de la graphie dominante *païs* où le tréma indique une suite de deux voyelles, ils utilisent aussi la graphie *pais* avec un *i* ordinaire, qui est plus ambiguë, car rien ne permet de dire que *ai* note nécessairement une diphtongue. Dans le cas de Peletier, le témoignage des vers indique seulement une prononciation en deux syllabes, ce qui n'exclut pas nécessairement la prononciation monosyllabique. Pour Meigret, la

⁹ Ce traitement avec la graphie <ai> ambiguë se retrouve principalement, chez Peletier, dans le deuxième *Dialogue*.

graphie de *pays* avec la lettre <y> aurait permis d'indiquer la diphtongue [aj] puisque normalement <y> n'est pas syllabique dans son usage, mais il n'en a pas fait usage. Il n'y a finalement pas moyen de savoir en toute certitude si <ai> dans ce mot indique une diphtongue ou une suite dissyllabique. Enfin, Lanoue note deux prononciations pour *pays*, l'une dissyllabique [pai(s)] et l'autre, monosyllabique [pēi(s)].

		Peletier	Lanoue	Meigret
ai venant d'une suite [a+i]	aide	e _i	ɛ _i	a _i ~ ɛ _i ~ e _i
	pays	ai ~ ?	ai ~ ē _i	ai ~ ?

Tableau 9. Le timbre de *ai* venant d'une suite [a+i]

5.3.6 Diphtongue /aj/

L'a latin en syllabe ouverte accentuée suivie d'une consonne palatalisée est devenue en ancien français [aj], puis [ɛ] en français moderne, écrit *ai* (Bourciez 1958 : § 38). Les formes issues de cette source étymologique, que nous avons relevées chez Peletier, Lanoue et Meigret, sont pour la plupart rendues par la voyelle ouverte [ɛ] (voir tableau 10).

Il n'y a que *guères* qui est réalisée avec la voyelle fermée [e] chez Peletier et Lanoue, mais avec [iɛ] chez Meigret. Cette dernière provient d'un *ai* germanique qui a dû subir une évolution particulière.

Lorsque *ai* est en finale, ce n'est plus la voyelle ouverte que l'on trouve, mais une diphtongue. Lanoue a en effet la diphtongue [ɛi] pour *ai*, *ferai* et *vrai*. Peletier, cependant, rend (*fer*)*ai* par la voyelle fermée [e] et la voyelle ouverte [ɛ] qui est un traitement similaire à celui de Meigret qui a [ɛ] et [ɛi]. Quant à *vrai*, ces derniers ont [e_i] et [ɛ_i].

Notons que la voyelle ouverte de Lanoue est longue devant /z/, comme dans *aise* et *mauvaise(s)*. La voyelle longue s'observe également dans un certain nombre de mots comme *maître*, *naître*, *jamais*, (*il*) *laisse* et (*ils*) *naissent* où elle résulte de processus réguliers qui ne nous intéressent pas directement ici.

		Peletier	Lanoue	Meigret
diphthongue <i>ai</i>	affaire	ε	ε̃	ε
	aigle	ε	ε̃	-
	air	ε	ε̃	ei ~ εi ~ e
	aise(s)	ε	ε̃	ε
	ay	e ~ ε	εi	ε
	(par/satis)faire	ε	ε̃	ε
	faites	ε	ε̃	ε
	feray	e	εi	ei
	guères	e	ε̃	ie
	jamais	ε	ε̃	ε
	laides	-	ε̃	-
	laisse	ε	ε̃	ε
	lait	-	ε̃	ε
	maître	ε	ε̃	ε
	mauvais	ε	ε̃	ε
	mauvaise(s)	ε	ε̃	ε
	naître	ε	ε̃	ε
	palais	ε	ε̃	ε
	satisfait	ε	ε̃	ε
	vrai	ei ~ εi	εi	ei ~ ai ~ εi

Tableau 10. Diphtongue [aj]

5.3.7 Diphtongue /aj/ devant une consonne nasale issue de la diphtongaison palatale

Les voyelles suivies d'une consonne nasale palatalisée sont normalement devenues une diphtongue dont le deuxième élément vocalique est [j]. Dans le cas qui nous concerne ici, à savoir l'*a* latin, la voyelle a abouti à [ɛ̃], écrit *ain* ou *ein*, en passant par une étape [ɛ̃j]. Comme nous pouvons le voir à partir du tableau 11, les trois grammairiens connaissent encore des diphtongues ; seul Lanoue mentionne aussi comme variante la monophtongue [ɛ̃]. Peletier et Meigret ne connaissent que la diphtongue [ɛ̃j] ou [ej] notée avec un noyau syllabique fermé (un résultat souvent semblable aux reflets des [e] romans devant nasale en syllabe ouverte, que nous verrons plus en détail dans la section § 5.3.10).

		Peletier	Lanoué	Meigret
diphthongue [aj] devant nasale	contraint(s)	ē _i	ē _i ~ ē	e _i
	contrainte	ē _i	ē _i ~ ē	e _i
	plaindre	ē _i	ē _i ~ ē	-
	plaigne	-	ē	-
	saint	ē _i	ē _i ~ ē	e _i
	sainte	ē _i	ē _i ~ ē	e _i

Tableau 11. Diphtongue [aj] devant nasale.

5.3.8 /e/ roman non diphtongué

En général, le /e/ roman non diphtongué a conservé son timbre fermé chez les trois grammairiens pour la 2^e personne du pluriel au futur (Peletier a aussi la voyelle ouverte [ɛ], § 5.3.4), dans la terminaison *-eill(le)* chez Peletier et Meigret (sauf *-eille* où il y a variation pour ce dernier, § 5.3.8.3), dans le démonstratif *cette* chez Peletier et Meigret et les articles et les possessifs de Peletier (§ 5.3.8.4). Pour la terminaison *-esse* (§ 5.3.8.1), le diminutif *-et(te)* (§ 5.3.8.2), le démonstratif *(d/i)celles* de Lanoué et Meigret, *cette* de Lanoué, les articles et les possessifs de Meigret et la terminaison *-eill(le)* de Lanoué, c'est la voyelle ouverte [ɛ] que nous avons.

Pour le reste des formes qui n'ont pas été regroupées sous une terminaison spécifique, nous les avons placées dans le tableau 12. Notons que le /e/ roman s'est ouvert en /ɛ/ dans la plupart des mots. Il n'y a que *(ap)prenent* chez Peletier et Meigret, *(il) sème* chez Peletier et Lanoué, *enseigne(nt)* chez Peletier, *espèrent*, *sèche* et *seize* chez Lanoué et *mette* chez Meigret qui ont conservé la voyelle fermée. Notons finalement que les formes en [e] chez Meigret pour *mettre* et ses composés sont faibles et pourraient ne pas être significatives.

		Peletier	Lanoué	Meigret
e roman non diphtongué	(ap)prennent	e	ɛ	e
	(com)met	ɛ	ē	ɛ ~ e
	mette(nt)	ɛ	ē	ɛ ~ e
	mettre	ɛ	ē	ɛ ~ e
	espère(nt)	e	ē	ē
	lettre	ɛ	ē	ɛ
	mêmes	ɛ	ē	ɛ
	net	ɛ	ē	-

sèche	ε	ě	ε
il(s) enseigne(nt)	e	ě	e (nom)
(il) empêche	ε	ē	ε
(il) sème (tu sèmes)	e	ě	ε
treize	ε	ě	ε
elle(s)	ε	ě	ε

Tableau 12. e roman non diphtongué

5.3.8.1 Traitement de la terminaison -esse

On distingue trois sources de la terminaison *-esse* : celle provenant du ĪSSA latin (marqueur du féminin), celle de ĪTIA (suffixe d'abstraction) et celle provenant de ĒSSA que nous retrouvons dans *presse*, *cesse*, etc. Ces dernières ont subi trois traitements distincts dans le français d'oïl (Morin & Ouellet, 1991). Nous avons ajouté Baïf à notre discussion, parce qu'il offre un témoignage distinct qui, comme on le verra, est plus proche de celui de Rambaud. Voici les trois traitements :

- 1) soit que les continuateurs de ĪTIA et ĪSSA latins se sont confondus pour donner un [ɛ̃] bref alors que ceux de ĒSSA ont un [ē] long (traitement de la norme parisienne qui a survécu au Québec) ;
- 2) soit que les continuateurs de ĪSSA et ĒSSA latins se sont confondus pour donner un [ē] long et le continuateur de ĪTIA, un [ɛ̃] bref ;
- 3) soit que les continuateurs de ĪSSA et ĒSSA latins se sont confondus pour donner la voyelle longue [ē] et le continuateur de ĪTIA a la voyelle fermée [ɛ̃] brève.

Étant donné le manque de formes en commun avec Rambaud, nous avons tenu compte de toutes celles contenues dans les écrits de Peletier et Meigret. La distinction de durée que font Peletier¹⁰ et Lanoue montre qu'ils suivent tous deux le deuxième traitement¹¹ (voir tableau 13).

Les données de Lanoue sont scrupuleusement conformes à ce modèle. Celles de Peletier sont plus difficiles à interpréter, car ce n'est qu'à partir de

¹⁰ Il utilise le digraphe <ss> pour indiquer que la voyelle est longue et <c> pour indiquer que la voyelle est brève.

¹¹ On retrouve le même traitement probablement parce qu'ils proviennent tous les deux de l'Ouest de la France.

L'Art Poétique, donc aussi dans ses *Euvres Poétiques*, que ce dernier distingue nettement les durées des terminaisons *-esse* ; elles rejoignent alors totalement celles de Lanoue (cf. Morin à paraître (2002, Rouen), tableau 1).

Meigret ne note la durée que pour les terminaisons en *-aisse* (50% des occurrences, toutes avec la voyelle ouverte [ɛ]), comme dans *ils naissent*. Pour toutes les autres terminaisons, il ne note jamais la durée, sans qu'on puisse absolument décider que leurs voyelles étaient brèves ; la voyelle est le plus souvent notée ouverte [ɛ] (20% environ) autant pour les terminaisons issues de *-ĔSSA*, comme dans *presse* que de *-ĪTIA*, comme dans *simplesse* ; cette fréquence relative monte à 50% pour les terminaisons issues de *<ĪSSA*, mais ceci est probablement non significatif, vu la faible fréquence absolue de ces formes dans le corpus : *déesse* et *hôtesse* (1 occ. chacune) ont un [ɛ] ouvert, alors que *ânesse* et *maîtresse* (1 occ. chacune) ont un [e] fermé.

		Peletier	Lanoue	Meigret	Baïf
-esse	< -ĪSSA	ē	ē	ɛ/e	ē
	< -ĪTIA	ě	ě	ɛ/e	ě
	< -ĔSSA	ē	ē	ɛ/e	ē

Tableau 13. Le timbre de *e* dans la terminaison *-esse*

5.3.8.2 Traitement du diminutif *-et(te)*

Comme nous pouvons le voir dans le tableau 14, Peletier, Meigret et Lanoue ont tous en général la voyelle ouverte [ɛ] pour le diminutif *-et*, *-ette* issu de *-ittu*, *-itta* latin. Ce traitement de la terminaison avec [ɛ] est le résultat normal de /e/ roman devant la consonne /t/ dans la norme parisienne qui s'ouvre assez tôt dans ce contexte dû à la nature de la consonne (cf. Morin 1983).

	Peletier	Lanoue	Meigret
-et	e puis ɛ	ě	e puis ɛ
-ette	e puis ɛ	ě	e puis ɛ

Tableau 14. Le timbre de *e* dans le diminutif *-et(te)*

Les parlers de l'Ouest ont longtemps conservé le [e] fermé de l'ancien français (voir Van den Bussche, 1984). Le premier *Dialogue* (1550) semble effectivement avoir conservé la voyelle fermée qui a été substituée à la voyelle ouverte par la suite (Morin, communication personnelle) :

	1550	Algèbre	Amour	1555	ArtPoét	EuvPoét
-et	27 %	80 %	95 %	87 %	95 %	91 %
-ette	25 %	?	100 %	75 %	100 %	87.5 %

Tableau 15. Changement de timbre chez Peletier

(Tableau tiré de Morin (2002, Rouen). Le nombre indique le degré d'application du changement de timbre.)

Il faudrait cependant examiner plus en détail les mots savants, comme *objet*, afin de voir si le traitement de ces derniers influence le résultat.

Pour le diminutif -et de Meigret, les voyelles sont également toutes rendues par [ɛ] ouvert, sauf dans *cabinet* et *crochet*, où elles sont rendues par [e] fermé et *brochet*, *halecret*, *muet*, rendues tant par [e] que par [ɛ]. Nous constatons également que les [e] fermés sont proportionnellement plus nombreux dans le premier texte :

	Nb avec [e]	Pourcentage
Lucien	5/8	62.5 %
Tretté	4/24	16.67 %
Défenses	2/7	28.57 %
ApoPel	0/2	0 %
Glaomalis	4/42	9.52 %
Total	15/83	18.07 %

Tableau 16. Proportion en [e] dans les textes de Meigret pour le diminutif -et

Ce pourcentage d'occurrences plus élevé dans le premier texte peut vouloir dire qu'il y aurait eu un changement dans la norme de prononciation décrite, mais cela peut aussi signifier que l'imprimeur du *Lucien* n'a pas été aussi soigneux de l'écriture de Meigret que les autres. En effet, le signe pour [e] fermé est aussi le caractère traditionnel auquel ce dernier risque d'être parfois revenu par défaut...

Pour le féminin *-ette*, nous obtenons les statistiques suivantes :

	Nb avec [e]	Pourcentage
Lucien	0/4	0 %
Tretté	2/10	20 %
Défenses	0/1	0 %
ApoPel	0/1	0 %
Glaomalis	2/3	66.67 %
Total	3/21	21.05 %

Tableau 17. Proportion en [e] dans les textes de Meigret pour le diminutif *-ette*

On peut penser que dans le dernier ouvrage, *Glaomalis*, Meigret ait tendance à avoir la voyelle fermée [e] puisque nous voyons un plus haut pourcentage de la présence de [e] que dans les autres ouvrages. Cependant, avec une fréquence absolue de 3 occurrences seulement, il nous est difficile de savoir à quel point ces données sont significatives.

5.3.8.3 Traitement des terminaisons *-eil(le)*

Le tableau 18 montre que Peletier et Meigret rendent généralement toutes les formes relevées par la voyelle fermée [e] sans exception. Nous constatons également que le traitement est régulier dans l'ensemble de leurs écrits. En effet, que ce soit avec la terminaison *-eil*¹² du masculin ou avec *-eille* du féminin, nous retrouvons pour chacune d'elles la voyelle fermée [e]. Lanoue, quant à lui, a partout un [ě], tant pour *-eil* masculin que pour *-eille* féminin.

	Peletier	Lanoue	Meigret
<i>-eil</i>	e	ě	e
<i>-eille</i>	e	ě	e/ε

Tableau 18. Le timbre de e dans les terminaisons *-eil(le)*.

La voyelle de la terminaison pour les noms et adjectifs au masculin pour *conseil*, *orteil*, *pareil*, *vieil(s)* est bien [e] chez Meigret. Lorsque nous regardons plus en détail l'ensemble des formes pour le féminin *-eille*, les

¹² Sauf la forme *soleil* (65) du corpus de Peletier qui contient une occurrence avec la voyelle fermée, ce qui est probablement une coquille.

résultats diffèrent selon si nous considérons les formes verbales à part des adjectifs et des noms. Les noms et adjectifs que nous avons retenus sont *merveille*, *oreille*, *pareille*, *seille* et le nombre d'occurrences avec la voyelle fermée [e] est le suivant :

	Nb avec [e]	Pourcentage
Lucien	4/5	80 %
Tretté	12/19	63.16 %
Défenses	7/8	87.5 %
ApoPel	1/2	50 %
Glaomalis	2/21	9.52 %
Total	26/55	58 %

Tableau 19. Le nombre d'occurrences avec [e] chez Meigret pour les noms et adjectifs

Il est intéressant de constater le changement considérable pour les noms et adjectifs du dernier texte dans lequel on ne retrouve que 9.52 % des formes avec [e], alors que pour les autres, la moyenne est d'environ 70 %. En fait, c'est le nom *oreille* qui fait en grande partie cette différence. Si nous regardons les résultats pour *oreille*, nous obtenons les statistiques suivantes :

	Nb avec [e]	Pourcentage
Lucien	2/2	100 %
Tretté	12/18	66.67 %
Défenses	7/7	100 %
ApoPel	1/2	50 %
Glaomalis	2/20	10 %
Total	24/49	65.2 %

Tableau 20. Proportion en [e] dans les textes de Meigret pour le mot *oreille*

Meigret semble avoir changé sa prononciation pour le mot *oreille* puisque dans les quatre premiers textes, environ 79 % des occurrences apparaissent avec la voyelle fermée [e] alors que dans le dernier texte, le résultat n'est que de 10 %.

Avec le radical tonique des verbes que nous avons retenus, *conseiller*, *émerveiller* et *sommeiller*, le résultat est le suivant :

	Nb avec [e]	Pourcentage
Lucien	2/3	66.67 %
Tretté	3/6	50 %
Défenses	1/1	100 %
ApoPel	2/2	100 %
Glaomalis	5/10	50 %
Total	13/22	73.2 %

Tableau 21. Proportion en [e] dans les textes de Meigret pour les formes verbales

La voyelle fermée [e] est majoritaire à 73.2 % dans l'ensemble, mais il semble que la prononciation de Meigret puisse aussi bien être [e] que [ɛ] (les 100 % ne sont pas significatifs dans les ouvrages où on les observe, vu la très faible fréquence absolue).

5.3.8.4 Déterminants et démonstratifs

Les voyelles des démonstratifs *(i)celle(s)*, *dicelle* ont toutes la voyelle ouverte [ɛ] chez nos trois grammairiens (voir le tableau 22). Cette voyelle s'observe aussi chez Lanoue pour *cette*. Pour les déterminants pluriels, y compris les articles qui sont contractés à une préposition, *les*, *des* et les possessifs *mes* et *ses*, Peletier et Meigret s'opposent — et Lanoue est muet, puisque ces déterminants ne peuvent apparaître à la rime.

		Peletier	Lanoue	Meigret
déterminants & démonstratifs	(d)(i)celle(s)	ɛ	ě	ɛ
	cette	e	ě	e
	és	e	-	e
	des	e	-	ɛ
	les	e	-	ɛ
	mes	e	-	ɛ
	ses	e	-	ɛ

Tableau 22. Déterminants et démonstratifs

5.3.9 Réduction d'un /jɛ/

Les formes ayant un *e* issu de la diphtongue [jɛ] proviennent principalement de dérivés populaires de la terminaison latine *-arium*, *-ariam* qui ont donné en ancien français *-ier*, *-iere*. Ces terminaisons se réduisent généralement à *-er*, *-ere* après les consonnes palatales [ʃ, ʒ, ʎ, ɲ]. La réduction est bien enregistrée chez Peletier et Lanoue dans les formes *étrangers*, *léger*, *ménagers* et *messagers* dont la voyelle suit [ʃ, ʒ] (voir le tableau 23). Les formes *pied* et *miel* ne connaissent pas cette réduction. *Pied* conserve la diphtongue [jɛ] chez Peletier et Lanoue ; le noyau vocalique s'est ouvert dans *miel* en [jɛ] chez Lanoue, mais avec diérèse au besoin dans les poésies de Peletier [i+ɛ]. Finalement, Lanoue rend *bélier* et *étudier* par [jɛ] ; c'est le traitement attendu pour les noms ; la synérèse (aussi attestée pour *crucifier*) est moins attendue à cette époque pour des verbes relativement savants.

Quant à Meigret, celui-ci a un traitement particulier de *-ier*, *-iere*. Les formes *léger* et *étrangers* ont conservé la diphtongue [jɛ], ce qu'on observe aussi dans les mots *chèvre* ou *chef*, mais non dans *manger*, *cher* ou *marché*. Il semble donc que la réduction de *-ier*, *-iere* à *-er*, *-ere* après les consonnes palatales [ʃ, ʒ] ne soit pas encore complète dans le parler du Lyonnais.

		Peletier	Lanoué	Meigret
réduction d'un [jɛ]	bélier	-	jě	-
	étrangers	e	ě	jɛ
	étudier	-	jě	-
	léger	e	ě	jɛ/e
	ménager(s)	e	ě	-
	messager(s)	e	ě	-
	miel	jɛ	jě	-
	pied	jɛ	jɛ	jɛ

Tableau 23. Réduction de [jɛ]

5.3.10 Diphtongaison de /e/ roman devant une consonne nasale

Le /e/ roman fermé en syllabe ouverte devant consonne nasale, après avoir diphtongué en [ej], est devenu [ɛ̃] en français moderne lorsque la consonne nasale a été amuïe et [ɛ] dans les autres cas. La diphtongue s'est conservée dans les usages décrits par Peletier et Meigret, comme on voit dans le tableau

24. Le témoignage de Lanoue laisse entrevoir l'évolution moderne : monophthongue [ɛ] devant nasale articulée ([e] dans le mot *arène*) ; ailleurs, selon les usages, la diphtongue nasale [ɛ̃j] a pu se maintenir ou monophthonguer en [ɛ̃]. Dans une proportion faible, mais non négligeable, des cas, Meigret note avec un timbre ouvert le noyau vocalique de la diphtongue suivie d'une nasale en coda.

		Peletier	Lanoue	Meigret
dipht. de é roman devant nasale	arène	e _i	ě	e _i
	peine	e _i	ě	e _i
	plein	ě _i	ě _i ~ ě	e _i ~ e _i
	pleine	e _i	ě	e _i

Tableau 24. Diphtongaison de e roman devant nasale

5.3.11 /ɛ/ roman

Nous constatons à partir du tableau 25 que tous les mots dont la voyelle accentuée est issue d'un è roman ont conservé le timbre ouvert de la voyelle [ɛ] chez Peletier, Lanoue et Meigret sans exception. Lanoue en note certains avec la voyelle brève [ě], d'autres, avec la voyelle longue [ě̃]. La longueur se justifie dans ces cas par l'amuïssement d'un /s/ implosif pour *bêtes* (<beste), *est* (<est), *être* (<estre) et *tête* (<teste), par la dégémination de /rr/ pour *terre* et par la présence de /s/ en finale pour *après*, *auprès*, *exprès* et *près*. Seuls *exprès* et *chandelle* sont aussi rendus par [e] chez Meigret.

		Peletier	Lanoue	Meigret
	ancêtres	ɛ	ě̃	-
	après	ɛ	ě̃	ɛ
	auprès	ɛ	ě̃	ɛ
	belle(s)	-	ě	ɛ
	bêtes	ɛ	ě̃	ɛ
	chandelle	ɛ	ě	ɛ/e
	découverts	ɛ	ɛ	ɛ
	divers	ɛ	ě	ɛ
	diverses	ɛ	ě	ɛ
	envers	ɛ	ě	ɛ
	est	ɛ	ě̃	ɛ
	êtes	ɛ	ɛ	ɛ

[ɛ] roman

étincelle(s)	ɛ	ě	-
être	ɛ	ē	ɛ
exprès	ɛ	ē	ɛ/e
femelle	ɛ	ě	ɛ
fer	ɛ	ě	ɛ
herbes	ɛ	ě	ɛ
nouvelle(s)	ɛ	ě	ɛ
offert	ɛ	ě	ɛ
ouverte	ɛ	ě	ɛ
perd	ɛ	ě	ɛ
perdent	ɛ	-	ɛ
perdre	ɛ	ě	ɛ
près	ɛ	ē	ɛ
proverbe	ɛ	ě	ɛ
(dix-)sept	ɛ	ě	ɛ
sert	ɛ	ě	ɛ
servent	ɛ	-	ɛ
superbe	ɛ	ě	ɛ
terre(s)	ɛ	ē	ɛ
tête	ɛ	ē	ɛ
vers	ɛ	ě	ɛ

Tableau 25. Le timbre des terminaisons issues d'une [ɛ] roman

5.3.12 e dans les mots savants

Le traitement de *e* dans les mots savants diffère selon les grammairiens (voir tableau 26). Peletier a le plus souvent la voyelle fermée. La forme *querelle* est aussi bien rendue avec [e] que [ɛ] avec une occurrence chacune, ce qui pourrait fort bien être une coquille puisque, comme nous le voyons avec les formes *femelle*, *rebelle* et *voyelle(s)*, la voyelle *e* semble s'être ouverte rapidement devant [l], ce qui aurait dû favoriser une prononciation avec la voyelle ouverte [ɛ] (cf. § 5.3.1). La distribution des formes rendues avec [e] et avec [ɛ] permet de constater qu'en général Peletier a la voyelle fermée [e] devant les obstruantes (p.ex. *allègue*, *remèdes*, etc.) et la finale *-re* (p.ex. *caractères*, *misère*) des paroxytons et la voyelle [ɛ] ailleurs.

Dans la langue décrite par Lanoue, les reflats [e] et [ě] sont également répartis. Selon Desaulniers (1986 : 99), « [g]énéralement, le /e/ de ces emprunts passe à /ɛ/ devant consonne finale. (...) Devant une consonne suivie

d'un /ə/ atone final, [il] reste souvent fermé et bref. » Nous constatons qu'effectivement, *alphabet*, *discret*, *indiscret*, *sujet*, *expert* (terminé par un groupe de consonnes /rt/), *respect* (où le /t/ peut ne pas se prononcer) contiennent la voyelle ouverte [ɛ̃] et qu'aucune des formes rendues avec la voyelle fermée ne va contre cette généralisation. Nous avons cependant *querelle*, *rebelle* et *voyelle* dont la syllabe finale se termine par un chva et qui comporte, non pas [ɛ̃], mais [ɛ̃], probablement parce que ces voyelles sont devant la liquide /l/ (§ 5.3.1).

Le traitement de Meigret des formes savantes est similaire à celui qui est attendu dans le domaine d'oc. Les formes empruntées sont rendues en majorité par [ɛ], à l'exception de *moderne(s)* qui est notée avec la voyelle fermée [e] et *caractères*, notée aussi bien par la voyelle fermée que la voyelle ouverte (avec quatre occurrences chacune). Si nous regardons le singulier de *caractères*, la voyelle est rendue par [ɛ] dans cinq formes contre une en [e]. Il est dès lors permis de penser que la voyelle ouverte était celle attendue. Dans le cas de *moderne(s)*, son occurrence unique dans le corpus de Meigret ne permet pas d'exclure une erreur typographique, que rend probable les formes conjuguées de *concerner*, *discerner* et *gouverner* avec *-ern-* tonique, cinq écrites <e>, mais 45 <ɛ>.

		Peletier	Lanoue	Meigret
mots savants	allègue	e	ɛ̃	-
	alphabet	-	ɛ̃	ɛ
	caractères	e	*ɛ̃	e/ɛ
	(in)discret(s)	ɛ	ɛ̃	-
	discrètes	-	ɛ̃	-
	Ève	-	-	-
	experts	ɛ	ɛ̃	-
	grecques	e	*ɛ̃	ɛ
	manifeste	e	-	ɛ
	misère	e	ɛ̃	-
	moderne(s)	-	-	*ɛ
	procède(nt)	e	ɛ̃	-
	prophète	-	ɛ̃	ɛ
	querelle	e/ɛ	ɛ̃	ɛ
	rebelle	ɛ	ɛ̃	-
	règle	e	ɛ̃	ɛ
règne	ɛ	ɛ̃	-	

remèdes	e	ě	ε
respect	e	ě	-
sujets	ε	ě	-
voyelle(s)	ε	ě	ε

Tableau 26. Le timbre de *e* dans les terminaisons des mots savants

(L'étoile devant certaines des voyelles contenues dans le tableau indique que c'est une valeur reconstruite pour une attestation manquante (*grecque* et *caractères* chez Lanoue) ou même à la place d'une attestation probablement fautive (pour *moderne* chez Meigret.)

Analyse des données de Rambaud

6.1 /a/ latin en syllabe ouverte

Le provençal a conservé le *a* latin en syllabe ouverte dans la majorité des formes :

amaro ‘amère’, *assas* ‘assez’, *quau* ‘quel(s)’, *blad* ‘blé’, *cau* ‘tête’, *qualo* ‘quelle(s)’, *labro* ‘lèvre’, *mourtau* ‘mortel’, *naturau* ‘naturel’, *naturalo* ‘naturelle’, *nas* ‘nez’, *quauque* ‘quelque’, *talo* ‘tel’, *tras* ‘très’

Tous les continuateurs du *a* latin en syllabe ouverte sont notés <ε> dans le français décrit par Rambaud (voir tableau 27a). Les mots de notre corpus sont les suivants :

<a-mé-rɛ, a-séσ, kɛl, blɛ, ʃɛf, deσ-ké-lɛσ, lé-vʰaσ, mɪr-tél, na-tu-rél(σ), na-tu-ré-lɛ, neσ, kɛl, ké-lɛ(σ), kél-kɛ(σ), té-lɛ(σ), tʰeσ>.

Lorsque ce [a] s’est combiné avec des semi-voyelles [i] en provençal, c’est encore <ε> qui est utilisé dans le français régional : <mé-rɛ> ‘mère’ (prov. *maire*), <pé-rɛ(σ)> ‘père’ (prov. *paire*). Nous ne relevons qu’une exception parmi les mots provençaux correspondants à ceux relevés dans notre corpus du français marseillais : *aparèis* ‘(il) appert’ avec la diphtongue [ɛi], dont le noyau vocalique est ouvert en [ɛ]. Le français du Nord a pour résultat la voyelle fermée [e] qui s’ouvre généralement devant la liquide [l].

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord
a[latin	a	ɛ	e ~ ε

Tableau 27a. /a/ latin en syllabe ouverte

6.2 /a/ latin en syllabe ouverte devant une consonne nasale

En règle générale, le français de Marseille décrit par Rambaud n'a pas conservé les diphtongues [aj] issues du *a* latin en syllabe ouverte devant consonne nasale que notaient encore les autres grammairiens (sauf Lanoue dans les terminaisons féminines). Comme nous pouvons le voir dans le tableau plus bas, ces anciennes diphtongues apparaissent toutes comme la voyelle ouverte [ɛ] à Marseille : <ser-tĕno> 'certains', <e-kĭ-vĕn> 'écrivain', <fĕn> 'faim', <fŷn-tĕ-nĕ> 'fontaine', <gĕn(o)> 'grain(s)', <mĕn(o)> 'main(s)'. La seule exception est le verbe *AIMER* qui commence par la diphtongue [aj] dans toutes ses formes : <aĭ-mĕnt> '(ils) aiment'. Cette différence se retrouve dans le provençal marseillais qui conserve la voyelle [a] issue de la voyelle *a* latin devant consonne nasale, à l'exception justement du verbe *AIMAR*, comme dans prov. *aimon* 'ils aiment'. Le verbe *AIMAR* dans le provençal de Marseille est un emprunt ancien au français, probablement avant que le français régional ne se développe (puisque cette diphtongue n'apparaît pas normalement dans ce français régional).

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord		
			Peletier	Lanoue	Meigret
en syllabe fermée	-	-	ē _ɪ	ē _ɪ ~ ē	e _ɪ
en syllabe ouverte	a	ɛ	e _ɪ	ɛ	

Tableau 27b. /a/ latin en syllabe ouverte devant consonne nasale

6.3 Terminaison *-arium* savant

Les formes relevées pour la terminaison *-arium* savant dans le corpus de Rambaud sont peu nombreuses : *apothicaires*, *contraire(s)*, *nécessaire(s)* et *téméraire*. Elles sont toutes rendues par la voyelle ouverte <ɛ> : <a-pr-ti-kĕ-rĕo>, <ne-se-sĕ-rĕ(o)>, <kŷn-tĕ-rĕ(o)>, <te-me-rĕ-rĕ> (voir tableau 28). Les formes correspondantes en provençal moderne ont conservé l'*a* latin dans *-àri* ['ari] : *bouticàri*, *encountràri*, *necessàri* et *temeràri*. La terminaison se prononce [-ajrə] en ancien français et [-erə] en français moderne. Les grammairiens du XVI^e ont, pour la plupart, la voyelle ouverte [ɛ], sauf Peletier qui a plutôt un [e] fermé. Il est difficile de dire si la prononciation marseillaise a été davantage influencée par le français du Nord que par le provençal. Il demeure néanmoins clair que

la langue de Rambaud connaît la même correspondance entre le *a* du provençal et sa voyelle ouverte [ɛ] que pour les autres *a* du substrat.

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord		
			Peletier	Lanoue	Meigret
-arium	a	ɛ	e	ɛ̃	ɛ

Tableau 28. -arium savant

6.4 Traitement des flexions verbales de la 2^e personne du pluriel -ez

Les terminaisons -ez du présent de l'indicatif et de l'impératif qui survivent dans le français du XVI^e siècle remontent toutes à la terminaison latine -atis et se prononcent [ɛ] selon le témoignage de tous les grammairiens. Au futur, cependant, il reste des traces d'une prononciation [ɛ] qu'on fait remonter à la terminaison -ētis du verbe *avoir*, comme dans l'usage de Peletier (et de Baïf que nous n'avons pas examiné ici) ; celle-ci a très tôt été concurrencée par la prononciation [e] empruntée au présent de l'indicatif et à l'impératif, qui finira par la faire disparaître complètement.

L'usage décrit par Rambaud connaît aussi deux timbres distincts, mais dont la distribution est l'inverse de celle de Peletier. La voyelle est fermée au futur et ouverte ailleurs. On trouve ainsi un [ɛ] fermé dans les futurs suivants : <di-réσ> 'direz', <an-tan-dĕσ> 'entendrez', <e-kĭ-réσ> 'écrirez', <py-réσ> 'pourrez', <se-réσ> 'serez', <ve-réσ> 'verrez' avec une exception <a-γ-réσ> 'aurez', peut-être par erreur (avec une occurrence sur un total de neuf futurs). Les désinences du présent et de l'impératif ont un [ɛ] ouvert : par exemple, <kĭ-γ-yéσ> 'croyez', <e-kγ-téσ> 'écoutez' et <gar-déσ> 'gardez'. Ce traitement ne peut s'expliquer qu'à partir du substrat provençal, comme nous pouvons le voir dans le tableau suivant :

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord
Présent/impératif – premier groupe	a	ɛ	e
Présent/impératif – autres groupes	ɛ	ɛ	e
Futur	e	e	ɛ ~ e

Tableau 29. Terminaison -ez

Le provençal distingue deux désinences de la 2^e personne du pluriel pour le présent et l'impératif selon la classe morphologique du verbe : [a] pour le premier groupe (p.ex. *escoutas* 'écoutez', *negoucias* 'négociez') et [ɛ] ouvert pour les autres (p.ex. *metès* 'mettez', *prenès* 'prenez'). La désinence du futur est encore différente puisqu'elle a la voyelle fermée [e] (cf. Ronjat § 599) : *dirés* 'direz', *veirés* 'verrez'.

Comme nous pouvons le voir dans le tableau, les formes du français de Marseille sont identiques à celles du provençal, sauf pour le présent et l'impératif des verbes du premier groupe où le provençal a un [a]. Or, comme nous aurons l'occasion d'y revenir (§ 7), le français de Marseille rend régulièrement les voyelles accentuées orthographiées *e* et prononcées [a] dans sa contrepartie provençale par [ɛ]. La correspondance entre les timbres des désinences en provençal et dans le français de Marseille est donc parfaite.

6.5 ai venant d'une suite /a+i/

Les formes françaises ayant un *ai* venant d'une suite [a+i] sont en petit nombre dans le corpus : *maître*, *aide*, *pays* — qui ont eu des développements différents.

Dans le cas de *maître*, Rambaud le rend avec la voyelle ouverte [ɛ]. La forme provençale moderne *maïstre* a probablement conservé la diphtongue [aɪ] (*aï* pouvant noter une ou deux syllabes). Celle qui correspond au féminin <me·fē·se> 'maîtresse' en provençal est *mestresso* et pourrait être un emprunt au français puisqu'on s'attendrait plutôt à *meistressa* comme forme autochtone au féminin dérivée de *maïstre*. Quant au français d'oïl, celui-ci a connu le passage de [a+i] à [ɛ] dans ce mot dès l'ancien français, d'où <mé·fē> 'maître' chez Rambaud.

Pour *aide*, Rambaud rend la forme avec une diphtongue : <a^hi-de>, alors que le provençal marseillais *ajuedo* conserve le *a* primitif latin (Honorat note cependant les emprunts *aido de camp*, *aido major* où la présence de *ai* pourrait représenter la diphtongue ou peut-être bien deux syllabes). Nous observons de nombreuses variations dans les parlers d'oïl dans lesquels *ai* au XVI^e siècle note, soit [ɛ], soit une diphtongue [aj, ej], soit encore une suite de deux voyelles. Il est donc difficile de dire quelle est la source véritable de <a^hi-de>. Cependant, les formes françaises ont probablement influencé la prononciation du français à Marseille puisque, généralement, celui-ci fait correspondre aux [a] du provençal un [ɛ], ce qui n'est pas le cas ici.

Finalement pour *pays*, on note la diérèse chez Rambaud : <pa·iɔ>. Le provençal prononce ce mot plutôt avec la diphtongue [aj]. Nous observons aussi pour cette forme beaucoup de variations dans le nord de la France (avec une diphtongue ou une suite de deux voyelles). Il est donc probable que ce soit l'influence française qui soit intervenue.

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord
aide	a	aj	ɛ ~ ej ~ aj ~ ai
maître	aj ~ ai	ɛ	ɛ
pays	aj	ai	ej ~ aj ~ ai

Tableau 30. Cas particulier de [a+i]

6.6 Diphtongue /aj/

L'*a* latin en syllabe ouverte lorsqu'elle était suivie d'une consonne palatalisée est devenue [aj] en ancien français, [ɛ] en français moderne et [aj] en provençal moderne (qui a conservé le *a* latin dans sa diphtongue). Presque toutes les formes relevées ont conservé la diphtongue [aj] dans le provençal de la fin du XIX^e siècle, sauf *air*, *faites*, *faire*, *lait* et *satisfait* qui ont une monophtongue : [ɛ] pour les deux premières et [a] pour les autres. Pour *air* et *faites*, la langue de Rambaud a tout simplement conservé le [ɛ] du substrat ; le français du Nord ayant également cette voyelle. Pour les autres – sauf les formes dont le *ai* est en finale – le français de Marseille décrit par Rambaud n'a pas conservé les diphtongues [aj] du provençal auxquelles il fait correspondre [ɛ]. Le traitement

dans le français marseillais des voyelles correspondant au provençal rejoint donc celui du *a* latin.

Ainsi, le français de Marseille a le plus souvent la voyelle ouverte [ɛ] pour les *ai* provençaux. Il n'y a que lorsque *ai* est en finale de mot que l'on retrouve la diphtongue [aj] (et aussi [ɛj] (2) pour *vrai*). La prononciation diphtonguée de *ai* en finale se retrouve bien sûr en provençal (moderne et par suite dans celui du XVI^e siècle) et chez nos grammairiens d'oïl, et en particulier pour les mots *ai*, *ferai* et *vrai*. On voit bien que le substrat provençal seul ne permet pas d'expliquer la différence de traitement de la diphtongue *ai* à l'intérieur du mot et en finale (voir tableau 31). Ni la graphie traditionnelle ni le substrat provençal ne les distinguent. Elle ne peut s'expliquer que par un apprentissage direct du français d'oïl par la voie orale.

Il reste maintenant <g^é-r^{eo}> *guère* (prov. *gaire*) dont la diphtongue est issue d'un *ai* germanique. On ne s'étonnera pas que sa prononciation se soit alignée sur celle des autres diphtongues [aj] à l'intérieur d'un mot, soit sous l'influence de la graphie puisque la voyelle est écrite avec un <e> et correspond à un [a(i)] provençal, soit par les correspondances phonétiques entre [aj] provençal et [ɛ] français à l'intérieur du mot, soit bien sûr par apprentissage oral direct.

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord
affaire	aj	ɛ	e ~ ɛ
aigle	aj	ɛ	ɛ
air	ɛ	ɛ	ɛ ~ ej ~ ɛj
aise(s)	aj	ɛ	ɛ
(par/satis)faire	a	ɛ	ɛ
faites	ɛ	ɛ	ɛ
guères	aj	ɛ	e ~ je
jamais	aj	ɛ	ɛ
laides	aj	ɛ	ɛ
laisse	aj	ɛ	ɛ
lait	a	ɛ	ɛ
mauvais	aj	ɛ	ɛ
mauvaise(s)	aj	ɛ	ɛ
naître	ɛj	ɛ	ɛ
palais	aj	ɛ	ɛ
satisfait	a	ɛ	ɛ

ai	a _i	a _i	e ~ ε ~ ε _i
ferai	a _i	a _i	e ~ e _i ~ ε _i
vrai	a _i	a _i ~ ε _i	e _i ~ ε _i

Tableau 31. Diphtongue *ai*

6.7 Diphtongue /a_i/ devant une consonne nasale issue de la diphtongaison palatale

Si la diphtongue *ai* issue de *a* latin en syllabe ouverte devant une consonne nasale est monophtonguée en <ε> (§ 6.2), les autres diphtongues *ai* devant le même contexte sont conservées dans le français de Marseille, soit sous la forme <a_iin>, soit le plus souvent sous la forme <ε_iin>, comme dans <a_iinɔ/ε_iinɔ> ‘ains’, <k_ɣn·fε_iint(o)> ‘contraint(s)’, <k_ɣn·fε_iintε> ‘contrainte’, <plε_iin·dfe> ‘plaindre’, <sε_iint> ‘saint’, <sε_iin·tε> ‘sainte’, ce qui semble très surprenant (voir tableau 32), puisque ni la graphie, ni la prononciation dans la langue source, ni apparemment la prononciation de la voyelle dans le substrat ne font cette différence. On se rappellera cependant que les formes impliquées ont normalement le résultat en français d’une diphtongaison par assimilation à une consonne palatale, comme dans *ains*, *contraint(e)(s)*, *plaindre*, *saint(e)* et que le provençal a dû connaître à un moment donné dans son histoire des consonnes palatales dans les formes reliées (prov. *ànsi*, *cregnu*, *plancho*, *sant(o)*).

La même observation vaut pour les diphtongues *ei* provenant de la diphtongaison palatale qui sont conservées dans le français de Marseille : <pe_iin·fε> ‘peintre’ et <pe_iin·tú·rε> ‘peinture’ ; dans ce cas aussi la diphtongue a été suivie d’un *t* palatalisé à un moment dans l’évolution de son correspondant en provençal *pencho* et peut-être aussi *pinturo*.

La diphtongue <ε·i> dans <mε·in·tε·nánt> ‘maintenant’ et <mε·in·tε·nú> ‘maintenu’ n’est cependant pas motivée par des correspondances étymologiques puisque ces formes sont des composés du type *main+tenir*, dont le premier élément *main* est <men> lorsqu’il n’est pas en composition. Il faut en déduire que les Marseillais ont généralisé, à ce cas, les règles distributionnelles générales d’interprétation graphique de <ain>.

La distinction qui apparaît donc dans la langue décrite par Rambaud entre deux types de diphtongue *ain*, n’a pas d’équivalent dans les descriptions des grammairiens des régions d’oïl. La thèse la plus vraisemblable serait

qu'elle résulte de correspondances étymologiques entre le français et le provençal et que la palatalisation était encore sensible dans la provençal parlé à Marseille au moment où le français s'y est implanté. Ce serait la palatalisation provençale dans les formes reliées qui aurait signalé que *ain* se prononçait avec une diphtongue. Le *t* palatalisé s'écrit parfois *tch* ou *ch* et parfois *t* dans les textes anciens. Là où il est écrit *(t)ch* (et prononcé [tʃ] dans les parlars modernes), la palatalisation était certainement sensible, comme dans *counstretch* (correspondant au fr. *contrainte*) ou *plancho* (correspondant au fr. *plainte*, p. pé de *plaindre*). Là où il est écrit *t* ou *s*, comme dans *point*, *sant(o)* (correspondant à fr. *saint(e)*) et *ansi* (correspondant à fr. *ains*), il faudrait supposer que la palatalisation de la consonne était encore sensible. Rambaud, cependant, ne souffle mot de telles palatalisations dans sa description phonétique des sons du français et du provençal. Le problème reste sans réponse pour le moment.

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord
-ain	e ~ a	ɛi	ẽi (eĩ)

Tableau 32. -ain.

(La diphtongue orale entre parenthèse est le traitement rendu par Meigret pour qui la consonne nasale suivant la voyelle n'était probablement pas amuïe et la voyelle peu nasalisée.)

6.8 /e/ roman non diphtongué

Le provençal marseillais au XIX^e siècle, selon les données présentées par Mistral, avait le plus souvent conservé le [e] roman, sauf devant une syllabe fermée par *r*, comme dans *vert* où il s'était ouvert, et devant les consonnes palatales [ʎ, ɲ] où il s'était fermé en [i]. Ronjat (1930-1941) note encore une distinction entre [e] et [ɛ] au début du siècle. Selon Philippe Blanchet (1989), la distribution des [e] et [ɛ], qui en provençal moderne est pratiquement neutralisée ([e] en syllabe ouverte et [ɛ] en syllabe fermée, comme dans le français régional), aurait déjà disparue au XVI^e siècle. Cette hypothèse cependant n'est pas conforme aux observations de Ronjat et de Mistral. Elle s'appuie en fait sur une interprétation peu vraisemblable du sentiment phonologique de Michel Tronc, un poète marseillais de cette époque, qui n'aurait pas manqué de noter la distinction dans sa graphie si elle avait existé dans son usage, dit ce chercheur.

En règle générale, le français de Rambaud a conservé le [e] roman étymologique. Les exceptions sont : (1) les mots (*il*) *empêche*, *elle*, *met*, *muet*, (*il*) *sème*, *cercle*, *treize*, *verd(s)*, (2) *e* devant *r* en coda, (3) les terminaisons *-esse* (suffixe du féminin, § 6.8.1), les terminaisons *-et* (diminutif masculin, § 6.8.2), et les terminaisons *-eil* (suffixe masculin, § 6.8.3), (4) les démonstratifs (*i*)*celle(s)*, *cette*, les possessifs, les déterminants (§ 6.8.4) ; dans ces cas, la voyelle s'ouvre en [ɛ]. La voyelle étymologique [e] est attestée dans le français de Marseille dans les mots suivants *apprennent*, (*com*)*met(tre)*, *elle(s)*, (*il(s)*) *enseigne(nt)*, (*ils*) *espèrent*, *lettre(s)*, *même(s)*, *mettent*, *net*, *sèche*, *soufflet*, dans les terminaisons *-esse* (suffixe d'abstraction, § 6.8.1), les terminaisons *-ette* (diminutif féminin, § 6.8.2) et les terminaisons *-eille* (suffixe féminin, § 6.8.3). Parmi l'ensemble des formes issues d'un *é* roman, notons quelques hésitations pour (*il*) *met* notée avec [e] (8 occ.) et [ɛ] (1. occ.) et *elle*, aussi avec [e] (16 occ.) et [ɛ] (2 occ.), ainsi que le traitement irrégulier de *pa-ré-sə* 'paresse'. Mistral relève une voyelle fermée dans les formes correspondantes provençales, sauf pour *espère* qui, s'il a conservé sa voyelle étymologique chez Rambaud [e], a acquis la valeur [ɛ] en provençal moderne, ce qui pourrait être un développement plus récent du provençal.

6.8.1 Traitement de la terminaison *-esse*

Nous avons relevé parmi les exemples quatre mots français et un mot en provençal avec la terminaison *-esse*. Les continuateurs de *-ĪTIA* latin (ce qui a donné en français le suffixe d'abstraction) ont généralement un [e] fermé dans le français marseillais : <lvr-dé-sə> 'lourdesse' (4 occ.) et le provençal <sa-dʒé-sə> 'sagesse' (2 occ.). Il n'y a que <pa-ré-sə> 'paresse' (2 occ.) avec un [ɛ] ouvert, pour qui le suffixe *-esse* est non transparent. On peut probablement faire abstraction de ce dernier qui est probablement une forme non reconnaissable comme dérivée. Les continuateurs de *-ĪSSA* ont, quant à eux, la voyelle ouverte [ɛ] : <mɛ-tʃé-sə> 'maîtresse' (1 occ.) et <pʃɪN-sé-sə> 'princesse' (1 occ.).

Les terminaisons *-ĪTIA* et *-ĪSSA* ont un [e] roman qui est demeuré fermé en provençal, au moins jusqu'à l'époque de Mistral. Quant à *-ĒSSA*, elle garde un [ɛ] ouvert en provençal, tel que nous l'observons dans le dictionnaire des parlers occitans : *prèsso* (645c) s'opposant au participe passé *presso* de

prendre – counfèssò (623b) avec un [ɛ], distinct de *messo* 329c, *espès*, *espesso* 1033a avec un [e].

En français d'oïl, nous retrouvons trois traitements distincts (voir § 5.3.8.1). Selon le premier, les continuateurs du latin -ĪTIA et -ĪSSA se confondent pour donner un [ɛ̃] bref et s'opposent à -ĒSSA qui a un [ē] long. Le second a un [ɛ̃] bref pour -ĪTIA et s'oppose par le fait même à -ĒSSA et -ĪSSA qui se sont confondus et ont un [ē] long. Ce traitement est attesté depuis le XVI^e siècle et concorde à ce que nous observons chez Lanoue et Peletier (c'est le traitement particulier des français de l'ouest de la France). Le troisième a pour -ĪSSA et -ĒSSA la voyelle longue [ē], tout comme le traitement précédent, mais comporte la voyelle fermée brève [ɛ̃] pour -ĪTIA.

Il est clair que l'usage du maître d'école ne renvoie ni à un usage provençal qui conserve un timbre fermé dans les deux premières terminaisons ni à celui de Peletier, Meigret ou Lanoue. Il se rapproche toutefois de celui de Baïf qui diffère des deux traitements d'oïl précédents (voir le *traitement 3* dans le tableau 33) avec les durées en moins, si l'on admet que celui-ci avait bel et bien un [ɛ̃] fermé bref pour [e] roman (cf. Morin 2000 : 13).

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord		
			Traitement 1	Traitement 2	Traitement 3
< ĪSSA	e	ɛ	ɛ̃	ē	ē
< ĪTIA	e	e	ɛ̃	ɛ̃	ɛ̃
< ĒSSA	ɛ	?	ē	ē	ē

Tableau 33. Le suffixe *-esse*

6.8.2 Traitement du diminutif *-et(te)*

Dans le français de Rambaud, le diminutif *-et* est toujours rendu avec une voyelle ouverte <ɛ>. Les formes relevées du corpus sont les suivantes : <a.ɲɛ.lét 'agnelet', li.v'ɛt 'livret', o.ɛ.zɛ.lét 'oiselet'>. La même voyelle s'observe dans <mu.ɛt> 'muet' dont le correspondant provençal moderne *mut* est relativement éloigné. Nous ne retrouvons qu'une seule exception, à savoir *soufflet*, dont la terminaison n'est cependant pas un diminutif. Ce dernier est rendu par <sv.flét> avec un é fermé, comme dans le provençal *soufflet* donné par Mistral. Pour ce qui est du diminutif féminin *-ette*, celui-ci est rendu par la voyelle

fermée [e]. Nous la retrouvons dans <ba·lê·tə ‘ballette’, bə·lê·tə ‘belette’, ku·rê·tə ‘curette’, dʁ·lê·tə ‘douillette’, fi·lê·tə ‘fillette’, ma·lê·tə ‘malette’ et no·ɛ·zê·tə ‘noisette’>. Quant au provençal, il a gardé la voyelle fermée [e] pour les deux terminaisons jusqu’à nos jours (voir tableau 34).

L’alternance de timbre [e] au masculin et [ɛ] au féminin ne s’observe pas dans les textes des autres grammairiens qui ont uniformément un [ɛ] — reflet régulier de [e] roman devant [t] dans la norme parisienne, comme nous avons vu précédemment (cf. *net, nette, dette, lettre, mettre*, § 5.3.8). Les grammairiens qui pourraient avoir connu originalement un usage en [e] dans leur français (Peletier et Meigret) le remplacent également par [ɛ] sans faire de distinction entre le masculin et le féminin.

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord
-et	e	ɛ	ɛ
-ette	e	e	ɛ

Tableau 34. -et(te)

6.8.3 Traitement des terminaisons -eil(le)

Les [e] romans de la terminaison -eil ont aussi eu un traitement distinct de ceux de sa contrepartie féminine -eille dans le français de Rambaud. Dans notre corpus, le timbre fermé de <e> est conservé dans la terminaison féminine -eille : <o·rê·lɛ> ‘oreille’, <ɛ·mɛr·vê·lɛ> ‘(il s’)émerveille’, <mɛr·vê·lɛ> ‘merveille’ ; il s’ouvre en <ɛ> pour le masculin -eil : <kʁN·séλ> ‘conseil’.

Une distinction entre les deux suffixes existait probablement en provençal à cette époque. Dans les terminaisons paroxytoniques -eille, le é roman s’est fermé pour devenir [i] en provençal moderne : *miraviho* ‘merveille’, *auriho* ‘oreille’. Ce changement se produit d’ailleurs aussi devant la palatale [ɲ] : *ensigno* ‘(il) enseigne’. Quant aux terminaisons -eil, le l final, à l’origine palatalisé, s’est généralement vocalisé en provençal entraînant, au contraire, l’ouverture de la voyelle précédente : *counsèu* ‘conseil’.

Cette distinction entre -eil/-eille ne s’observe pas dans les textes des autres grammairiens du domaine d’oïl (voir tableau 35). La voyelle est ouverte chez Lanoue, mais fermée chez Meigret (également ouverte pour -eille) et Peletier.

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord		
			Peletier	Lanoue	Meigret
-eil	ɛ	ɛ	e	ɛ	e
-eille	i	e	e	ɛ	e/ɛ

Tableau 35. -eil(le)

6.8.4 Déterminants et démonstratifs

Les mots *celle(s)* et *(i)celle(s)* <(i-)sé.lə> sont rendus avec la voyelle [ɛ] ouverte dans le français de Marseille, alors que leur correspondant provençal a un [e] fermé (prov. *aquelo*). Normalement, on s'attendrait à trouver la voyelle fermée [e] du substrat, comme pour le pronom *elle* (prov. *elo*, français marseillais <é.lə> (10 occ.) ~ <é.lə> (2 occ.)). La prononciation marseillaise se rapproche toutefois de celle des grammairiens d'oïl qui ont, eux aussi, la voyelle ouverte [ɛ] (voir tableau 36).

Quant à *cette*, celui-ci est rendu par <sé.tə> avec la voyelle ouverte dans le français de Rambaud et *aquesto* avec un [e] fermé dans le provençal marseillais moderne correspondant. La voyelle ouverte n'est retrouvée que chez Lanoue ; Peletier et Meigret ayant également la voyelle étymologique fermée.

Les possessifs *mes* et *ses* et les déterminants *les* et *des* ont <mɛɔ>, <sɛɔ>, <lɛɔ> et <dɛɔ> avec un <ɛ> ouvert, contrairement au provençal marseillais qui a plutôt une diphtongue [eɪ] avec un noyau fermé : *meis*, *seis*, *leis* et *deis*. Peletier a aussi une voyelle fermée, alors que Meigret a la voyelle ouverte.

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord		
			Peletier	Lanoue	Meigret
(i)celle(s)	e	ɛ	ɛ	ɛ	ɛ
cette	e	ɛ	e	ɛ	e
possessifs	eɪ	ɛ	e	-	ɛ
déterminants	eɪ	ɛ	e	-	ɛ

Tableau 36. Déterminants et démonstratifs

6.9 Réduction d'un /je/

Les formes françaises qui ont un *e* venant de la diphtongue [je] comprennent principalement les dérivés populaires de la terminaison latine *-arium*, *-ariam*, qui donnent en ancien français *-ier*, *-iere*. Ces dernières se réduisent à *-er*, *-ere* après les consonnes palatales [ʃ, ʒ] et sont rendues par <ɛ> dans le français de Rambaud dans les mots suivants : <e-ʔAN-ʒÉR 'étranger', lɛ-ʒÉR 'léger', mɛ-na-ʒÉR 'ménager', mɛ-sa-ʒÉR 'messenger'> (voir tableau 37). Il conserve cependant la diphtongue <i·ɛ> dans les mots *bergier*, *boulangier*, *clochier*, *gauchier*, *porchier*. Ce traitement correspond à celui du provençal moderne de Marseille qui a conservé la diphtongue *ié* : *estrangié*, *lougié*, *meinagié* et *messagié*. Celui-ci vaut aussi pour les formes du provençal marseillais moderne *iesto* 'est', *sierve* 'sert' et *siervon* 'servent' dont la voyelle est issue d'un [ɛ] roman qui a diphtongué en [je] pour le premier et en [jɛ] pour les autres, mais non en français d'oïl (§ 5.3.11).

La diphtongue *ie*, conservée dans la graphie française, est rendue par la diphtongue <i·ɛ> avec une voyelle ouverte dans le français de Rambaud, comme dans <bɛ-li·ɛr> 'béliér', <mi·ɛl> 'miel', <pi·ɛ> 'piéd', même lorsque le provençal marseillais ne connaît pas la diphtongaison, comme dans *mèu* 'miel' et *pèd* 'piéd'. La forme *moyen(s)* que Rambaud note <mv·yÉN(ɔ)> correspond au provençal *mouièn* avec [ɛ] ouvert, forme empruntée très tôt au français (selon Mistral, dès le xvi^e siècle).

En général, la voyelle ouverte que l'on retrouve chez Rambaud ne correspond pas au traitement retrouvé chez les autres grammairiens qui ont généralement le timbre [e] fermé pour l'élément vocalique de la diphtongue [je]. Il est probable que les Marseillais ont établi une correspondance entre le *ié* de leur provençal avec le *è* ouvert des parlers provençaux voisins. On peut aussi penser qu'ils ont mis un [ɛ] après le yod dans des formes comme *piéd*, conformément au timbre de leur monophthongue dans leur parler. Cependant, si les diphtongues *ié* du provençal marseillais — en particulier celles qui sont issues de *-arium* et *-ariam* — se prononçaient [je], on s'attendrait à ce que cette prononciation se retrouve dans le français régional de Marseille puisqu'elle aurait alors été conforme à la fois à la langue source et au substrat régional. Ces voyelles devaient donc probablement être prononcées [jɛ] dans le substrat provençal. D'autres recherches seraient nécessaires pour confirmer cette hypothèse.

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord
-er (<-ARIUM)	je	ɛ	e
bélier	-	je	je
étudier	ia	je	je
miel	ɛ	je	je/ie
ped	ɛ	je	je/ie

Tableau 37. Réduction d'un [je]

6.10 Diphtongaison de /e/ roman devant une consonne nasale

On retrouve dans le corpus de Rambaud quatre formes avec une voyelle remontant à *é* roman en syllabe libre devant une consonne nasale, un contexte où elle diphtongue normalement pour donner [ej] en français (Bourciez, § 60) : *peine*, *plein*, *pleine*. Le provençal a conservé le timbre fermé en [e] pour chacune d'elles : prov. *areno*, *plen*, *pleno*, *peno*. Le traitement de ces formes dans le français rambaldien est cependant assez irrégulier (voir tableau 38) et ne correspond au provençal que dans le premier cas, à savoir <a-rê-nê> 'arène'. Ce résultat est aussi parfois observé dans le nord de la France (en particulier chez Lanoue), où la forme n'est peut-être pas héréditaire.

Sinon, <peî-nê> 'peine' a la diphtongue [ej] et <plê-nê> 'pleine', <plên> 'plein', la monophthongue ouverte [ɛ]. La diphtongue de <peî-nê> se retrouve seulement chez les plus anciens grammairiens Meigret et Peletier (cf. § 5.3.10), mais avec le premier élément fermé en [e]. Par contre, la monophthongue avec une voyelle ouverte dans <plê-nê> et <plên>, que l'on retrouve d'ailleurs chez Lanoue (pour *pleine*), correspond à une évolution relativement récente dont l'aboutissement dans le domaine d'oïl est daté au début du XVII^e siècle (Bourciez, § 60h).

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord
arène	e	ɛ	ej ~ e
peine	e	ej	ej ~ ɛ
plein	e	ɛ	ẽ ~ ëj / (ej)
pleine	e	ɛ	ej ~ ɛ

Tableau 38. Diphtongaison de /e/ roman devant une consonne nasale.

(La diphtongue orale entre parenthèse est le traitement rendu par Meigret pour qui la consonne nasale suivant la voyelle n'était probablement pas amuïe et la voyelle peu nasalisée.)

6.11 /ɛ/ roman

Les formes françaises ayant un e venant de la voyelle romane [ɛ] (non diphtonguée) conservent en général ce timbre aussi bien en provençal moderne qu'en français d'oïl. Ainsi, ces formes, en provençal, sont presque toutes rendues par [ɛ] (rarement [je] en syllabe fermée dans le provençal marseillais moderne, cf. § 6.9) :

ancèstre 'ancêtre', *apello* 'appelle', *après*, *auprès*, *bello* 'belle', *bèsti* 'bête', *descubert* 'découvert', *divers*, *evès* 'envers', *iesto* 'est', *estas* 'êtes', *èstre* 'être', *esprès* 'exprès', *fumello* 'femelle', *fèrri* 'fer', *erbo* 'herbe', *mestresso* 'maîtresse', *nouvèlli* 'nouvelle', *oufert* 'offert', *ouvertò* 'ouverte', *perdon* 'perdent', *perdre*, *perde* 'perd', *près*, *princesso* 'princesse', *prouvèrbi* 'proverbe', *sèt* 'sept', *sierve* 'sert', *siervon* 'servent', *superbe*, *terro* 'terre', *tèsto* 'tête', *vars* 'vers'

et toutes notées par la voyelle ouverte <ɛ> dans sa graphie :

<AN-sé-ʔaɔ, a-pé-lə, a-pʰɛɔ, a-ʁ-pʰɛɔ, bé-lə(ɔ), bé-tɛɔ, də-kʁ-vérɔ, di-véro(ɔ), AN-véro, et, é-tɛɔ, é-ʔɛ, eko-pʰɛɔ, fɛ-mé-lə(ɔ), fer, hér-bɛɔ, mɛ-ʔɛ-sɛ, nʁ-vé-lə(ɔ), ofért, ʁ-vér-tɛ, pér-dent, pér-ʔɛ, perd, pʰɛɔ, pʰɪN-sé-sɛ, pʰʁ-vér-bɛ, sert, sér-vent, set, su-pér-bɛ, té-rə(ɔ), té-tɛ, verɔ>.

Quoi qu'il en soit, les formes sont rendues par la voyelle ouverte [ɛ] dans le français décrit par Rambaud, tout comme dans les dialectes provençaux qui ne connaissent pas cette diphtongaison et en français d'oïl (voir le tableau 39).

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord
è roman	ɛ	ɛ	ɛ

Tableau 39. è roman

6.12 e dans les mots savants

Les mots savants de notre corpus avec *e* accentué ont tous un <ε> :

<a-lé-gɛ 'allègue', al-fa-bét 'alphabet', ka-rak-té-rɛθ 'caractère', (in-)diθ-kʰét(θ) '(in)discret(s)', diθ-kʰé-tɛθ 'discrettes', ekθ-pértθ 'experts', gʰé-kɛθ 'grecques', ma-ni-féθ-tɛ 'manifeste', mi-zé-rɛ 'misère', mɔ-dér-nɛθ 'moderne(s)', pʰɔ-sé-dɛnt 'procèdent', pʰɔ-fé-tɛ 'prophète', kɛ-ré-lɛ 'querelle', rɛ-bé-lɛθ 'rebelle', ré-gɛ 'règle', ré-nɛ 'règne', rɛ-mé-dɛθ 'remède(s)', rɛθ-pékt 'respect', sub-ʒéktθ 'subject', vɔ-yé-lɛθ 'voyelle(s)'.>

C'est aussi le traitement régulier du provençal selon les observations de Mistral et de Ronjat (p. 134). Nous ne relevons qu'une exception en provençal avec [e] fermée, à savoir *alphabet*. Celui-ci est néanmoins régulier dans le texte de Rambaud avec 35 occurrences au total, toutes transcrites avec <ε>. La prononciation rambaldienne de *alphabet* peut être celle du diminutif masculin *-et* qui est toujours réalisé avec la voyelle ouverte. Inversement, le mot *règne* qui a régulièrement un è ouvert en provençal, selon le dictionnaire de Mistral, est <rɛ-nɛ> avec un [e] fermé dans le texte de Rambaud. La voyelle fermée peut être dû à l'influence fermante de la palatale nasale [ɲ] (cf. Ronjat § 81).

Nous avons vu que les grammairiens Lanoue et Peletier, originaires des régions du français d'oïl, ont cependant tendance à avoir une voyelle fermée [e] devant les obstruantes et devant *-re* des paroxytons, alors que Meigret, qui vient de Lyon, a le plus souvent une voyelle ouverte [ɛ].

	Provençal	Français de Marseille	Français du Nord
<i>e</i> dans les mots savants	ε	ɛ	e/ε

Tableau 40. *e* dans les mots savants

Hermans (1985), comme nous l'avons vu (§ 3.3), a procédé à une étude très approfondie dont l'objectif était d'examiner la distribution lexicale des voyelles /e ε ə/ dans le français décrit par Rambaud en les comparant, d'une part à celles attendues par la reconstitution diachronique de la « norme » du français du XVI^e siècle et, d'autre part, à celles des grammairiens d'oïl. Ses résultats révèlent qu'en moyenne 75 % des voyelles moyennes antérieures accentuées chez Rambaud correspondent à cette norme reconstruite. Les quelque 25 % restant proviennent « d'interférences dialectales, provençales ou d'autres facteurs encore » (p. 171). Pour notre part, notre objectif a été plutôt de montrer la part essentielle que joue le substrat provençal (dont Hermans n'a pas vraiment tenu compte) dans la phonologie du français régional de Marseille pour les voyelles /e ε ə/ et d'examiner chacune d'elles en fonction du type étymologique dont elles sont issues, ce qui permet de mieux comprendre l'origine de son système.

Le provençal et le français sont deux langues apparentées et relativement proches. Les locuteurs bilingues ont indubitablement fait des rapprochements entre elles. L'influence de la première sur l'adaptation des voyelles du français régional de Marseille est évident dans de nombreux cas chez Rambaud. Les mécanismes de transfert du système phonologique du provençal sur le français marseillais nous permettent ainsi d'établir certaines hypothèses dans lesquelles l'adaptation résulte bien souvent, soit de correspondances entre ces deux langues, soit de calques sur la première. Spécifions que là où l'évolution depuis le proto-roman occidental est relativement commune au provençal et au français d'oïl, les comparaisons n'indiquent rien. C'est effectivement le cas des [ε] roman dont le timbre de la voyelle demeure le même pour le provençal, le français du Nord et le français de Marseille (voir tableau 41). Ce n'est que pour les voyelles apparaissant dans des contextes où il peut y avoir des divergences assez fréquentes que nous pourrions voir les effets du substrat provençal.

1) Calques directs

Les particularités de la prononciation du français décrit par Rambaud s'expliquent premièrement par des calques directs au provençal (voir le tableau 41) que nous retrouvons dans :

- a) les 2^e p. du pl. du présent de l'indicatif et de l'impératif des autres groupes rendues en [ɛ] en provençal et dans le français de Marseille et celles du futur qui ont, pour ces dernières, la voyelle fermée [e] (§ 6.4) ;
- b) le traitement des formes où un *e* issu de *é* roman a conservé son timbre contrairement aux usages du Nord (§ 6.8) ;
- c) la différence de traitement entre les terminaisons *-eil* et *-eille* (§ 6.8.3), comparable au traitement dans le substrat provençal, dont la première est rendue avec [ɛ] et la seconde, avec [i] en provençal et [e] en français marseillais (on observe cependant une différence semblable pour le traitement des terminaisons *-et* et *-ette*, qui reste relativement inexplicable) ;
- d) le traitement provençal du mot *arène* qui conserve un [e] en provençal et dans le français décrit par Rambaud (§ 6.10) ;
- e) et le traitement typiquement provençal du *e* latin dans les mots savants (§ 6.12).

où la voyelle tonique dans le français marseillais trouve son origine dans le substrat provençal avec la même voyelle.

2) Correspondances

Les particularités trouvées dans le parler décrit par Rambaud s'expliquent également par les correspondances qui se sont faites entre le français régional et le substrat. En effet, le français de Rambaud a souvent <ɛ> pour les voyelles écrites *e* ou *ai* correspondant à une voyelle prononcée [a] en provençal du XVI^e siècle (que la voyelle soit simple [a] ou la diphtongue [aɪ], voir tableau 41), comme nous le voyons pour :

- a) *a*[latin en syllabe ouverte qui est demeuré [a] en provençal, mais noté <ɛ> dans le français de Rambaud (§ 6.1) ;
- b) *a*[latin devant consonne nasale qui est également rendu par [a] dans le substrat, mais par [ɛ] dans le français de Marseille (§ 6.2) ;

- c) la terminaison savante *-arium* dont le *a* est aussi rendu par [ɛ] dans l'usage de Rambaud (§ 6.3) ;
- d) la 2^e pers. du pluriel au présent de l'indicatif et à l'impératif des verbes du premier groupe dérivé de *-ATIS* que le réformateur rend avec la voyelle ouverte (§ 6.4) ;
- e) les [aj] à l'intérieur de mot qui sont associés à <ɛ> dans le français décrit par le maître d'école (§ 6.6) ;
- f) et les autres diphtongues [aj] que l'ancien français primitif partage avec l'ancien provençal dans *guère* (§ 6.6).

3) Contacts directs avec la prononciation du français

Certains cas, cependant, ne peuvent s'expliquer ni par le substrat provençal ni par des correspondances. Ils exigent un apprentissage direct à partir des modèles de prononciation de locuteurs du français du Nord. C'est probablement le cas de :

- a) la terminaison *-esse* qui pourrait provenir de l'imitation de locuteurs ayant eu un usage similaire à celui de Baïf (§ 6.8.1) dont les continuateurs de *-ISSA* et *-ESSA* sont rendus par la voyelle ouverte longue [ɛ̃] et ceux de *-ITIA*, par la voyelle fermée brève [ɛ̃] ;
- b) des formes *(i)celle(s)*, *cette*, des possessifs et des déterminants (§ 6.8.4) dont la voyelle est ouverte dans le français de Rambaud de même que dans différents usages du nord de la France ;
- c) des formes *aide*, *pays* (§ 6.5) dont la suite [a+i] est rendue par une diphtongue chez Rambaud tout comme en provençal et dans le domaine d'oïl. Ce cas-ci est une influence du français du Nord puisque Rambaud aurait fait sinon l'équivalence *ai* = <ɛ> ;
- d) la diphtongue [aj] en finale dont la distinction de *ai* à l'intérieur d'une syllabe et en finale n'est retrouvée qu'en français du Nord (§ 6.6) ;
- e) et des formes *peine*, *plein*, *pleine* dont la voyelle [ɛ] des deux dernières formes correspondent à une évolution relativement récente dans le domaine d'oïl (XVII^e siècle) et la diphtongue [ɛ̃] de la première, aussi à un usage du nord de la France (§ 6.10).

4) Cas en suspens

Il reste néanmoins trois terminaisons dont on explique mal le développement car leur voyelles n'ont pas leurs pareils ni en provençal ni en français du Nord, ce sont :

- a) le diminutif *-ett(e)* (§ 6.8.2) où l'on observe une distinction masculin/voyelle ouverte et féminin/voyelle fermée ; ni la prononciation de la langue source ni apparemment la prononciation de la voyelle dans le substrat ne font cette différence — cette prononciation pourrait être celle d'autres variétés de français du Nord qui n'ont cependant pas laissé de trace de leur usage au xv^e siècle ;
- b) la prononciation diphtonguée des trigraphes *ain* devant les anciennes consonnes palatales qui laissent entrevoir un maintien de la palatalisation dans un usage provençal à la source de cette particularité du français régional de Marseille (§ 6.7).
- c) et le timbre ouvert de la diphtongue [je] dans tous les contextes chez notre réformateur. Celle-ci ne correspond pas ni au traitement retrouvé chez les autres grammairiens qui ont généralement le timbre [e] fermé pour l'élément vocalique de la diphtongue [je], ni à celui du provençal qui a parfois une monophthongue en [ɛ] (§ 6.9).

En conclusion, une étude synchronique, comme celle qu'a menée Hermans, ne permet pas d'expliquer les spécificités de la langue décrite par Rambaud. Notre analyse a permis de montrer que la majorité des données du français de Marseille que nous avons examinées portent sans aucun doute les couleurs du substrat provençal et c'est d'ailleurs ce qui donne à ce français ses particularités.

Proto-roman occidental		Provençal	Français de Marseille	Français du Nord
a[a	ɛ	e ~ ɛ
a ^{Cnas.} [a (syll. ouverte)	ɛ (syll. ouverte)	e _i ~ ɛ (syll. ouverte)
-arium savant		a	ɛ	e ~ ɛ
-arium (>-er) (dérives pop.)	après C ^{pal.}	ɨe	ɛ	e
	ailleurs	ɛ (subs.)	ɨɛ	ɨe
-aits	prés/imp - 1 ^{er} groupe	a	ɛ	e
-eits	prés/imp - autre groupe	ɛ	ɛ	e
	futur	e	e	ɛ ~ e
a ^{Cpal.} [à l'intérieur	a _i	ɛ	ɛ
	en finale	a _i	a _i	e ~ e _i ~ ɛ _i
a ^{Cnas.+ pal.} [e ~ a	ɛ _i	ɛ̃ _i
ɛ]		ɛ	ɛ	ɛ
e mot savant		ɛ	ɛ	e ~ ɛ
	e]	e	e	ɛ ~ e

	-et(te)	-et	e	ɛ	ɛ		
		-ette	e	e	ɛ		
	-eil(le)	-eil	ɛ	ɛ	e ~ ɛ		
		-eille	i	e	e ~ ɛ		
	-esse	<ISSA	e	ɛ	ɛ̃	ɛ̄	ɛ̇
		<ITIA	e	e	ɛ̃	ɛ̄	ɛ̇
		<ESSA	ɛ	?	ɛ̃	ɛ̄	ɛ̇
	Détermi.	e _j	ɛ	ɛ ~ e			
	Possessifs	e _j	ɛ	ɛ ~ e			
	Démonst.	e	ɛ	ɛ ~ e			

Tableau 41. Tableau récapitulatif

(Les cases grises foncées indiquent un calque direct du français de Marseille au provençal, les cases grises pâles, que l'adaptation résulte d'une correspondance entre ces deux langues.)

Références

☞ SOURCES ☞

BAÏF, Jean-Antoine de (1569). *Psautier [A] en vers mesurés*, ms. [pp. 123–184 de B.N. ms. fr. 19140].

BAÏF, Jean-Antoine de (1573). *Psautier [B] en vers mesurés*, ms. [pp. 1–121 de B.N. ms. fr. 19140].

BAÏF, Jean-Antoine de (1574). *Etrénes de poézie fransoeze an vers mezurés*, Paris, Denys du Val [Réimpression 1972, Genève, Slatkine ; avec Psautier B de 1573, pp. 1–121 of B.N. ms. fr. 19140].

BAÏF, Jean-Antoine de (1963). *Le Psautier [C] de 1587*, édition critique de Yves Lehir, Paris, Presses Universitaires de France.

BAÏF, Jean-Antoine de (1964). *Chansonnettes*, édition critique de G.C. Bird, avec une introduction et un lexique, Vancouver, University of British Columbia.

BAÏF, Jean-Antoine de (1966). *Chansonnettes en vers mesurés*, édition critique de Barbara Anne Terry, Birmingham/Alabama, Birmingham Printing.

GILLIÉRON, Jules et Edmond EDMONT (1902–1910). *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.

LANOUE, Odet de (1624). *Dictionnaire des rimes françoises*, Genève, Les héritiers d'Eustache Vignon [1^{re} édition 1596].

- MEIGRET, Louis (1542). *Traité touchât le commun usage de l'écriture françoise, faict par Loys Meigret Lyonnois, auquel est debattu des faultes, & abus en la vraye, & ancienne puissance des lettres : Auecqupriuilege de la court*, Paris, Denis Janot.
- MEIGRET, Louis (1548). *Le menteur, ou l'incredvle de Lucian traduit de Grec en Fraçoies par Louis Meigret Lionnes, aueq vne ecritture q'adrant à la prolaçon Françoze : e les rézons*, Paris, Chestien Wechel.
- MEIGRET, Louis (1550a). *Le tretté de la grammere françoze, fet par Louis Meigret Lionnes*, Paris, Chestien Wechel.
- MEIGRET, Louis (1550b). *Defenses de Louis Meigret touchant son Orthographie Françoze, contre les çensures e calonies de Glaumalis du Vezelet e de ses adherans*, Paris, Chestien Wechel.
- MEIGRET, Louis (1550c). *La Reponse de Louis Meigret a l'apolojie de Iaques Pelletier*, Paris, Chestien Wechel.
- MEIGRET, Louis (1551). *Reponse de Louis Meigret a la dezesperée repliqe de Glaomalis de Vezelet, transformé en Gyllaome des Aotels*, Paris, Chrestien Wechel, [Reimpression 1972, Genève, Slatkine ; avec Meigret 1550a–b–c].
- MISTRAL, Frederic (1878–86). *Lou tresor dóu Felibrige*, Aix-en-Provence, Edisud.
- PELETIER du Mans, Jacques (1550). *Dialogue de l'orthografe et prononciation françoese*, Poitiers, Marnef [Réimpression 1964, Genève, Slatkine].
- PELETIER du Mans, Jacques (1554a). *L'Arithmétique*, Lyon, Jean de Tournes.
- PELETIER du Mans, Jacques (1554b). *L'Algèbre*, Lyon, Jean de Tournes.

PELETIER du Mans, Jacques (1555a). *Dialogue de l'orthographe et prononciation françoese*, 2^{ème} édition, Lyon, Jean de Tournes [Réimpression 1966, Genève, Droz].

PELETIER du Mans, Jacques (1555b). *L'Art poétique de Jacques Peletier du Mans, départi en deus liures*, Lyon, Jean de Tournes & Guil, Gazeau.

PELETIER du Mans, Jacques (1555c). *L'amour des amours, Vers liriques*, Lyon, Jean de Tournes.

PELETIER du Mans, Jacques (1581). *Euvres Poétiques, intituléz Louange aveq quelque autres Ecriz du même Auteur, ancores non publiéz*, Paris, Société des textes français modernes.

RAMBAUD, Honorat (1578). *La declaration des abus que lon commet en escrivant, et le moyen de les eüter, & représenter nayuellement les paroles : ce que iamais homme n'a faict*, Lyon, Jean de Tournes [Réimpression 1970, Menston/Yorkshire, The Scolar Press].

RAMUS, Pierre La Ramée, dit Petrus (1562). *Gramere*, Paris, André Wechel [Réimpression 1972, Genève, Slatkine].

RAMUS, Pierre La Ramée, dit Petrus (1572). *Grammaire*, Paris, André Wechel [Réimpression 1972, Genève, Slatkine ; avec Ramus 1562].

☞ RAMBAUD ☞

BOUSQUET, Robert E. (1981). « The Sixteenth century : the alphabet of Honorat Rambaud » dans *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, volume 43, pp. 545-566.

CLÉRICO, Geneviève (1995). « Le nom des lettres. Les enjeux d'un débat au XVI^e siècle » dans *Parlure, Mélanges offerts au professeur Jacques Chaurand*, volume 7-10, pp. 55-70.

- CLÉRICO, Geneviève (1999). « *L'ignorance de cent mille millions d'hommes et le moyen d'y remédier : Honorat Rambaud et l'alphabet (1578)* » dans *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, volume 17, numéro 1, pp.107–145.
- CLÉRICO, Geneviève (2002). « La vigne et les vergers » dans *Actes du x^e colloque d'onomastique*, édité par Michel Talmine, Reims, Presses Universitaires de Reims, pp. 357–375.
- HERMANS, Huguette (1985). *La « déclaration des abus » d'Honorat Rambaud comme témoin du système phonologique du moyen français*, Thèse de doctorat, Louvain, Katholieke Universiteit Leuven, 2 tomes.
- HERMANS, Huguette (1991). « La critique de l'orthographe française au 16^e siècle et la *Declaration des abus* d'Honorat Rambaud » dans *Actes du XVIII^e Congrès International de linguistique et de philologie romanes*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, volume 3, pp. 190–201.
- HERMANS, Huguette et Willy VAN HOECKE (1989). « Le problème de la réforme de l'orthographe : les conceptions de Peletier (1550, 1555) et de Rambaud (1578) » dans *La langue française au XV^e siècle : usage, enseignement et approches descriptives*, Louvain, Leuven University Press, pp.136–156.
- MERLE, René (1987). « *La Maigre Orthographe* et Honorat Rambaud » dans *Cahiers Critiques du Patrimoine*, volume 3, pp. 19–20.
- SEÑALADA GARCIA, Francisco José (1998). « Le vocalisme de Rambaud : les voyelles de moyenne ouverture » dans *Grammatica storica della lingua romanze - Atti del XXI Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, volume 1, pp. 385-95.

VAN DEN EYNDE, Karel et Huguette HERMANS (1988). « Une tentative de structuration phonologique au XVI^e siècle : *La déclaration des abus d'Honorat Rambaud* » dans *Grammaire et histoire de la grammaire, Hommage à la mémoire de Jean Stéphanini*, édité par Claire Blanche-Benvéniste, André Chervel et Maurice Gross, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 475–494.

VAN HOECKE, Willy (2001). « *La Déclaration des abus (1578) d'Honorat Rambaud : la pratique de l'enseignement de l'écriture et la nécessité d'un système universel de transcription phonétique* » dans *The History of Linguistic and Grammatical Praxis, Proceedings of the Xth International Colloquium of the Studienkreis « Geschichte der Sprachwissenschaft* », édité par Piet Desmet *et al.*, Louvain, Peeters, pp. 43–61.

✂ LA PROVENCE ET LE PROVENÇAL ✂

AUDISIO, Gabriel. (1993). « Essai de panorama linguistique : la Provence au début du XVI^e siècle » dans *Parcours et rencontres : mélanges de langue, d'histoire et de littérature françaises offerts à Enea Balmas*, Paris, Klincksieck, pp. 37–53.

BEC, Pierre (1993). « Conscience linguistique et tentatives de standardisation de l'occitan, de 1570 à la fondation du Félibrige » dans *Écriture, langues communes et normes : formation spontanée de koinès et standardisation dans la Galloromania et son voisinage*, Actes du colloque tenu à l'Université de Neuchâtel du 21 au 23 septembre 1988, Genève, Droz, pp.91–120.

BLANCHET, Philippe (1989). *Essai de description du système graphique de Michel Tronc : un exemple de l'écriture provençale au XV^e siècle (diglossie et sociolecte)*, Marseille, CIREP-Lou Prouvençau à l'Escolo.

BLANCHET, Philippe (1992). *Le provençal : essai de description sociolinguistique et différentielle*, Louvain, Peeters.

- BLANCHET, Philippe (1993). « Voyelles moyennes et accent tonique en français de Provence » dans *La Linguistique*, volume 29, numéro 1, pp.103-112.
- BOUVIER, Jean-Claude (1979). « L'occitan en Provence. Le dialecte provençal, ses limites et ses variétés » dans *Revue de linguistique romane*, volume 43, pp. 46-62.
- BRUN, Auguste. (1923). *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du midi*, Paris, Champion.
- BRUN, Auguste (1935). « La pénétration du français dans le Midi » dans *Le Français Moderne*, volume 3, pp. 149-161.
- BRUN, Auguste (2000). *Le français de Marseille : étude de parler régional*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte [réédition de 1931, 1982].
- CHARBERT, Pierre (1646). *Vivre en pays toulonnais au XVII^e siècle. Poèmes provençaux de Pierre Charbert du lieu de La Valette*, traduit du provençal par Philippe Blanchet et Roger Gensollen, Marseille, Éditions Autres Temps.
- DUMARSAIS, César Chesneau (1797). *Œuvres*, Paris, Pougin.
- GOUIRAN, Gérard (1986). « Le roi et la lettre : écrits politiques provençaux des XIV^e et XV^e siècles » dans *XIII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, pp. 752-765.
- HÉBERT, Michel (1997). « Latin et vernaculaire : quelles langues écrit-on en Provence à la fin du moyen âge ? » dans *Provence historique*, tome XLVII, fascicule 188, pp.281-299.
- MAHN, Karl August Friedrich (1856-1873). *Gedichte der Troubadours in provenzalischer Sprache*, Berlin [Réimpression 1977, Genève, Slatkine].

MAHN, Karl August Friedrich (1846-1886). *Die Werke der Troubadours in provenzalischer Sprache*, Berlin, [Réimpression 1977, Genève, Slatkine].

MORIN, Yves Charles (2002a). *Caractéristiques et sources de la prononciation du français à Marseille au XVI^e siècle*, manuscrit, Université de Montréal.

MORIN, Yves Charles (à paraître). « L'implantation du français à Marseille au XVI^e siècle : les voyelles nasales et les semi-voyelles » dans *Actes du Colloque international « La Méditerranée et ses langues »* (2002, Université Paul-Valéry, Montpellier).

ORÉANS, K. (1888). « Dei e-Reime im Altprovençalischen » dans *Archiv für das Studium der nueren Sprachen und Literaturen*, volume 80, pp. 178–219, 313–352.

RONJAT, Jules. (1930–32–37–41). *Grammaire istorique des parleurs provençaux modernes*, Montpellier, Société des langues romanes [Réimpression 1980, Genève, Slatkine et Marseille, Laffitte].

VALBELLE, Honorat de (1985). *Histoire journalière d'Honorat de Valbelle (1498-1539) : journal d'un bourgeois de Marseille au temps de Louis XII et de François I^{er}*, édité par Ch. Rostaing, traduit par L. Gaillard, Aix-en Provence, Presses de l'Université de Provence, Marseille, Jeanne Laffitte.

☞ LANGUE FRANÇAISE AU XVI^e SIÈCLE ☞

AXELROD, Joseph (1948). *A phonemic analysis of the speech of Jacques Peletier (1517-1582) with a facsimile of his « Dialogue de l'orthographe »*, thèse de doctorat, Université de Chicago.

BONIN, Michèle (1992). *Le système verbal de Louis Meigret, XV^e siècle*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

- CITTON, Yves (1989). « L'écrit entre l'âne et les herbes. Remarques sur quelques particularités des doctrines orthographiques au XVI^e siècle » dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, volume 51, numéro 1, pp. 59–75.
- CITTON, Yves et André WYSS (1989). *Les doctrines orthographiques du XVI^e siècle en France*, Genève, Droz.
- DESAULNIERS, Ginette (1986). *Source des I et E longs dans le français du 16^e siècle d'après le témoignage de Pierre de Lanoue*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- GOYETTE, Stéphane (1993). *Le système verbal de Jacques Peletier du Mans, XVI^e siècle*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- HESSELING, Dirk Christian et Hubert PERNOT (1919). « Érasme et les origines de la prononciation érasmienne » dans *Revue des études grecques*, volume 32, pp. 278–301.
- MILLET, Adrien (1933). *Les grammairiens et la phonétique ou l'enseignement des sons du français depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Monnier.
- MORIN, Yves Charles (1999a). « L'hexamètre *héroïque* de Jean-Antoine de Baïf » dans *Métriques du Moyen âge et de la Renaissance*, édité par Dominique Billy, Paris/Montréal, L'Harmattan, pp.163–184.
- MORIN, Yves Charles (1999b). « La graphie de Jean-Antoine de Baïf : au service du mètre ! » dans *L'écriture du français à la Renaissance – Orthographe, ponctuation, systèmes scriptuaires*, *Nouvelle Revue du Seizième siècle*, volume 17, numéro 1, pp. 85–106.

- MORIN, Yves Charles (2000a). « La prononciation et la prosodie du français du XVI^e siècle selon le témoignage de Jean-Antoine de Baïf » dans *Langue française*, Paris, Larousse, volume 126, pp.9–28.
- MORIN, Yves Charles (2002b). « The phonological status of nasal vowels in sixteenth-century French » dans *Interpreting the history of French. A Festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday*, édité par Rodney Sampson et Wendy Ayre-Bennett, Amsterdam/New York, Rodopi, pp. 95–129.
- MORIN, Yves Charles (à paraître). « La naissance de la rime normande » dans *Poétique de la rime*, édité par Michel Murat, Paris, Champion.
- MORIN, Yves Charles (à paraître). « Peletier du Mans et les normes de prononciation de la durée vocalique au XVI^e siècle » dans *Actes du Colloque « Les normes du dire à la Renaissance »* (2002, Rouen), édité par Gérard Milhe Poutingon.
- MORIN, Yves Charles et Louise DAGENAIS (1988). « Les normes subjectives du français et les français régionaux : la longueur vocalique depuis le 16^e siècle » dans *Distributions spatiales et temporelles, constellations des manuscrits : études de variations linguistiques offertes à Anthonij Dees à l'occasion de son 60^{ième} anniversaire*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, pp.153–162.
- MORIN, Yves Charles et Martine OUELLET (1991). « [ɛ] longs devant [s] » dans *Revue québécoise de linguistique*, volume 20, numéro 2, pp. 11–33 [liste d'errata, volume 21, numéro 1].
- MORIN, Yves Charles et Ginette DESAULNIERS (1991). « La longueur vocalique dans la morphologie du pluriel dans le français de la fin du 16^e siècle d'après le témoignage de Lanoue » dans *Actes du XVIII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, volume 3, édité par Dieter Kremer, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 211–221.

SCHMITT, Christian (1977). « La grammaire française des XVI^e et XVII^e siècles et les langues régionales » dans *Travaux de linguistique et de littérature*, Paris, Klincksieck, pp.215–225.

SEÑALADA GARCIA, Francisco José (2001). « El valor fonético y fonológico de *E clos brief* y *E clos long* en el habla de Meigret » dans *Revista Española de Lingüística*, volume 26, numéro 2, pp. 337–358.

SHIPMAN, George Raymond (1953). *The Vowel Phonemes of Meigret*, Washington, Georgetown University Press.

VAN HOECKE, Willy (1994). « Nasalisation et dénasalisation en français : un examen critique des *indices* diachroniques » dans *Communication & Cognition*, volume 27, pp. 189–221.

∞ HISTOIRE DU FRANÇAIS ∞

BOURCIEZ, Édouard (1958). *Précis historique de phonétique française*, 9^e édition, Paris, Klincksieck.

BRUNOT, Ferdinand (1906/1911). *Histoire de la langue française : des origines à 1900 – Tome 2 : Le Seizième siècle*, 2^e édition, Paris, Armand Colin.

CATACH, Nina (1968). *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance: auteurs, imprimeurs, ateliers d'imprimerie*, Genève, Droz.

DUFFIN, Ross W. (1985–86). « National Pronunciation of Latin, ca. 1490-1600 » dans *The Journal of musicology*, volume 4, numéro 2, pp. 217-227.

KIBBEE, Douglas A. (1991). *For to Speke Frenche Trewely. The French Language in England, 1000–1600 : it's status, description and instruction*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

LODGE, R. Anthony (1997). *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard [traduction de l'édition de 1997, Londres/New York, Routledge].

LODGE, R. Anthony (1998). « Vers une histoire du dialecte urbain » dans *Revue de linguistique romane*, volume 62, pp. 95–128.

Mc LAUGHLIN, Anne (1983). « Les relations entre le timbre du E accentué et la chute du cheva final en français » dans *Revue québécoise de linguistique*, volume 12, numéro 2, pp. 9–36.

MORIN, Yves Charles (1983). « De l'ouverture des [e] du moyen français » dans *Revue québécoise de linguistique*, volume 12, numéro 2, pp.37-61.

MORIN, Yves Charles (1986). « La loi de position ou de l'explication en phonologie historique » dans *Revue québécoise de linguistique*, volume 15, numéro 2, pp. 199–232.

VAN DEN BUSSCHE, Henri (1984). « L'ouverture de la voyelle /e/ issue de /e/ roman entravé (e, i latins) en ancien français. Essai de datation et de localisation » dans *Folia Linguistica Historica*, volume 5, pp. 41–90.

THUROT, Charles (1881–1883). *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e, d'après les témoignages des grammairiens*, 3 volumes, Paris, Imprimerie Nationale [Réimpression 1966, Genève, Slatkine].

∞ HISTOIRE DE L'ORTHOGRAPHE ∞

BEAULIEUX, Charles (1927). *Histoire de l'orthographe française*, 2 tomes, Paris, Champion.

HONVAULT, Renée (2001). « Une histoire d'e... » dans *Variations sur l'orthographe et les systèmes d'écriture, Mélanges en hommage à Nina Catach*, édité par Claude Gruaz et R. Honvault, Paris, Champion, pp. 43–59.

PULGRAM, Ernest (1951). « Phoneme and Grapheme : a parallel » dans *Word* 7, pp.15–20.

VAN HOECKE, Willy (1979). « Esquisse historique du système graphique du français » dans *Travaux de Linguistique*, volume 6, pp. 33–56, volume 7, pp.59–85.

VAN HOECKE, Willy (1981). « Nature et causes de la “mutation” du code graphique du moyen français » dans *Fonds national de la recherche scientifique, Groupes de contact, sciences morales et politiques*, pp.137–151.

∞ AUTRES ∞

DANIELS, Peter T. (1996). « The Study of Writing Systems » dans *The World's Writing Systems*, édité par Peter T. Daniels et William Bright, New York/Toronto, Oxford University Press, pp. 3–17.

PIERREHUMBERT, Janet B. (2001). « Exemplar dynamics : Word frequency, lenition and contrast » dans *Frequency and the emergence of linguistic structure*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, pp. 137-157.

SÉGUY, Jean (1978). *Le français parlé à Toulouse*, 2^e édition, Toulouse, Privat [1^{re} édition 1950].

WEINREICH, Uriel (1968). *Languages in Contact : Findings and Problems*, Paris, Mouton, 8^e impression [1^{re} édition 1953].

Graphie de Rambaud et correspondants provençaux

Mot français	Graphie de Rambaud	Occ.	Et. fran.	Pron. prov.	Provençal	Référence
elque (prov.)	ē-kē	2	é!	é	esco	M995a
appelle	a-pē-lē	1	è?	è	apello	M109b
auec	a-vēk	42	ue	é	ambé-embé-amb-emb	M81c
eau(e)	ē-a·y, ē·v	15, 1	a	ai	aigo	M57c
pource	pyr-sē	43	ē	é	ce	M510b
aurez	a·r-rēō	1	e	é	aurés (prov.)	M192a
direz	di-rēō	1	e	é	dirés (prov.)	M805a
entendrez	an-tan-đēō	1	e	é	entendrés	M942a
e]crivez	e-kī-rēō	1	e	é	escriëure (inf.) *escrivérés	M1006a M834b
pourrez	pyr-rēō	1	e	é	*poudrés (prov.)	M607c M834b
serez	sē-rēō	1	e	é	estarés (prov.), sarés (prov.)	M1049b/1072a
verrez	vē-rēō	3	e	é	veirés (prov.)	M1092
a]l]eurez	a-su-rēō	1	e1	a	&asseguras-vous 'rassurez-vous'	M153b
aeuz	a-vēō	1	e1	è	avès (prov.)	M192a
croyez	kīr-yēō	1	e1	è	cresès (mars.)	M668a
deuez	dē-vēō	1	e1	è	devès (prov.)	M792c
e]coutez	e-kr-tēō	1	e1	a	escoutas	M1004a
e]merueillez	e-mē-r-vē-āēō	1	e1	a	miraviha (inf., mars.), *miravihas	M1017c/2a
gardez	gar-dēō	1	e1	a	garda (inf.), *gardas	M23b/2a
mettez	mē-tēō	1	e1	è	metès (mars.)	M332c
multipliez	mul-ti-pī-ēō	1	e1	a	multiplicas	M386b
negociez	nē-gr-si-ēō	1	e1	a	negoucias (mars.)	M401c
notez	nī-tēō	4	e1	a	noutas	M419a
prenez=y	pē-nēō i	1	e1	è	prenès (prov.)	M641c
regardez	rē-gar-dēō	3	e1	a	regarda (inf.) *regardas	M738a/2a
retirez	rē-ti-rēō	1	e1	a	retira (inf.)	M778b/2a
l]oyez	sv-yēō	1	e1	a/è	*retiras estas (prov.), siguès (prov.)	M1049b/1072c
ancestres	an-sē-tēō	4		é/è	antecessour, ancèstre (bord.)	M103c
apres	a-pēō	24	è	è	après (mars.)	M116b
aupres	a·r-pēō	1	è	è	auprès	M178c
belle	bē-lē	3	è	è-è	bello	R88-M279b
belles	bē-lēō	1	è	è	bèllis, bèlleis (mars.)	M279b
be]tes	bē-tēō	4	è	è	bèsti (sg.)	M276c
chandelle	san-dē-lē	2	èè	è-è	candèlo	R77-M443c
de]couverts	dē-kr-vērtō	1	è	è	descubert (sg.)	M751b
diuers	di-vēō	8	è	è	divers (sg.)	M809c

diuerfes	di-vér-səø	13	è	è	divèrsis, divèrseis (mars.)	M809c
dix ept	diə-sét	1	è	è	dès-sèt (mars.)	M730a/887c
enuers	an-vérø	1	è	è	envers, evès (mars.)	M955c
e tincelle(s)	e-tin-sé-lə(ø)	6	èè	è	estincello (sg.)	M1062a
e t	ét	4	è	é/ié/éi	esto (prov.), iesto	M1049a/1072a
e tes	é-təø	2	è	/éi	(mars.),	M1049a/1072a
estre	é-tə	53	è	é/ia è/i	es (prov.), es ~ ei ~ èi (prov.) estas (mars.), sias (prov.) esta, ista (mars.), èstre, èsse (mars.)	M1049a/1072a
expres	ekə-pʰəø	1	è	è	esprès	M1043c
femelle(s)	fə-mé-lə (σ)	55	è	è	femello, fumello (mars.)	M1115b
fer	fər	1	è	è-è	ferre, fèrri (mars.)	R88-M1122b
herbes	hér-bəø	1	è	è	erbo	M960c
nouvelle	nr-vé-lə	1	è	è	nouvelle, novèlli (mars.)	M420b
nouvelles	nr-vé-ləø	6	è	è	novèllis, novèlleis (mars.)	M420b
offert	ofért	1	è	è	oufert	M433a
ouuerte	r-vér-tə	1	è	è	ouvertò	M431a
perdent	pér-dənt	2	è	è	perdon	M542a
perdre	pér-dʰə	1	è	è	perdre	M542a
pert	perd	1	è	è	perd, perde (mars.)	M542a
pres	pʰəø	4	è	è	près	M643b
proverbe	pʰr-vér-bə	1	è	è	prouvèrbi	M658b
sept	sət	8	è	è-è	sèt (mars.)	R88-M887c
sert	sərt	9	è	iè	sierve (mars.)	M885b
seruent	sér-vent	7	è	iè	siervon (mars.)	M885b
superbe	su-pér-bə	1	è	è	superbe	M935c
terre(s)	té-rə(ø)	15	è	è-è	terro	R88-M980c
te te	té-tə	1	è	è	tèsto	M983c
vers	vərø	2	è	è/a	vers, vars (mars.)	M1108c
bellier	bə-lí-er	1	ie	?	?	?
e trangers	e-tan-zérø	1	ie	ié	estrangié	M1069c
e tudier	e-tu-dí-er	1	ie	ia	estudia	M1078c
leger	le-zér	1	ie	ié	lougíé	M228c
me nagers	mə-na-zérø	2	ie	ié	meinagié	M310b
me llagers	mə-sa-zérø	1	ie	ié	messagié	M329a
miel	mi-él	1	ie	è	mèu	M332c
moyen(s)	mr-yén(ø)	7	ie	a/è	mejan, micjan (mars.) (sg.), mouièn (g. introduit au 16 ^e siècle)	M313c M355a
pied	pi-è	1	ie	è	pèd	M514b
(i)celle	(i-)sé-lə	33	é	é-é	aque lo	R78-M118c
(i)celles	(i-)sé-ləø	30	é	é	aque li, aque leis (mars.)	M118c
ce te	sé-tə	66	é	é	aque st, aque sto (mars.)	M118b
des	dəø	106	é	i/éi	dis, deis (mars.)	M796a
dicelle	di-sé-lə	1	é	é	aque st-d'e ça	M118c
és	əø	1		?	?	?
les	ləø	458		i/éi	lis, leis (mars.)	M209c
mes	məø	3		i/éi	mis, meis (mars.)	M333b
les	səø	6		i/éi	sis, seis (mars.)	M890a
affaires	a-fé-rəø	1	ai	ai	a faire	M35c
aigle	é-gʰə	1	ai	ai	aig lo	M57c
air	er	1	ai	è/ai	èr (plus usité), a ire	M959c/60a
a je(s)	é-zə, e-zéø	13	ai	ai	a ise	M60b
apothicaires	a-pr-ti-ké-rəø	1	ai	à	abou ticàri, bou ticàri (mars.) (sg.)	M13b
ay	a-i	42	ai	ai	a i (prov.)	M192a

contraire(s)	kʷN-fé-re(σ)	16	ai	à	countràri, encountràri (mars.)	M633b
faire	fé-re	110	ai	ai/a	faire, fa (mars.), facho	M1090b
faites	fé-teσ	1	ai	è	(p.pé, f.) fès (mars.)	M1090b
feray	fé-raʔi	1	ai	ai	farai	M1091a
gueres	gé-reσ	3	ai	ai	gaire	M8b
iamais	ʒa-méσ	17	ai	ai	jamai	M151b
laict	let	2	ai	a/a	la, dérivé: lachous	M173b/176c
laidés	lé-deσ	1	ai	ài	làidis, làideis (mars.)	M179c
laille	lé-se	5	ai	ai	laisse 'je laisse' ; laisso 'il/elle laisse'	M201a
mauvais	ma-r-véσ	2	ai	ai	mauvais	M305a
mauvai(e)s	ma-r-vé-ze(σ)	4	ai	ai	mauvaiso (sg.)	M305a
naiffent	né-sent	1	ai	ai	naisson (mars.)	M393b
naître	né-té	1	ai	ai/èi	naisse, nèisse (mars.)	M393b
nece[llaire(s)	ne-se-se-re(σ)	71	ai	à	necessàri (sg.)	M400a
palais	pa-léσ	1	ai	ai	palai	M462a
parfaire	par-fé-re	1	ai	ai	perfaire	M543c
plaigne	plé-ne	1	ai	a	plagne (prov.)	M587b
satisfaire	sa-tiσ-fé-re	4	ai	ai	satisfaire	M851a
satisfait	sa-tiσ-fét	1	ai	a/a	satisfa, satisfacho (fém.)	M851a
temeraire	te-me-re-re	2	ai	à	temeràri	M969c
vray	vʔai, vʔi	8, 2	ai	ai	verai, vrai (mars.)	M1102a
ains	aʔiŋσ, eʔiŋσ	15, 5	āi	à	ànsi	M103b
contraint(s)	kʷN-féʔiŋt(σ)	20	āi	é/a-é	cren (m., sg.) 'craint', &cregnu (mars.), 'craint', counstretch	M667c- H88
contrainte	kʷN-féʔiŋte	3	āi	é/a-é	cren (m., sg.) 'craint', &cregnu (mars.), 'craint', counstretch	M667c- H88
peintre	peʔiŋ-té	2	āi	é	pegne, pencho (p.pé f.)	M517b
peinture	peʔiŋ-tú-re	5	āi	i	pinturo	M579b
plaindre	peʔiŋ-dʔe	1	āi	a	plagne, plancho (p.pé f.)	M587b
saincte	seʔiŋ-te	1	āi	a	santo	M843a
saint	seʔiŋt	1	āi	a	sant	M843a
aide	aʔi-de	2	aī	a/ué-	ajudo, ajuedo (mars.)	M62b- H88
maître	mé-té	9	ai	ai	H note les emprunts	M251b
païs	pa-ʔσ	1	aī	aī	<i>aïdo de camp, aïdo major.</i> maître païs	460b
aiment	aʔi-ment	1	aN	a/ai	amon, aimon (mars.)	M76a
certains	ser-téŋσ	1	aN	à	certānis, certāneis (mars.)	M519b
escriuain	e-kī-vén	6	aN	a	escrivan, escriba (béarn.)	M1006b
faim	fén	1	aN	a	fam	M1094b
fontaine	fʔN-fé-ne	5	aN	a	fountano	M1162c
grain(s)	gʔen(σ)	2	aN	a	gran	M81c
main(s)	men(σ)	29	aN	a	man	M260a
allegue	a-lé-gʔe	2	e	è	alègo	M67a
alphabet	al-fa-bét	35	e	é	alfabet	M70a
caracteres	ka-rak-té-reσ	3	e	è	caractère (sg.)	M464c
contrereigle	kón-té ré-gʔe	1	e	è	contro-, couentro- (mars.) règlo	M579b/740b
discret(s)	diσ-két(σ)	3	e	è	diskrét (sg.)	M807a
discrettes	diσ-ké-teσ	1	e	è	diskrétis, discrèteis (mars.)	M807a
Eue	é-ve	1	e	?	?	?
experts	ekσ-pértσ	5	e	è	espert (sg)	M1032c
grecques	gʔé-kʔeσ	1	e	è	grèco (sg.)	M91c

indifcrets	in-diō-kētō	2	e	è	indiscrèt (sg.)	M132b
manifeste	ma-ni-féō-tē	1	e	è	manifestē	M266b
mišere	mi-zē-rē	1	e	è	mišeri	M345b
moderne(s)	mvr-dér-nē(σ)	4	e	è	mouderne (sg.)	M353c
procedent	pvr-sē-dēt	1	e	è	*proucèdon	M651c/511b
prophete	pvr-fē-te	1	e	è	proufèto	M653c
querelle	kē-rē-lē	2	e	è-è	querèlo	R77-M672c
rebelles	rē-bē-lēō	1	e	è	rebelle (sg.)	M716b
regne	rē-nē	2	é?	è	règne	M740c
reigle	rē-gē	2	e	è	règlo	M740b
remede(s)	rē-mé-dē(σ)	4	e	è	remèdi (sg)	M752c
respect	rēō-pékt	4	e	è	respèt	M770b
ſubiects	sub-zéktō	1	e	è	sujèt (sg.)	M934c
voyelle(s)	vvr-yé-lē(σ)	50	e	?	?	?
apprennent	a-pē-nēnt	3	é	é	*aprenon	M116b/641c
arene	a-rē-nē	4	é	é	areno	M127a
commet	kr-mēt	1	é	é	&met, mete (mars.), 'met'	M332c
conſeil	krv-sé-l	2	é	éu-éu	counſèu	R78-M629b
elle	é-lē, é-lē	2-10	é	é-é	elo	R78- M856b
elles	é-lēō	6	é	é	éli, élei (mars.)	M856b
empêche	an-pē-ſē	1	é	i	empediſſe	M876c
enſeigne	an-sē-nē	6	é	i	*enſigno 'il/elle enſeigne'	M938a
enſeignent	an-sē-nēnt	7	é	i	*enſignon	M938a
eſmerueille	ē-mēr-vē-lē	1	é	i	*miravihe 'j'émerville'	M1017c
eſperent	ēō-pē-rēnt	1	é	è-è	eſpéron	R78-M1030a
lettre(s)	lē-tē(σ)	211	é	é	letro	M207a
lourdeſſe(s)	lvr-dē-sē(σ)	4	é	?	?	?
maiſtreſſe	mē-tē-sē	1	è	é	mestresso	M331a
merueille(s)	mēr-vē-lē(σ)	3	é	i	meraviho	M322a
me/me(s)	mē-mē(σ)	41	é	é	meme	M316b
met	met, mēt	8, 1	é	é-é	mé-met, mete (mars.)	R78-M332c
mette(nt)	mē-tē(nt)	3	é	é-é	mé-mete	R78-M332c
mettre	mē-tē	31	é	é	metre	M332c
muet	mu-ēt	2	é	u	mut	M390b
net	net	1	é	é	net	M405b
oreille(s)	ō-rē-lē(σ)	14	é	i	auriho	M181a
pareſſe	pa-rē-sē	2	é	é/ié	pereso, perié (mars.), pigresso	M543b/574c
plein	pēn	1	é	é	plen	M595b
pleine	pē-nē	1	é	é?-é	pleno	R78-M595c
peine	pē-i-nē	6	é	é	peno	M536b
prennent	pē-nēnt	7	é	é	prenon (prov.)	M641c
princeſſe	pīn-sē-sē	1	è	é	princesso	M649b
ſageſſe	sa-ſē-sē	2	é	é	sagesso	M833b
ſeiches	sē-ſēō	1	é	é	seco	M862c
ſeme	sē-mē	1	é	é	*semeno 'il/elle sème'	M873c
ſerclē	sēr-kē	1	é	iéu/éu	ciéucle, céucle (mars.)	M555c
treize	tē-zē	3	é	é-é	trege	R77-M1034b
verd(s)	vērd(σ)	2	é	è-è	verd	R78-M1102c
agnellet	a-nē-lēt	2	ét	é	agnelet	M48a
ballette	ba-tē-tē	2	ét	é	baletto	M214b
bellette	bē-lē-tē	2	ét	é	beletto	M260a
curete	ku-rē-tē	2	ét	é	cureto	M691b
doulhete	dv-lē-tē	2	ét	é	douieto	M815a
filhete	fi-lē-tē	2	ét	é	fihero	M1133a
liuret	li-vēt	1	ét	é	libret	M212a
mallette	ma-tē-tē	2	ét	é	maletto, mareto (mars.)	M256a
noſſette	no-ē-zē-tē	2	ét	é	nouseto	M418c
oiſelet	ō-ē-zē-lēt	2	ét	é	aucelet	M173c
ſoufflets	sv-fētō	1	ét	é	souflet (sg.)	M908b

amere	a-mé-re	1	e1	a	amaro	M79a
appert	a-pért	1	e1	èi	*aparéis, *aparèisse (mars.)	M107b/480b
assez	a-séσ	15	e1	a	assas	M152c
auquel	a-r-kél	5	e1	a	au quau	M669c
auxquels	a-rσ-ké1σ	5	e1	a	i quau, ei quau (mars.)	M669c
bled	bé	4	e1	a	blad	M294b
couurechef	kr-vé-féf	2	e1	a-a	coubro -cap, -cau (mars.)	M691a/452b-H
derechef	dε rε-féf	1	e1	a-a	& cap, -cau (mars.), 'tête'	M452b-H
desquelles	dεσ-ké-1εσ	18	e1	a	di qualo, dei qualo (mars.)	M669c
desquels	dεσ-ké1σ	13	e1	a	di quau, dei quau (mars.)	M669c
duquel	du-kél	10	e1	a	dóu quau	M669c
laquelle	la-ké-1ε	37	e1	a	la qualo	M669c
lebures	lé-vεσ	2	e1	a	labro (sg)	M175b
lequel	le-kél	45	e1	a	lou quau	M669c
le/quelles	1εσ-ké-1εσ	21	e1	a	li qualo, lei qualo (mars.)	M669c
le/quels	1εσ-ké1σ	34	e1	a	li quau, lei quau (mars.)	M669c
mere	mé-re	4	e1	ai	maire	M250b
mortel	mrr-tél	1	e1	a	mourtau, mourtalen	M375b/c
naturel(s)	na-tu-ré1(σ)	2	e1	a	naturau	M397b
naturelle	na-tu-ré-1ε	2	e1	a	naturalo	M397b
nez	neσ	3	e1	a	nas (mars.)	M395c
pere(s)	pé-re(σ)	11	e1	ai	paire (sg.)	M460a
perpetuels	pεr-pε-tu-é1σ	1	e1	a	perpetuau (sg.)	M548c
quel	kel	3	e1	a	quau	M669c
quelle(s)	ké-1ε(σ)	8	e1	a	qualo	M669c
quelque	kél-kε	16	e1	a	quauque	M670a
quelques	kél-kεσ	3	e1	à	quàuqui, quàuquei (mars.)	M670a
telle	té-1ε	6	e1	a	talo	M963c
telles	té-1εσ	9	e1	à	tàli	M963c
tres	tεσ	4	e1	a	tras-que	M1026c

Correspondants chez Peletier

Type étymologique	Mot	e			ε		
		e	ě	ē	ε	ě	ē
è roman	ancêtres						2
	après	7			175	1	2
	auprès				18		
	belle(s)						
	bêtes				7		7
	chandelle						
	découverts				1		
	divers	1			58		
	diverse(s)				28		
	envers				31		
	est	6		2	50	13	2670
	êtes	11			18		3
	étincelle(s)						
	être	7			10		493
	exprès				4		
	femelle					1	1
	fer				2		
	herbes				3		
	nouvelle						
	offert				1		
	ouverte				6		
	perdent				5		
	perdre				20		
	pert				9	2	
	près				74		
	proverbe				5		
	(dix-)sept				17		
	sert				12	6	
	servent				14		
	superbe				2		
	terre(s)			5			117
	tête				4		18
vers				123			
	TOTAL	32	-	7	697	23	3313
e dans les mots savants	allègue	2			1		
	alphabet						
	caractères	14					
	(in)discret(s)	1			5		
	discrètes						
	Ève						
	experts				2		
	grecques	23			1		4
	manifeste (adj.)	5					
	misère	3					
	moderne(s)						
	procède(nt)	4					
	prophète						
	querelle			1			1
	rebelle						2
	(contre-)règle	61					
	règne				1		
	remède(s)	5					
	respect	6			3		
	sujets	2	1	1	13	1	
voyelle(s)					43	42	
	TOTAL	109	1	2	26	44	49

e roman non diphongué	-eil	conseil	17	-	-	-	-	-
	-eille	émerveille	1					
		merveille(s)	14					
		oreille(s)	78					
		TOTAL	93	-	-	-	-	-
	-et	agnellet						
		livret						
		muet						
		oiselet				1		
		soufflets						
		TOTAL	-	-	-	1	-	-
	-ette	ballette						
		bellette						
		curette						
		douillette						
fillette						1		
mallette								
noisette								
TOTAL		-	-	-	-	1	-	
e roman non diphongué	-ez (prés./ imp.)	avez		53	3			
		croyez		2				
		devez	1	5				
		écoutez		5				
		émerveillez						
		gardez		2				
		mettez	3	36				
		multipliez	3	35	1			
		négociez						
		notez		1				
		prenez		21	4			
		regardez		4				
		retirez	1	1				
		assurez						
soyez	3	17	1					
TOTAL	11	182	9	-	-	-		
-ez (futur)	aurez	2	6			59	1	
	direz		4			6	1	
	écrirez					2		
	entendrez							
	pourrez	1	1			5		
	serez		1			4		
	verrez				1	3		
	TOTAL	3	12	-	1	79	2	
-esse (suff. abstr.)	lourdesse(s)							
	paresse					4	1	
	sagesse					4	2	
	TOTAL	-	-	-	-	8	3	
-esse (suff. fém.)	maîtresse						10	
	princesse						10	
	TOTAL	-	-	-	-	-	20	
	(a)pprenne(nt)	10						
	(com)met					58	1	
	mette(nt)		2	1		23	17	
	mettre			1		79	65	
	espèrent							
	lettre			1	2	88	87	
	même(s)				18	1	412	
	net				6			
	sèche	4						
	il(s) enseigne(nt)	4						
	(il) empêche	1		1	7			
	(il) sème	1						
	treize	1			2			
	elle(s)		1	5		154	192	
	TOTAL	21	3	9	35	402	774	

é issue de la dipht. romane de a	assez	179		1			
	amère	3					
	appert						
	au(x)quel(s)	76		10			
	bié	2					
	(couvre/dere)chef	2					
	desquels	64		15			
	desquelles	13					
	duquel	73					
	laquelle	174		1	1		
	lèvres	2					
	le(s)quel(s)	249		36			
	lesquelles	60			1		
	mère	10					
	mortel	1			7		
	nés	1	1	3			
	naturel(s)	1			36		4
	naturelle				8		8
	nez	2	1	1			
	père(s)	29					
	perpétuels			1	2		3
	quel	95					
	quelle(s)	108			2		
quelque(s)	341			1			
telle(s)	260			5			
très	3						
TOTAL	1748	2	68	63	-	15	

Type étymologique	Mot	e			ε		
		e	ě	ē	ε	ě	ē
déterminants et démonstratifs	(i)celle(s)			1		74	85
	cette		244				
	des	1576					
	és	97	1				
	les	3260			1		
	mes	145					
	ses	252					
TOTAL	5086	245	1	1	74	85	

Type étymologique	Mot	ēī	āī
dipht. ai devant nasale	contraint(s)	36	
	contrainte	3	
	plaindre	8	1
	plaigne		
	saint	12	
	sainte	5	
TOTAL	64	1	

Type étymologique	Mot	a+i	eī	āī
ai venant d'une suite [a+i]	aide		27	13
	pays	8		

Type étymologique	Mot	eĭ/ēĭ	āĭ
aĭ latin devant consonne nasale	certains	18	
	écrivain	1	
	faim	2	2
	fontaine	3	
	grain(s)	7	
	main(s)	104	
	TOTAL	135	2

Type étymologique	Mot	eĭ/ēĭ	aĭ
dipht. de é roman devant nasale	arène	1	
	peine	35	1
	plein	28	
	pleine	25	
	TOTAL	89	1

Type étymologique	Mot	e	ε		
			ε	ε̃	ε̄
diphthongue ai	affaire	2	46		
	ai	351	44		
	aigle		2		
	air		125		
	aise(s)		24		7
	apothicaires				
	contraire(s)	44	2		
	(par/satis)faire	3	467		
	faites		24		7
	ferai	16			
	guères	18			
	jamais	1	134		4
	laides				
	laisse				23
	maître				
	mauvais		24		
	mauvaise(s)	1			4
	naître	2			8
	nécessaire	42	1		2
	palais				8
satisfait				2	
téméraire					
	TOTAL	480	893	25	40

Type étymologique	Mot	je	je	je	e
réduction d'un [je]	bélier				
	étrangers				28
	étudier				
	léger				2
	ménager(s)				4
	messenger(s)				4
	miel			5	
	pied	26			1
	TOTAL	26	5	1	38

Correspondants chez Lanoue

Mot français	Graphie de Rambaud	Occ.	Et. franç.	Pron. prov.	Pron. Lanoue	Graphie de Lanoue	Référence
auec	a·vək	42	ue	é	ǣ	auec	24:9c/113b
prochain	pʁ·ʃɛN	4	a	a	ē	prochain	24:241b
appelle	a·pé·lə	1	è?	è	ǣ	apelle	24:70c
aurez	a·r·rɛσ	1	e	é	ǣ	aurés	24:347a
direz	di·rɛσ	1	e	é	ǣ	dirés	24:347a
entendrez	an·tan·dʁɛσ	1	e	é	ǣ	-	24:347a
é crirez	e·kʁi·rɛσ	1	e	é	ǣ	-	24:347a
pourrez	pʁ·rɛσ	1	e	é	ǣ	pourrés	24:347c
serez	sɛ·rɛσ	1	e	é	ǣ	-	24:347a
verrez	vɛ·rɛσ	3	e	é	ǣ	-	24:347c
a leurez=vous	a·su·rɛσ vʁσ	1	e	a	ǣ	-	24:347a
auez	a·véσ	1	e	è	ǣ	avés	24:348b
croyez	kʁ·yéσ	1	e	è/é	ǣ	-	24:348c
deuez	dɛ·véσ	1	e	è	ǣ	-	24:348b
e coutez	e·kʁ·téσ	1	e	a	ǣ	-	24:348a/b
e merueillez	e·mɛr·vɛ·léσ	1	e	a	ǣ	-	24:346b
gardez	gar·déσ	1	e	a	ǣ	-	24:342b
mettez	mɛ·téσ	1	e	è	ǣ	mettes	24:348b
multipliez	mul·ti·pi·éσ	1	e	a	ǣ	-	24:345c/346a
negociez	nɛ·gʁ·si·éσ	1	e	a	ǣ	-	24:345c/346a
notez	nʁ·téσ	4	e	a	ǣ	-	24:348a/b
prenez=y	pʁɛ·néσ i	1	e	è	ǣ	prenez	24:346c
regardez	rɛ·gar·déσ	3	e	a	ǣ	-	24:342b
retirez	rɛ·ti·rɛσ	1	e	a	ǣ	-	24:347a
loyez	sʁ·yéσ	1	e	a/è	ǣ	-	24:348c
apres	a·pʁɛσ	24	è	è	ē	apres	24:354b
ancestres	an·sé·fʁɛσ	4	è?	é/è	ē	ancelstre	24:138c
aupres	a·r·pʁɛσ	1	è	è	ē	aupres	24:354b
belle	bé·lə	3	è	è-è	ǣ	belle	24:69c
belles	bé·ləσ	1	è	è	ǣ	-	24:69c
beltes	bé·tɛσ	4	è	è	ē	belte	24:176c
chandelle	ʃan·dé·lə	2	êê	è-è	ǣ	chandelle	24:70a
decouverts	dɛ·kʁ·vértσ	1	è	è	ɛ	decouvert	24:445c
diuers	di·vértσ	8	è	è	ǣ	diuers	24:378a
diuer es	di·vér·sɛσ	13	è	è	ǣ	&diuer e	24:154b
(dix) sept	(diɔ·)sɛt	9	è	è	ǣ	-	24:444c/401a
enuers	an·vértσ	1	è	è	ǣ	enuers	24:378a
e t(-ce)	ét (se)	4	è	é/ié/éi /èi	ē	e t	24:447b
e tes	é·tɛσ	2	è	é/ia/è	ɛ	-	24:176c
estre	é·fʁɛ	53	è	è/i	ē	e tre	24:138c
e tincelle(s)	e·tin·sé·lə(σ)	6	êê	è	ǣ	estincelle	24:69c

expres	ekɔ.pɛs	1	è	è	ē	expres	24:354b
femelle(s)	fɛ.mé.lɛ (σ)	55	è	è	ē	femelle	24:70b
fer	fɛr	1	è	è-è	ē	fer	24:323b
herbes	hɛr.bɛs	1	è	è	ē	herbe	24:24c
nouvelle	nɔ.vé.lɛ	1	è	è	ē	nouvelle	24:71c
nouvelles	nɔ.vé.lɛs	6	è	è	ē	nouvelles	24:350c/71c
offert	ofɛrt	1	è	è	ē	offert	24:445b
ouuerte	r.vér.tɛ	1	è	è	ē	ouuerte	24:175a
perdent	pér.dɛnt	2	è	è	-	&perde	24:38c
perdre	pér.ɖɛ	1	è	è	ē	perdre	24:127c
pert	pɛrd	1	è	è	ē	perd	24:14b
pres	pɛs	4	è	è	ē	pres	24:354b
proverbe	pɛr.vér.bɛ	1	è	è	ē	prouerbe	24:24c
sert	sɛrt	9	è	ié/è	ē	sert	24:445c
seruent	sér.vɛnt	7	è	ié/è	-	&serue	24:185a
superbe	su.pér.bɛ	1	è	è	ē	superbe	24:24c
terre(s)	té.rɛ(σ)	15	è	è-è	ē	terre	24:136a
te te	té.tɛ	1	è	è	ē	te te	24:177b
vers	vɛs	2	è	è/a	ē	vers	24:378a
voyelle(s)	vɛ.yé.lɛ(σ)	50	e	?	ē	voyelle	24:72a
bellier	bɛ.liɛr	1	ie	?	jē	belier	24:261a
e trangers	e.fan.zérɔ	1	ie	ié	ē	e tranger	24:255a
e tudier	e.tu.díɛr	1	ie	ia	jē	e tudier	24:260a
leger	lɛ.zér	1	ie	ié	ē	leger	24:255c
mellagers	mɛ.sa.zérɔ	1	ie	ié	ē	mellager	24:254a
me nagers	mɛ.na.zérɔ	2	ie	ié	ē	me nager	24:253c
miel	miɛl	1	ie	è	jē	miel	24:213b
pied	piɛ	1	ie	è	ie	pied	24:11b
(i)celle	(i).sɛ.lɛ	33	é	é-é	ē	icelle	24:69c
(i)celles	(i).sɛ.lɛs	30	é	é	ē	-	24:69c
ce te	sɛ.tɛ	66	é	é	ē	ce te	24:176b
dicelle	di.sɛ.lɛ	1	é	é	ē	&icelle	24:69c
des	dɛs	106		i/éi	-	-	M796a
és	ɛs	1		?	-	-	?
les	lɛs	458		i/éi	-	-	M209c
mes	mɛs	3		i/éi	-	-	M333b
lés	sɛs	6		i/éi	-	-	M890a
affaires	a.fɛ.rɛs	1	ai	ai/a	ē	&affaire	24:131b
a le(s)	é.zɛ, ɛ.zɛs	13	ai	ai	ē	aize	24:200c
aigle	é.gɛ	1	ai	ai	ē	aigle	24:80b
air	ɛr	1	ai	è/ai	ē	air	24:335a
apothicaires	a.pɔ.ti.ké.rɛs	1	ai	à	ē	apoticaire	24:131b
ay	aɪ	42	ai	ai/èi	ɛj	ay	24:463a
contraire(s)	kɔn.té.rɛ(σ)	16	ai	à	ē	contraire	24:132b
faire	fɛ.rɛ	110	ai	ai/a/è	ē	faire	24:131b
faites	fɛ.tɛs	1	ai	è	ē	&faite	24:166b
feray	fɛ.raɪ	1	ai	ai	ɛj	-	24:464b

gueres	gé·rɛθ	3	ai	ai	ě	guere	24:119b
iamais	ʒa·méθ	17	ai	ai	ē	iamais	24:385a
laille	lé·se	5	ai	ai	ē	laille	24:152a
laict	let	2	ai	a/a	ě	laict	24:419a
laidés	lé·dɛθ	1	ai	ài	ě	lâide	24:35c
mauuaiŕe(s)	ma·ʀ·vé·zɛ(θ)	4	ai	ai	ē	mauuaiŕe	24:201a
mauuais	ma·ʀ·véθ	2	ai	ai	ē	mauuais	24:385b
naifŕe	né·ŕɛ	1	ai	èi/a	ē	naifŕe	24:139b
neceŕŕaire(s)	nɛ·sɛ·sé·rɛ(θ)	71	ai	à	ě	neceŕŕaire	24:132b
palais	pa·léθ	1	ai	ai	ē	palais	24:385a
parfaire	par·fé·rɛ	1	ai	ai	ě	&faire	24:131b
ŕatisfaire	sa·tiθ·fé·rɛ	4	ai	ai	ě	satisfaire	24:131b
ŕatisfait	sa·tiθ·fét	1	ai	a/a	ě	satisfait	24:419b
temeraire	tɛ·mɛ·ré·rɛ	2	ai	à	ě	temeraire	24:132b
vray	vā·i, vē·i	8, 2	ai	ai	ě	vray	24:465a
ains	a·i·nθ, e·i·nθ	15, 5	āi	à	-	-	-
contraint(s)	kʀ·n·ŕɛ·i·nt(θ)	20	āi	ê/a-ê	ē	contraint	24:443a
contrainte	kʀ·n·ŕɛ·i·ntɛ	3	āi		ē	contrainte	24:173b
plaindre	plɛ·i·n·ŕɛ	1	āi	a	ē	plaindre	24:127a
plaigne	plɛ·nɛ	1	ai	a	ě	plaigne	24:100b
ŕaincte	sɛ·i·n·tɛ	1	āi	a	ē	sainte	24:173b
ŕaint	sɛ·i·nt	1	āi	a	ē	saint	24:443a
aide	a·i·dɛ	2	aī	a/ué- ai	ɛj	aide	24:35c
maifŕe	mé·ŕɛ	9	ai	aī	ē	maifŕe	24:139b
païs	pa·iθ	1	aī	aī	ai/ēj	païs	24:360c
certain	sɛ·tɛ·nθ	1	aN	à	ěj/ē	&certain	24:242c
eŕcrivain	e·kʀ·vé·n	6	aN	a	ěj/ē	eŕcrivain	24:243a
faim	fɛ·n	1	aN	a	ěj	faim	24:218a
fontaine	fʀ·n·tɛ·nɛ	5	aN	a	ě	fontaine	24:103a
grain(s)	gɛ·n(θ)	2	aN	a	ěj/ē	grain	24:241b
main(s)	mɛ·n(θ)	29	aN	a	ěj/ē	main	24:241c
allegue	a·lé·gɛ	2	e	è	ě	alégue	24:53a
alphabet	al·fa·bét	35	e	é	ě	alphabet	24:401a
characteres	ka·rak·té·rɛθ	3	e	è	ě	&artere	24:120a
(contre)reigle	(kón·ŕɛ) ré·gɛ	1	e	è	ě	reigle	24:80a
diŕcret(s)	diθ·kɛ·t(θ)	3	e	è	ě	diŕcret	24:404a
diŕcettes	diθ·kɛ·tɛθ	1	e	è	ě	-	24:156c
Eue	é·vɛ	1	e	?	-	-	-
experts	ekθ·pɛ·tθ	5	e	è	ě	expert	24:445c
grecques	gɛ·kɛθ	1	e	è	ě	&obléque	24:113b/9c
indifŕets	in·diθ·kɛ·tθ	2	e	è	ě	indifŕet	24:404a
manifeŕte	ma·ni·fé·ŕtɛ	1	e	è	ě	manifeŕte	24:178c
mifere	mi·zé·rɛ	1	e	è	ě	mizere	24:120a
moderne(s)	mʀ·dér·nɛ(θ)	4	e	è	ě	moderne	24:108b
procedent	pʀ·sé·dɛnt	1	e	è	ě	&procede	24:34b
prophete	pʀ·fé·tɛ	1	e	è	ě	prophète	24:156c/157a
querelle	kɛ·ré·lɛ	2	e	è-è	ě	querelle	24:71a

rebelles	rɛ-bɛ-lɛʊ	1	e	è	ɛ̃	&rebelle	24:69b
regne	rɛ-ŋɛ	2	é?	è	ɛ̃	regne	96:79a
remede(s)	rɛ-mɛ-dɛ(ɔ)	4	e	è	ɔ̃	remede	24:34b
respect	rɛʊ-pɛkt	4	e	è	ɔ̃	reŋpect	24:418b
ŋubiect	sub-ʒɛktɔ	1	e	è	ɛ̃	ŋuiect	24:419a
<hr/>							
apprennent	a-pɛ-nɛnt	3	é	é	ɛ̃	&aprenne	24:105b
arene	a-rɛ-nɛ	4	é	é	ɛ̃	arène	24:95a
commet	kɔ-mét	1	é	é	ɛ̃	commet	24:403a
conŋeil	kɔŋ-sɛʌ	2	é	éu-éu	ɛ̃	conŋeil	24:216b
elle(s)	ɛ-lɛ, ɛ-lɛ(ɔ)	2, 15	é	é-é	ɛ̃	elle	24:69b
empɛŋche	an-pɛ-ŋɛ	1	é	i	ɛ̃	empɛŋche	24:58b
enŋeigne	an-sɛ-ŋɛ	6	é	i	ɛ̃	enŋeigne	24:100c
enŋeignent	an-sɛ-ŋɛnt	7	é	i	ɛ̃	& enŋeigne	24:100c
eŋmerueille	ɛ-mɛr-vɛ-ʌɛ	1	é	i	ɛ̃	eŋmerueille	24:82b
eŋperent	ɛ-pɛ-rɛnt	1	é	è-è	ɛ̃	&eŋpere	24:119c
lettre(s)	lɛ-tɛ(ɔ)	211	é	é	ɛ̃	lettre	24:140b
lourdeŋŋe(s)	lɔr-dɛ-sɛ(ɔ)	4	é		ɛ̃	-	24:146b
maitreŋŋe	mɛ-tɛ-sɛ	1	è	é	ɛ̃	maitreŋŋe	24:148a
merueille(s)	mɛr-vɛ-ʌɛ(ɔ)	3	é	i	ɛ̃	merueille	24:82b
meŋme(s)	mɛ-mɛ(ɔ)	38	é	é	ɛ̃	&meŋme	24:93b
met	met, mɛt	8, 1	é	é-é	ɛ̃	met	24:403a
mette(nt)	mɛ-tɛ(nt)	3	é	é-é	ɛ̃	mette	24:159c
mettre	mɛ-tɛ	31	é	é	ɛ̃	mettre	24:140b
muet	mu:t	2	é	u	ɛ̃	muet	24:404b
net	nɛt	1	é	é	ɛ̃	net	24:403a
oreille(s)	o-rɛ-ʌɛ(ɔ)	14	é	i	ɛ̃	oreille	24:82b
pareŋŋe	pa-rɛ-sɛ	2	é	é/ié	ɛ̃	pareŋŋe	24:146c
plein	pɛŋ	1	é	é	ɛ̃/ɛ̃	plein	24:241c
pleine	pɛ-nɛ	1	é	é?-é	ɛ̃	pleine	24:102c
peine	pɛ-i-nɛ		é	é	ɛ̃	peine	24:102c
prennent	pɛ-nɛnt	7	é	é	ɛ̃	&prenne	24:105b
princeŋŋe	pɛŋ-sɛ-sɛ	1	è	é	ɛ̃	princeŋŋe	24:147b
ŋageŋŋe	sa-ʒɛ-sɛ	2	é	é	ɛ̃	ŋageŋŋe	24:146c
ŋeiches	sɛ-ʃɛʊ	1	é	é	ɛ̃	sèche	24:55b
ŋeme	sɛ-mɛ	1	é	é	ɛ̃	sème	24:89a
ŋercle	sɛr-kɛ	1	é	iéu/éu	-	cercle	24:79b
ŋoymeŋme	so-ɛ-mɛ-mɛ	3	é	é	ɛ̃	&meŋme	24:93b
treize	tɛ-zɛ	3	é	é-é	ɛ̃	treze	24:196a
verd(s)	verd(ɔ)	2	é	è-è	ɛ̃	verd	24:14b
<hr/>							
agnellet	a-ŋɛ-lɛt	2	ét	é	ɛ̃	aignelet	24:402b
ballette	ba-tɛ-tɛ	2	ét	é	ɛ̃	-	24:158c/159c
bellette	bɛ-lɛ-tɛ	2	ét	é	ɛ̃	belette	24:159a
curete	ku-rɛ-tɛ	2	ét	é	ɛ̃	-	24:161a/b
doulhete	dɔr-ʌɛ-tɛ	2	ét	é	ɛ̃	douillette	24:159c
filhete	fi-ʌɛ-tɛ	2	ét	é	ɛ̃	fillette	24:159b
liuret	li-vɛt	1	ét	é	ɛ̃	liuret	24:404a
mallette	ma-tɛ-tɛ	2	ét	é	ɛ̃	malette	24:158c
noizette	no-ɛ-zɛ-tɛ	2	ét	é	ɛ̃	noizette	24:161c

oiselet	o'e-zɛ-lét	2	ét	é	ɛ	oiselet	24:402b
Joufflets	sv-flétɔ	1	ét	é	ɛ	soufflet	24:402c
amere	a-mé-re	1	e1	a	ɛ̃	amere	24:119c
appert	a-pért	1	e1	èi	ɛ̃	appert	24:445c
ajjez	a-séɔ	15	e1	a	ɛ̃	ajjés	24:348a
auquel	a-r-kél	5	e1	a	ɛ̃	auquel	24:213c
auquels	a-ro-kéɔ	5	e1	a	ɛ̃	&auquel	24:213c
bled	bɛ	4	e1	a	e	&blés	24:346a
couurechef	kr-vɛ-jéf	2	e1	a-a	e	couurechef	24:203b
derechef	dɛ rɛ-jéf	1	e1	a-a	e	derechef	24:203a
desquelles	dɛɔ-ké-lɛɔ	18	e1	a	ɛ̃	&quelle	24:71a
desquels	dɛɔ-kéɔ	13	e1	a	ɛ̃	&duquel	24:213c
duquel	du-kél	10	e1	a	ɛ̃	duquel	24:213c
laquelle	la-ké-lɛ	37	e1	a	ɛ̃	laquelle	24:71a
lebures	lé-vɛɔ	2	e1	a	ɛ̃	&leure	24:141c
lequel	le-kél	45	e1	a	ɛ̃	lequel	24:213c
le/quelles	lɛɔ-ké-lɛɔ	21	e1	a	ɛ̃	& laquelle	24:71a
le/quels	lɛɔ-kéɔ	34	e1	a	ɛ̃	&lequel	24:213c
mere	mé-re	4	e1	ai	ɛ̃	mere	24:119b
mortel	mvr-tél	1	e1	a	ɛ̃	mortel	24:214a
nai(s) (nés)	neɔ	1	e1	a/éi	ɛ̃	nay	24:466a
naturel(s)	na-tu-rél(ɔ)	2	e1	a	ɛ̃	naturel	24:213c
naturelle	na-tu-ré-lɛ	2	e1	a	ɛ̃	naturelle	24:71a
nez	neɔ	3	e1	a	ɛ̃	nés	24:346c
pere(s)	pé-re(ɔ)	11	e1	ai	ɛ̃	pere	24:119c
perpetuels	pɛr-pɛ-tu'ɛɔ	1	e1	a	ɛ̃	perpetuel	24:214a
quel	kél	3	e1	a	ɛ̃	quel	24:213c
quelle(s)	ké-lɛ(ɔ)	8	e1	a	ɛ̃	quelle	24:71a
quelque	kél-kr	16	e1	a	-	-	24:116b
quelques	kél-krɔ	3	e1	à	-	-	24:116b
telle(s)	té-lɛ(ɔ)	15	e1	a/à	ɛ̃	telle	24:71b
tres	tɛɔ	4	e1	a	-	-	24:354b

Correspondants chez Meigret

Type étymologique	Mot	e			ε		
		e	ě	ē	ε	ě	ē
è roman	ancêtres						
	après	9			54		29
	auprès	1			1		3
	bêtes				1		7
	chandelle						
	découverts				2		
	divers	4			11		
	diverse(s)	2			35		
	envers	2			9		
	est	20			1427		
	êtes	2			7		
	étincelle(s)						
	être	2			254		
	exprès	3			4		
	femelle				2		
	herbes				1		
	nouvelle						
	offert				1		
	ouverte				3		
	perdent				4		
	perdre				1		
	pert	1			7		
	près	1			5		3
	proverbe				1		
	(dix-)sept	1			21		
	sert	1			19		
	servent	1			13		
	superbe				1		
	terre(s)	1			17		
	tête	8			29		
vers	1			5			
TOTAL	59	-	-	1938	-	42	
e dans les mots savants	allègue						
	alphabet				1		
	caractères	4			4		
	(in)discret(s)						
	discrètes						
	Ève						
	experts						
	grecques	1			4		
	manifeste	3			6		
	misère						
	moderne(s)	1					
	procède(nt)						
	prophète				1		
	querelle				8		
	rebelle						
	(contre-)règle	15			50		
	règne						
	remède(s)	1			3		
	respect						
sujets							
voyelle(s)	9			174			
TOTAL	34	-	-	251	-	-	

Type étymologique	Mot	e			ε			
		e	ě	ē	ε	ě	ē	
e roman non diphthongué	-eil	conseil	2					
	-eille	émerveille	7			5		
		merveille(s)				2		
		oreille(s)	24			25		
		TOTAL	31	-	-	32	-	-
	-et	agnellet						
		livret				1		
		muet				1		
		oiselet				1		
		soufflets						
		TOTAL	-	-	-	3	-	-
	-ette	ballette						
		bellette				2		
		curette						
		douillette				1		
		fillette						
		mallette						
		noisette						
	TOTAL	-	-	-	3	-	-	
	-ez (prés./ imp.)	avez	40		6			
		croyez	6					
		devez	1					
		écoutez	1					
		émerveillez						
		gardez						
		mettez	2					
		multipliez						
		négociez						
		notez	22			1		
		prenez						
		regardez						
		retirez	1					
		assurez						
		soyez	4		1			
TOTAL	77	-	7	1	-	-		
-ez (futur)	aurez	11		2				
	direz							
	écrirez							
	entendrez							
	pourrez	1						
	serez	2						
	verrez	2						
	TOTAL	16	-	2	-	-	-	
-esse (suff. abstr.)	lourdesse(s)							
	paresse							
	sagesse				2			
	TOTAL	-	-	-	2	-	-	
-esse (suff. fém.)	maîtresse			1				
	princesse							
TOTAL	-	-	1	-	-	-		
	(ap)prennent	8						
	(com)met	1			4			
	mette(nt)	2			2			
	(o/re/sous/per)mettre	6			26			
	espèrent							
	lettre	3			41			
	même(s)			1	38		340	
	net							
	sèche				1			
	il(s) enseigne(nt)							
	(il) empêche				2			
	(il) sème							
	treize				7			

elle(s)	21			371		
TOTAL	41	-	-	492	-	340

é issue de la dipht. romane de a	assez	33		3	1		1
	amère						
	appert						
	au(x)quel(s)	52			4		
	blé			3			
	(couvre/dere)chef	3					
	desquels	40			1		
	desquelles	1			12		
	duquel	38					
	laquelle	6			71		
	lèvres						
	le(s)quel(s)	181			8		
	lesquelles	3		2	28		
	mère	5					
	mortel	1			3		
	nés	2					
	naturel(s)	1			3		
	naturelle	1			7		
	nez	1		4			
	père(s)	22					
	perpétuels						
	quel	34			17		
	quelle(s)						
	quelque(s)	230			7		
telle(s)	2			74			
très	1			7			
TOTAL	657	-	12	243	-	-	

Type étymologique	Mot	e			ε		
		e	ě	ē	ε	ě	ē
déterminants et démonstratifs	(j)celle(s)	11			1		125
	cette	198			38		3
	des	27			729		
	és			2			
	les	55		1	1413		
	mes	2			45		
	ses	10			124		
TOTAL	303	-	3	2350	-	128	

Type étymologique	Mot	e _i	a _i
dipht. devant nasale	contraint(s)	9	
	contrainte	3	
	plaindre		
	plaigne		
	saint	17	4
	sainte	2	
TOTAL	31	4	

Type étymologique	Mot	e _i	ε _i	a _i
a _i latin devant nasale	certains	5		
	écrivain	7		
	faim	3		
	fontaine			
	grain(s)	1		
	main(s)	1	1	14
	TOTAL	11	1	14

Type étymologique	Mot	eḷ
diphth. de é roman devant nasale	arène	-
	peine	27
	plein	4
	pleine	4
	TOTAL	35

Type étymologique	Mot	e	ē	eḷ	je	jē	ε			aḷ
							ε	ḡ	ē	
diphthongue ai	affaire									10
	(fer)ai			20			4			
	aigle									
	air	7		393						
	aise(s)									3
	apothicaires									
	contraire(s)	1	1				5			34
	(par/satis)faire						19	1		202
	faites									11
	guères				32	1	3			
	jamais	1					104			21
	laides									
	lait						1			
	laisse						26			2
	mauvais						7			1
	mauvaise(s)	1					12			
	naître						2			
	nécessaire						13			46
	palais						1			
satisfait						3				
téméraire										
vrai				172						4
TOTAL	10	1	585	32	1	200	1	330	6	

Type étymologique	Mot	je	jē	ie	e
réduction d'un [je]	bélier				
	étrangers	7	2		
	étudier				
	léger	1			1
	ménager(s)				
	messenger(s)				
	miel				
	pied			6	1
TOTAL	7	8	1	1	

Type étymologique	Mot	a+i	eḷ	εḷ	aḷ
aī venant d'une suite [a+i]	aide		2	1	4
	pays	17			

